This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600040349Q

RAPPORT

SUR

L'ÉTAT DES MONUMENTS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES

DE LA

VILLE DE GAND.

RAPPORT

SUR

L'ÉTAT DES MONUMENTS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES

DE LA

VILLE DE GAND,

RÉDIGÉ

AU NOM DE LA COMMISSION INSTITUÉE POUR LEUR CONSERVATION,

PAR

PH. KERVYN DE VOLKAERSBEKE,

Membre de la dite Commission.

Acquisition

Les démolisseurs sont nombreux,
Les bons architectes sont rares.
BARON DE STASSART, *Fables.*

BIBLIOTHECA BODLEIANA

Gand,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE L. HEBBELYNCK,
Rue des Peignes, 6.

1852.

175. e. 69.

AVANT-PROPOS.

Aucun pays, si toutefois on en excepte l'Italie, ne possède plus de richesses artistiques que la Belgique; c'est là une vérité reconnue par tous ceux qui se sont occupés de l'étude des arts chez les divers peuples de l'Europe. Son école de peinture, sœur aînée de celle d'Italie, exerça dès le XIVe siècle une influence prodigieuse et salutaire sur les autres nations qui l'admiraient et qui venaient lui demander de les initier aux merveilleux secrets de ses grands maîtres. « C'est aux frères Van Eyck, dit le comte de Laborde dans son remarquable ouvrage, intitulé : *La renaissance des arts à la cour de France,* t. I, p. 9, que nous dûmes de sortir entièrement des voies conventionnelles. Guidés par ces puissants talents, nous adoptâmes leur principe, l'imitation de la nature et leurs moyens matériels si habilement perfectionnés, la peinture à l'huile. Les Flandres étaient alors, par le voisinage, par la parenté de leurs souverains et les nôtres, tout aussi françaises que la France, plus françaises que la Bretagne et la Guienne. Leur industrie merveilleuse, leurs richesses exubérantes, le luxe de leurs princes et les malheurs qui bientôt frappèrent la France, durent rendre plus puissante encore cette influence.

D'ailleurs, à la fin du XIVe siècle, où trouver d'autres modèles? l'Italie sommeillait encore au milieu des trésors amoncelés par l'antiquité; l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre n'avaient pas un artiste de valeur; nous suivîmes les Flamands dans leur résurrection surprenante, mais nous les suivîmes en faisant quelques réserves qui nous permirent de rester Français dans nos imitations. »

Ces paroles extraites d'un ouvrage du plus haut intérêt, dû à la plume d'un savant dont l'autorité en matière d'art n'est contestée par personne, prouvent une fois de plus, l'importance de notre ancienne école de peinture et les droits de nos grands peintres à la reconnaissance de leur patrie. Comment la postérité si souvent oublieuse des bienfaits dont elle hérite, s'acquittera-t-elle envers ces hommes dont le génie l'a dotée de tant de chefs-d'œuvre divers? est-ce en leur élevant des statues plus au moins colossales ou en inscrivant leurs noms sur le frontispice d'un monument que la moindre commotion politique peut abattre sans en laisser subsister de traces? Non, cette manière de rendre hommage au génie est incomplète, si l'on n'entoure les œuvres qu'il a créés, du respect et de la vénération dont elles sont dignes.

Combien de souvenirs précieux pour l'histoire et les arts n'avons-nous pas perdus au milieu des orages politiques qui ont si souvent bouleversé notre pays, lorsque la multitude abrutie et possédée du démon de la destruction se ruait furieuse sur nos monuments les plus chers?

Cependant les commotions populaires quelque terribles qu'elles puissent être, ne sont pas les seuls périls que les arts aient à redouter. Il en est d'autres d'autant plus sérieux qu'on ne les aperçoit que lorsqu'ils ont déjà produit leurs désastreux effets. De ce nombre est l'Ignorance, ennemie naturelle des arts et qui devient implacable lorsque la Cupidité l'accompagne. C'est par elle que notre splendide et

riche cathédrale a vu mutiler en 1817, la plus belle création des frères Van Eyck, l'*Adoration de l'agneau sans tache,* dont six panneaux ornent aujourd'hui la galerie du roi de Prusse; et c'est encore par elle qu'Anvers s'est vu enlever le célèbre *Chapeau de paille* de Rubens. Pertes irréparables que la Belgique regrettera éternellement!

Il existe encore un autre danger que nous ne pouvons passer sous silence, notre ancienne école de peinture y est particulièrement exposée : c'est celui de tomber entre les mains perfides de ces prétendus restaurateurs qui gâtent ou détruisent impitoyablement tout ce qu'ils touchent. « Cette espèce de *nettoyeurs,* dit Descamps, s'étend et augmente tous les jours; je voudrais que les magistrats défendissent de toucher, sans leur permission, aux ouvrages placés en public, et qu'on fut certain du mérite de ceux à qui on les confie; ce serait le moyen de conserver des productions qui intéressent ceux qui aiment les arts, et qui servent de modèles à ceux qui les étudient (1). »

Ces lignes écrites en 1769, ne sont plus rigoureusement applicables à notre époque, depuis que les édifices publics et les objets d'art qu'ils renferment, sont soumis à la surveillance d'une commission spéciale chargée d'en constater l'état de conservation, d'en dresser des inventaires et d'indiquer aux autorités compétentes, les restaurations qu'ils auraient à subir.

Cette commission créée en 1818, fut légalement établie en 1823, sous la dénomination de : COMMISSION POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS ET OBJETS D'ART DE LA VILLE DE GAND, par un arrêté organique des États provinciaux de la Flandre orientale du 14 juillet et revêtu de la sanction royale par arrêté de S. M. Guillaume I, daté de La Haye du 5 décembre 1823 (2).

(1) J. B. Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant,* p. XI.
(2) *Mémorial administratif de la Flandre orientale,* 2e année, p. 108.

Nous ne relaterons pas tous les services que cette institution éminemment utile a rendus, il suffit pour se convaincre de leur importance de jeter un regard sur ses archives qui renferment des documents non moins intéressants pour les artistes que pour les historiens et les archéologues. Elle possède une bibliothèque qui s'accroit sensiblement et où l'on trouve quelques beaux manuscrits. Ce fut en 1833 que la commission entreprit la création d'un Musée historique. Cette heureuse idée obtint l'approbation générale et voici comment un recueil scientifique de Gand (1) rendit compte de cette résolution : « Tandis que la commission pour la conservation des monuments s'occupe activement d'un travail important sur les monuments historiques, sur l'origine du nom des rues et des places publiques de l'ancienne capitale des deux Flandres; tandis qu'elle fait rentrer dans les dépôts scientifiques de la province ou de la ville les manuscrits ou les documents qui en ont été distraits à diverses époques, elle a formé, sous les auspices et la protection de la régence, le projet d'ériger en cette ville un *Musée historique belge*. A peine ce projet a-t-il été connu, qu'il a reçu d'un grand nombre de citoyens, amis de leur pays et des arts, des encouragements et des dons qui surpassent déjà les espérances des fondateurs de cette nouvelle institution. »

On le voit, la commission animée d'un zèle aussi noble qu'éclairé, répondait dignement au but qu'on s'était proposé en la créant, mais c'est surtout dans les inspections qui lui étaient imposées par l'article V de l'arrêté organique, qu'elle était appelée à rendre de signalés services. Les comptes-rendus de ces espèces de revues tantôt générales tantôt partielles, rédigés avec une minutieuse exactitude, seront toujours utilement consultés par les savants et les artistes.

(1) *Messager des Sciences*, 1833, p. 504.

Dans sa séance du 16 mars 1851 (1), la commission résolut de faire une nouvelle inspection générale de tous les édifices et objets d'art qui sont soumis à sa surveillance : six de ses membres, Messieurs Van der Vin, Félix De Vigne, Charles Onghena, Edmond De Busscher, Polydore Van der Meersch et Kervyn de Volkaersbeke, rapporteur, furent délégués pour remplir cette tâche que les nombreuses richesses historiques et artistiques que Gand possède, rendaient à la fois laborieuse, difficile et délicate.

Les rapports qui dans cette circonstance furent adressés à la commission et à l'autorité communale, étant de nature à piquer la curiosité par les faits nouveaux qu'ils renferment, nous avons cru devoir les publier, en y ajoutant cependant quelques détails puisés aux meilleures sources, mais dont le narré aurait paru superflu dans un rapport officiel.

Ces sources peuvent être divisées en deux catégories : la première comprend les *auteurs imprimés,* tels que Sanderus, le chevalier Diericx, Descamps, Mensaert, Goesin-Verhaeghe, Auguste Voisin, le comte de Laborde, Adolphe Siret et bien d'autres encore dont l'opinion a une valeur réelle et reconnue; tandis que la seconde, non moins importante, est formée de *documents manuscrits,* souvent officiels, puisés dans les archives publiques ou privées et surtout dans celles des églises paroissiales où nous avons recueilli des renseignements précieux et inconnus sur la plupart des œuvres d'art que nos vieux monuments religieux possèdent et même sur celles qu'ils ont perdues.

A cette deuxième catégorie appartiennent entre autres les inventaires dressés à diverses époques par la commission des monuments, et la *liste des tableaux appartenant à*

(1) La commission tenait primitivement ses séances à l'Université, mais depuis peu d'années elle s'est fixée à l'hôtel-de-ville, dans l'ancienne Trésorerie, où elle a réuni ses collections.

des mains-mortes, qui se trouvent dans la ville de Gand, jurisdiction du Magistrat de la ville, fait en présence de Messieurs les Échevins de la Keure, par P. L. Spruyt, premier professeur de l'Académie de peinture, en conséquence du décret de Sa Majesté du 3 septembre 1777. Ce document, extrait des archives communales, est d'autant plus curieux qu'il nous fait connaître des tableaux que la ville ne possède plus aujourd'hui; aussi le publierons-nous en entier avec la correspondance qui s'y rapporte, comme pièce justificative, à la fin de l'ouvrage. Citons encore au nombre des sources les plus fécondes que nous ayons consultées, la belle collection de Mr P.-J. Goetghebuer. Formée de longue main, avec toute la persévérance qui caractérise l'homme convaincu de l'utilité de son entreprise, cette collection est devenue désormais indispensable à tous ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire politique et artistique de l'ancienne capitale de la Flandre.

En terminant nous dirons que nous formons les vœux les plus ardents, afin que la commission chargée de veiller à la conservation de nos monuments, rencontre auprès des autorités compétentes, le puissant appui dont elle a besoin, pour sauver d'une ruine totale les vénérables et glorieux souvenirs que nous devons au génie de nos pères!

Gand, Août 1851.

I

ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET LES CASERNES DE SAINT-PIERRE.

Messieurs,

Conformément à la décision que vous avez prise de faire une inspection générale des monuments et autres objets d'arts qui sont soumis à votre surveillance, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le 25 mars dernier, vos délégués se sont rendus aux casernes du génie situées sur la plaine de St-Pierre, et c'est avec regret qu'ils doivent déclarer que les peintures allégoriques qui couvrent le plafond de l'ancien réfectoire de l'abbaye, aujourd'hui grande salle d'armes, dues au pinceau de Van Reysschoot, sont fortement endommagées et demandent de promptes restaurations si l'on ne veut les voir disparaître bientôt entièrement.

Le plafond de la bibliothèque actuellement convertie en école régimentaire, est une magnifique composition allégorique peinte par Simons, de Bruxelles. Ce plafond d'une conservation satisfaisante, exige cependant dans quelques endroits de légères réparations. Il serait à désirer que la cloison qui divise cette belle salle en deux parties, fut enlevée; elle détruit l'effet du plafond et contribue pour une large part dans les dégrations qu'il a subies.

Les bâtiments en style ogival qui entourent l'ancien préau, demandent de sérieuses restaurations. Il serait déplorable de voir disparaître ces derniers et vénérables débris de l'opulente abbaye de St-Pierre, comme ont disparu tant d'autres souvenirs architectoniques, faute de prendre les précautions que leur conservation exigeait.

Au-dessus de la porte d'entrée du corps de logis du sud de la grande cour des casernes, on remarque un bas-relief sculpté en pierre, représentant la résurrection de Lazare. Cette sculpture est digne d'être conservée et devrait être nettoyée.

En quittant les casernes, nous nous sommes rendus à l'église de Notre Dame, où nous avons été reçus par messieurs les vicaires, auxquels un extrait du procès-verbal de votre séance du 16 mars dernier a été remis.

Les statues qui ornent ce magnifique temple, dues au ciseau de Gilles d'Anvers et de Géry Helderberg, sont parfaitement conservées; mais c'est avec un sentiment de profonde douleur que nous devons constater l'état de délabrement dans lequel se trouve un des monuments historiques les plus précieux que renferme notre ville, le tombeau d'Isabelle d'Autriche, sœur de Charles-Quint et femme de Christiern II, roi de Danemarck, de Suède et de Norwège, morte en 1526 au château abbatial de Zwynaerde et inhumée dans l'oratoire de l'abbaye de St-Pierre. Cette tombe entièrement en marbre, est tellement délabrée qu'il reste peu d'espoir d'en conserver encore longtemps les débris, si l'on ne s'empresse de prendre les mesures nécessaires pour les préserver d'une destruction totale. La commission pense qu'il conviendrait de reconstruire ce mausolée dans un style conforme à l'architecture de l'église et digne de l'infortunée princesse dont il est destiné à perpétuer la mémoire (1). A ce sujet nous trouvons dans la 2e édition de l'*Histoire de l'abbaye de St-Pierre, à Gand,* par M. Edmond De Busscher, un passage digne de fixer votre attention; le voici :

(1) Feu M. Willems a donné dans le *Belgisch Museum*, t. II, page 196, une intéressante notice biographique sur Isabelle d'Autriche, accompagnée de deux gravures de son tombeau, d'après une *copie* du dessin de Arent Van Wynendaele, dont l'*original* appartient à la collection de M. Goetghebuer.

« Le gouvernement de Danemarck paraît avoir conçu » la pensée généreuse et réparatrice de relever le mausolée » d'Isabelle d'Autriche, et depuis quelques années l'histoire » de Christiern II a fixé l'attention des écrivains du Nord. » Dès 1844, Ch. Ferd. Allen a publié à Copenhague la » première partie de son ouvrage intitulé : *De rebus Chris-* » *tiani secundi, Daniae, Norwegiae et Sueciae regis, ex-* » *sulis commentatio.* — Vers la même époque, le savant » professeur danois Kalkar entreprit un voyage scientifique; » il recherchait des manuscrits de théologie et recueillait » tout ce qui pouvait offrir de l'intérêt pour le Danemarck, » la Suède et la Norwège. Il était chargé aussi par le » ministre de l'intérieur de Danemarck de lui adresser un » rapport sur le tombeau de la reine Isabelle, à Gand, et » de lui indiquer la somme que nécessiterait la construc- » tion d'un nouveau monument funéraire, digne de sa haute » destination.

» M. Kalkar vint chez M. Serrure, professeur d'histoire » à l'Universté de Gand, au moment où celui-ci allait s'ab- » senter. M. Serrure le présenta à feu M. Willems, qui » lui fit les honneurs de la ville. — Le professeur Kalkar » se rendit avec M. Willems et des gens de l'art à l'ex- » oratoire de St-Pierre, ils procédèrent à la vérification des » ossements renfermés dans l'humble tombe actuelle et » procès-verbal authentique en fut dressé. Le délégué danois » consulta ensuite divers artistes, il joignit à son rapport » le devis estimatif d'un mausolée à élever dans l'avant- » nef de l'église de Notre-Dame de St-Pierre, au fond du » croisillon septentrional et en face de la chaire de vérité. » Ce mausolée serait à peu près la reproduction de l'an- » cien, d'après le dessin qu'en a laissé Arent Van Wynen- » daele. — Sur l'invitation de M. Kalkar, MM. Serrure et » Willems, philologue distingué qui nous fut ravi peu de » temps après (1846), acceptèrent la mission d'en diriger » les travaux. »

Nous ignorons si le gouvernement danois a renoncé au projet de reconstruire à ses frais le mausolée d'Isabelle d'Autriche, mais nous espérons, Messieurs, que vous voudrez bien employer toute votre influence, afin que cette malheureuse reine morte en exil et dont les cendres ont été tant de fois troublées au milieu des tourmentes révolutionnaires, obtienne enfin un lieu de repos digne de celle qui fut la sœur du plus grand monarque du XVIe siècle.

Quant aux belles grilles en fer doré qui ferment le chœur, elles réclament aussi une restauration, plusieurs ornements étant brisés (1).

Passons à l'inspection des tableaux que nous avons numérotés ainsi :

N° 1. *La Pêche miraculeuse,* par Van Reysschoot.

Ce tableau provient de l'abbaye de Baudeloo (2).

* N° 2 (3). *L'Adoration des Mages,* par Nicolas Roose.

Ce tableau demande une restauration très-importante.

Il provient de l'église des Jésuites, à Ypres (4).

* N° 3. *Le Triomphe de la Religion,* par Van Thulden. Copie d'après Rubens.

* N° 4. *Le Triomphe de la loi nouvelle,* par Van Thulden. Copie d'après Rubens.

Il existe de ce tableau une estampe en deux feuilles gravée par N. Lauwers.

* N° 5. *St-Liévin exorcisant une femme,* par Gérard Seghers.

(1) Ces grilles ont été faites à Cambrai. Voir *Archives de la commission des monuments,* vol. A, p. 47.

(2) Voir *Archives de la commission des monuments,* vol. A, p. 35.

(3) Tous les tableaux désignés dans cette partie du rapport par un astérisque, ont été déposés par la ville à l'église paroissiale de N. D. à St-Pierre, en vertu d'un arrêté du gouverneur de la Flandre orientale, du 5 novembre 1816.

(4) Voir *Archives de la commission des monuments,* vol. A, p. 35.

l Lauwers d'après

e de l'abbaye de

après Antoine

maritain

avais état.

Bolswert.

té de prison par un

Seghers.

même

s le Dominiquain.

Pierre et St-Antoine prenant leur

e.

tableau provient du réfectoire de l'abbaye de

rre. Il est en très-mauvais état.

* N° 10. *St-Christophe*, par Tyssens.

N° 11. *La Vierge, l'Enfant Jésus et St-Joseph, entouré d'anges au milieu d'un paysage.*

Copie d'après Antoine Van Dyck. Il existe une estampe de ce tableau, gravée par Schelte à Bolswert, et connue sous le nom de : *la Vierge à la danse des anges.*

* N° 12. *Le Christ guérissant un aveugle-né*, par Gérard Seghers; par Van den Heuvel, selon l'invent. de 1777 (1).

* N° 13. *La Vierge et l'Enfant Jésus distribuant des pelets à des moines de l'ordre de St-Benoît*, par Antoine den Heuvel.

N° 14. *Une procession.*

ette composition forme deux tableaux divisés, l'un en s panneaux et l'autre en deux, et orné de même que le 13, la chapelle dédiée à la Vierge Marie (2).

(1) Lorsque nous citons l'inventaire de 1777, c'e- dont il est estion dans l'Avant-Propos, page 6.

rapport que MM. Jean Schamp, de Vaer dres- 1824 à la commission des monument tion ils historiques assez curieux pour que Fer

N° 15. *L'Écuyer de Totila, roi des Goths, reconnu par St-Benoit.* Magnifique toile de GASPARD DE CRAYER, qui devrait être nettoyée.

* N° 16. *La Résurrection de Lazare,* par GÉRARD SEGHERS; par Van den Heuvel, selon l'inventaire de 1777.

Tableau faisant pendant au n° 12.

* N° 17. *St-Adrien,* par TYSSENS.

Tableau faisant pendant au n° 10.

N° 18. *Incendie de la tour de l'église de Notre-Dame à St-Pierre en* 1733.

Tableau d'un intérêt historique et méritant une restauration (1).

N° 19. *Allégorie représentant la prédestination de la Vierge,* par VAN CLEEF.

N° 20. *Le prophète Élie nourri par les anges,* par

» regter hand, » y est-il dit, « eene schilderye in twee verdeelt, op de eerste siet » men de confraters dragende in processie het gezeyde miraculeus beeld van » O. L. Vrouwe; maer daer was een verschil tusschen den pastor en de con- » fraters, ofte deze processie zoude gepasseerd hebben in de Tykstraete, om » redens dat de peste aldaer vele menschen deed sterven; men liet de decisie » aen het jugement van den bisschop en den heer prelaet van St-Pieter, de » welke verklarende dat deze processie, als by gewoonte door deze straet zoude » passeren, is door deze decisie en dienstwilligheid de pest aenstonds op- » gehouden; dit is gebeurt in de maend augusti der jaer 1604. Op de tweede » schilderye is verbeeld de miraculeuse genezing van de begyne van Dooris- » laere, gebeurt den 17 juny 1603; door de intercessie van O. L. Vrouwe.

» Den naem van den schilder is niet bekend.

» Ter slinker zyde eene schilderye alwaer verbeeld zyn dry andere » mirakelen door de zelve intercessie. Deze stukken waeren te vooren in » O. L. V. kerke. » — Voir *Arch. de la comm. des monuments,* vol. A, p. 39.

(1) Pendant la nuit du 30 décembre 1733, le feu du ciel incendia la flèche de la tour de l'église paroissiale de N. D. à St-Pierre; mais grâce aux efforts des habitants du quartier qui parvinrent à se rendre maîtres des flammes, le reste de l'édifice et les objets précieux qu'il renfermait, furent sauvés. C'est afin de conserver le souvenir de ce sinistre événement qu'on le reproduisit sur la toile; on ignore par qui il est peint. La plupart des figures sont des portraits. Voir *Arch. de la comm. des monuments,* vol. A, p. 42.

Jacques Artois. Sujet gravé par Conrad Lauwers d'après Rubens.

Cette toile ornait autrefois le refectoire de l'abbaye de St-Pierre.

N° 21. *Le Christ entre les deux larrons,* d'après Antoine Van Dyck.

Sujet dont il existe une gravure par Schelte à Bolswert.

* N° 22. *Un miracle de St-Liévin,* par Gérard Seghers.

Tableau faisant pendant au n° 5 et provenant de la même église.

* N° 23. *Le Christ en croix,* par Van Cleef.

Tableau qui exige une restauration.

* N° 24. *St-François Xavier discutant en présence de l'empereur du Japon.*

Magnifique tableau peint en 1702 par J. E. Quellin. Cette toile, ainsi que les nos 25 et 26, provient de l'église des Jésuites, à Bruxelles; elle mérite de même que ces deux numéros, une restauration importante.

* N° 25. *La Vérité soutenue par le Temps.*

Copie d'après Rubens, par J. E. Quellin.

* N° 26. *St-François-Xavier prêchant la foi aux Indiens,* par Nicolas Roose (1).

N° 27. *Jésus-Christ guérissant un aveugle,* par Van Reysschoot.

Ce tableau provient de l'abbaye de Baudeloo.

N° 28. *Les actes de la vie de St-Pierre, la Cène et la Résurrection de Notre Seigneur,* en onze tableaux peints par

(1) D'après une note insérée dans le rapport de 1824 (*Archiv. de la comm. des monuments,* vol. A, p. 45), un abbé de St-Pierre ayant fait en 1779 l'acquisition des deux tableaux qui figurent ici sous les nos 24 et 26, se persuada que St-François Xavier appartenait à l'ordre des Bénédictins. C'est sans doute afin de faire partager son avis par tout le monde, qu'il décora ce saint du manteau et de la croix des moines de cet ordre.

Van Dosselaer, figurent au-dessus des cintres du chœur; quelques-uns de ces tableaux sont fortement endommagés.

La façade de cette belle église devrait être complètement restaurée, et à cette occasion la commission demande que l'on rétablisse dans le fronton les armoiries de l'abbaye de St-Pierre, qui y figuraient avant la révolution française, et que les niches de cette belle façade, restées vides jusqu'à présent, reçoivent enfin les statues qui leur sont destinées d'après le plan primitif (1).

(1) Cette partie du rapport a été lue en séance du 21 avril 1851.

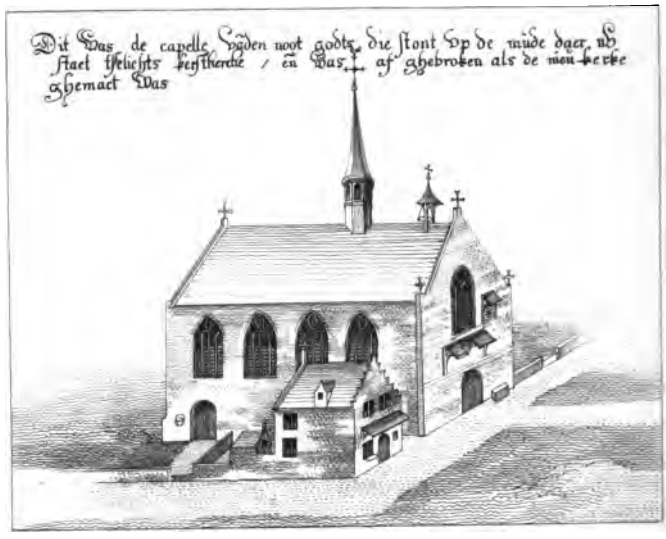

Ch Cnzhena Sc.

II

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SAUVEUR.

Lorsqu'en 1540, l'empereur Charles-Quint, voulant à la fois défendre et contenir la puissante cité qui l'avait vu naître, résolut d'ériger une citadelle sur l'emplacement occupé par l'antique abbaye de St-Bavon, l'église paroissiale de St-Sauveur, située dans l'enceinte de la nouvelle forteresse, subit le sort des bâtiments conventuels, quoique sa construction commencée vers la fin du XVe siècle ne fut pas encore achevée.

Charles de Croy, évêque de Tournai, se rendit alors à Gand pour transférer en grande pompe les vases sacrés et les reliques des saints de cette église à celle de l'hospice de St-Jacques et de là à la chapelle de la *Ste-Vierge aux souffrances de Dieu,* appelée aussi *Chapelle de l'Hôpital des Aveugles,* qui devint l'église paroissiale de St-Sauveur (1).

(1) Parmi les objets que les marguilliers de l'ancienne église paroissiale de St-Sauveur emportèrent, se trouvait la pierre tumulaire de Pierre Hueribloc, Doyen des corporations de Gand, et de sa femme Marie Mannins. Ces personnages y sont représentés couchés. Au-dessus de la tête de l'homme flotte une banderolle avec cette inscription : MISERERE MEI DEUS; sur une banderolle semblable flottant au-dessus de la tête de la femme on lit : MATER DEI MEMENTO MEI. Dans la bordure on voit les armoiries de Hueribloc qui sont : *de sable à un buste de femme de carnation, chevelé d'or.* Et cette épitaphe : Hier licht Pieter Hueribloc die starf Deken van d'neeringhe in Ghent 1438 op St. Baefs avont, en Joff. Marie Mannins Pieters wyf was die starf 1428. den xii spelmaent. Mr P.-J. Goetghebuer possède le dessin de cette pierre.

En 1560, l'humble chapelle disparut pour faire place à un monument plus vaste et plus conforme à sa destination (1). Cependant on voulut conserver un souvenir de la construction primitive quelque modeste qu'elle fut, et on laissa subsister devant la façade, du côté du port de Gand, dit le chevalier Diericx dans ses *Mémoires,* la base et le fût d'une colonne qui avaient appartenu à l'ancien bâtiment, et qui y restèrent jusqu'en 1810, époque à laquelle on donna au frontispice de cette église la forme qu'il a maintenant; forme, il faut bien en convenir, qui n'est nullement en harmonie avec l'architecture générale de l'édifice.

A ce sujet, Messieurs, qu'il me soit permis de vous rappeler un acte de vandalisme dont malheureusement on ne rencontre que trop d'exemples.

En 1804, un membre de la fabrique de l'église de Saint-Sauveur, un nommé J. Goewie, trouvant que l'architecture intérieure de ce monument religieux était *surannée,* entreprit de la moderniser et de la rendre, selon lui, beaucoup plus élégante en masquant les piliers gothiques sous l'enveloppe carrée et disgracieuse qu'ils ont conservée jusqu'à ce jour. Le zèle de ce fabricien alla si loin, qu'il s'engagea à supporter seul, tous les frais de ce prétendu embellissement, par la déclaration suivante insérée dans le procès-verbal de la séance des marguilliers, du 5 février 1806.

« Ik onderschreven lid van de kerke van H. Kerst, verclaere met het onder-
» teekenen dezer, voor myne rekeninge alleen te houden alle de bekostingen
» tot hier toe gedaen aen de verbeteringe van de selve kerke. Overzulkx dat

(1) En tête de ce chapitre, nous donnons le dessin de cette chapelle, d'après un MS. de Arent Van Wynendaele, peintre de la ville (stede schilder), mort à Gand le 16 nov. 1592, dont il est fait mention dans la première partie de ce rapport. Ce MS. nous a conservé les dessins de la plupart des monuments détruits depuis 1540. La seconde vue représente l'église de St-Sauveur bâtie en 1566 et dont la façade a été changée en 1811. Les dessins originaux de cette planche appartiennent à la collection de Mr P. J. Goetghebuer.

» ik myne medelitten, soo wel als de kerke selve, vry spreke van alle aen-
» spraeke ontrent de selve bekostingen. In teeken der waerheyd hebbe ik dese
» onderteekend om te vallideren daer ende soo het behoort. »

« Gent, 5 feb. 1806.

» J^s. Goewie. »

Cette déclaration resta sans effet, et l'église fut obligée de supporter *seule* les frais de ces ridicules et inutiles travaux.

La commission pense qu'il serait facile d'enlever le plâtrage qui couvre les anciens piliers, et j'ose dire sans crainte de me tromper, que la fabrique actuelle de St-Sauveur contribuerait pour une large part dans les dépenses que cette restauration nécessiterait, si la ville, le gouvernement ou la province, daignaient lui accorder un subside.

L'église de St-Sauveur ne possède que peu de tableaux; savoir :

1° *La Circoncision de Notre Seigneur.*

2° *Le Christ entre les deux larrons,* triptyque de la fin du XVe siècle.

3° *Le Christ en croix,* par Van Cleef.

Dans la même chapelle on remarque dans l'épaisseur du mur, un monument en pierre, représentant la *Mise au tombeau du Christ;* il porte la date de 1607.

4° *Le Christ descendu de la croix,* par Van Hanselaer.

5° *Divers traits de la vie de Jésus-Christ,* en douze grands tableaux, qui ornent la partie supérieure du chœur et de la grande nef, par Nicolas Roose.

Quelques-unes de ces toiles sont d'un grand mérite. Elles demandent d'importantes restaurations, ainsi que les cadres dont la sculpture est d'un goût parfait.

6° *La Cène,* bon tableau, peint en 1755, ornant l'autel de la chapelle du St-Sacrement.

Le tabernacle mérite de fixer l'attention. Il est en bois doré et sculpté dans le goût gracieux du XVIIe siècle.

7° *La Cène.*

8° *Le Christ au temple,* par Van Hanselaer.

9° *Le Christ descendu de la croix,* d'après Rubens.

10° *Même sujet* (cintré).

11° *La Fuite en Égypte,* par Jean-Érasme Quellin, beau tableau peint en 1666, qui orne l'autel de la chapelle de St-Joseph. Au-dessus de la boiserie sculptée qui entoure cette chapelle, on remarque une série de huit tableaux, dont sept représentent *des épisodes de la vie de Jésus-Christ,* et le huitième *les armoiries de l'archiduc Albert d'Autriche soutenues par deux anges.* Ces tableaux excitèrent vivement la curiosité de mes collègues, qui me prièrent de faire des recherches dans les archives de l'église de St-Sauveur, pour y découvrir l'historique de cette composition (1).

Grâce à l'obligeance de Monsieur le curé De Vos, qui a bien voulu me communiquer le livre de la confrérie de St-Joseph, je me trouve aujourd'hui à même de donner quelques renseignements curieux sur cette célèbre association pieuse fondée en 1604, par les archiducs Albert et Isabelle. Cependant, ce livre ne nous apprend pas à quel événement elle doit son existence, mais il est permis de supposer que les archiducs dont la piété était reconnue, témoignèrent par cette fondation, leur reconnaissance au Ciel, pour le succès que le marquis Ambroise de Spinola venait d'obtenir à Ostende. En effet, la reddition de cette place surnommée la nouvelle Troie, qui avait resisté pendant plus de trois ans avec un courage héroïque à tous les maux d'un horrible siége, était sans contredit, l'événement le plus heureux que les princes espagnols pouvaient

(1) Descamps et Spruyt disent que ces tableaux sont de Henri Van Baelen, tandis que Mensaert les attribue à Jean Van Baelen. Un membre de la commission, M. Van der Vin, pense qu'ils sont l'œuvre de l'un des Franck.

désirer et pour lequel il est certain qu'ils adressèrent à l'Éternel de ferventes actions de grâces (2).

Les personnages les plus considérables des Pays-Bas, d'Espagne, de France, d'Italie et d'Allemagne, parmi lesquels figuraient des princes de sang royal, des évêques, des abbés, des chevaliers de la Toison d'Or et des généraux dont les noms glorieux sont acquis à l'histoire, se firent inscrire dans la nouvelle confrérie et leur exemple fut aussitôt suivi par presque toutes les communautés religieuses, abbayes, monastères, couvents et hospices des Pays-Bas. Le temps, loin de diminuer la renommée dont jouissait la pieuse association, ne fit que l'augmenter. C'est ainsi qu'après la bataille de Prague livrée le 8 novembre 1620, l'empereur Ferdinand II témoigna sa gratitude au Ciel en se faisant inscrire avec tous les membres de sa famille dans la confrérie de St-Joseph fondée à St-Sauveur.

Tous les ans, lors du renouvellement de la magistrature, la confrérie faisait célébrer une messe solennelle à laquelle assistaient les échevins de la Keure et des Parchons. Cet usage fut établi en 1613 par Nicolas de Montmorenci, comte d'Estaires, Georges de Montmorenci, baron de Croisilles, Adrien de Noyelle, seigneur de Croix, et Charles

(2) D'après une traduction flamande du MANUEL DE LA CONFRÉRIE DU GLORIEUX PATRIARCHE S. JOSEPH, deux petits volumes devenus rares aujourd'hui, les archiducs déférant aux pieuses sollicitations de Madeleine de Trazegnies, fondèrent la confrérie de St-Joseph dans l'église que cette noble recluse avait choisie pour sa retraite. Lorsqu'en 1808 on renouvela le pavé de la chapelle de St-Joseph, on trouva le corps de cette sainte fille enfermé dans un cercueil de plomb, dans une tombe recouverte d'une pierre sépulcrale sur laquelle était gravée cette épitaphe :

Hic moratur diem resurrectionis
nob. ac rev. soror Magdal. de
Tresigniez postquam vixisset
39 annos in hic suo Salvatore
S. reclusa, animam eidem reddidit
exultans 3 maii 1642 æt. 77.
Requiescat in pace.

d'Ideghem, seigneur de Wiese, délégués à cette époque pour assister au renouvellement du magistrat.

Tous ces renseignements sont consignés avec une scrupuleuse exactitude, dans le livre de la confrérie de St-Joseph; magnifique manuscrit, in-folio, sur parchemin, de 257 feuillets non paginés et dorés sur tranche. La reliure de ce livre dont les États de Flandre firent présent à l'illustre confrérie, est en velours rouge, garnie de clous et d'ornements d'argent rehaussés de pierreries. Ces ornements forment en quelque sorte un réseau d'arabesques, autour d'un médaillon ovale représentent l'Enfant Jésus donnant la main à la Vierge Marie et à St-Joseph. Au-dessus de l'Enfant Jésus on voit Dieu le Père et Dieu le St-Esprit, signifiant ensemble la Ste-Trinité. Ce médaillon également en argent, est ciselé au repoussé. Aux quatre coins sont gravées les armoiries de Gand, de Bruges, d'Ypres et du Franc. Une ornementation analogue couvre le dos entre les nervures, et il est à regretter que fermoirs aient disparu.

C'est par ce précieux document que l'on sait : que les huit tableaux qui décorent la chapelle de St-Joseph sont dûs à la générosité des archiducs; qu'ils ont couté 500 florins, et que la reliure du manuscrit dont je viens de parler a coûté aux États de Flandre la somme de 100 florins.

Voici le titre de cet intéressant volume :

REGISTRE
DE LA CONFRARIE DE LA
GLORIEUSE VIERGE MARIA ET DU
BIENHEUREUX SAINCT JOSEPH
SON ESPOUX
FONDÉE EN L'ÉGLISE DE S. SAUVEUR
A GAND PAR LE PAPE CLEMENT
VIII, A L'INSTANTE REQUISITION
DE NOZ SERmes PRINCES
LES ARCHIDUCQZ

ALBERTUS ET ELISABETH CLARA
EUGENIA
ANNO 1604.

CE LIVRE AT ESTÉ DONNÉ PAR MESSrs
LES ECCLESIASTICQUES ET QUATTRE
MEMBRES DE FLANDRES.

Une confrérie fondée sous de tels auspices devait posséder des richesses artistiques beaucoup plus considérables que la plupart des autres institutions du même genre, qui ne comptaient pas au nombre de leurs membres tout ce que le pays et l'étranger avaient de plus distingué. En effet, le livre de la confrérie de St-Joseph en donne l'inventaire, ainsi que les noms des donateurs. Ce document est assez curieux pour mériter qu'il vous soit communiqué; le voici :

« *Mémoire des Bienfaiseurs à la Confrarie de St-Joseph tant par Aulmosnes que aultrement.*

» Noz serenissimes Princes Albert et Isabella Archiducqz d'Austrice ont » pour faire la Table d'Autel de St-Joseph donné la somme de deux cens » cinquante florins.

» Monsieur Lamoral Prince de Ligne a donné pour serrer la chapelle de la » Confrarie de St-Joseph la somme de cent florins.

» Madame la Contesse de Herlyes, Dame de Glaison a donné une Tapiecerye » blanche de sept pieches, pour tapisser ladicte chapelle de St-Joseph.

» Messire Bauduin de Renssy et Messire Jehan Parmentier ont donné audict » Aultel ung beau Calice d'argent dorré.

» Certaine dévote Personne a donné trois Imaiges qui sont dessus la table » d'Aultel de ladicte chapelle, à scavoir : de Nre Dame, de St-Joseph et de » St-Jean évangéliste.

» Monsieur et Madame de Croisilles ont donné ung beau reliquaire d'argent » pour ladicte chapelle.

» Messire Nicolas de Montmorancy, Conte d'Estaires, etc., a composé et » dédié à l'usaige et consolation des personnes enrollées en ladicte Confrarie » de St-Joseph, ung livre des Exercices journalières à l'honneur de St-Joseph.

» Messire Jehan de Aranda, Chevalier de St-Jacques, etc., Gouverneur du » chasteau de Gand, a fondé perpétuellement une messe chantée, à célébrer à » l'Aultel de St-Joseph avecq une procession solempnelle à l'honneur dudict » St-Joseph, laquelle messe et procession se célèbre tous les ans le Dimenche » avant l'Assention de Nostre Seigneur et en Icelle procession se doibt porter » le St-Sacrement et les Imaiges de Jésus, Maria, Joseph.

» Mademoiselle Joosine Sanders, vefne de M. Jehan Hebberecht, a donné à » ladicte chapelle ung drap d'Aultel de lassement blancq avecq des estoilles et » les passes semblables.

» Monsieur Florens Van Ecchaute, Sr d'Agrimont et Mad. Adriana Rym, sa » compaigne, ont donné ung bassin et deux Ampulles d'argent avecq des bords » doréz au mitan desquels sont gravés les Imaiges de Jésus, Maria, Joseph.

» Leurs Sermes Altesses ont encoires donné à la Confrarie pour faire ung » Jésus d'argent, la somme de cent cinquante florins.

» Les Gentelz-Hommes de la Chambre de Son Altesse, et les Dames de la » Sermc Infante ont parensemble donné pour faire les deux Imaiges d'argent » de la Vierge Marie et de St-Joseph, dont les noms ensuyvent :

LES CAVALLIERS.

» Don Louys de Velasco.
» Le Prince de Ligne.
» Don Gaston Spinola, conte de Brouay.
» Messire Charles de Lalaing, conte d'Hoochstrate.
» Le conte de Furstemberghe.
» Le baron de Zevemberghe.
» Le conte de Solre.
» Don Juan Nino de Tavara.
» Le conte de Sante Croix.
» Le Prince Despinoy.
» Le conte de Meghem.
» Senor Pallavicino.
» Le conte de Pont de Vaulx, marquis de Mornay.

LES DAMES.

» Dona Catalina Livia.
» Dona Maria Capata Manuel.
» Mademoiselle de Pitthem.
» Mademoiselle de Balançon.
» Mademoiselle de Ste-Aldegonde.
» Mademoiselle de Willerval.
» Madame la contesse de Busquoy.
» Madame la contesse de la Fere.
» Mademoiselle d'Aremberghe.
» Dona Teresa Capata.

» Madame Louyse de Crueninghe, Dame de Croisilles, a donné ung beau » Reliquaire de bois d'Ebbenne pour y enserrer une pieche du Sepulchre de » St-Joseph, et une pieche de la maison où il demeuroit avecq la Vierge avant » qu'il alloit en Egipte.

» Certaines dévotes Personnes ont donné deux Ampulles d'argent avec les » bords doréz.

» Madame Catharina Livia, contesse de Furstemberghe, a donné une Lampe » d'argent.

» Monsieur Alexandre Lombaert, prestre, a donné une couronne de cuyvre » avecq des chandeliers.

» Mademoiselle la compaigne du capitaine Hasser a donné ung Goublet » d'argent pour donner l'abluition aux communians.

» Leurs Sermes A. A. ont donné la somme de cinq cents florins, pour faire » huict paincture (1).

» Les quattre Membres de Flandres ont donné la somme de cent florins à » l'advancement d'ung nouveau Livre de la Confrarie, qui sera couvert d'argent (2).

» Le Ducq de Nieubourg a donné la somme de cent souverains d'argent pour » faire

» Madame Anne de Croy, duchesse d'Arschot, a donné une Lampe de por- » cheleyne ornée d'argent dorré, avecq trois cent florins, à la fondation de » l'huylle pour la faire brusler le loing de l'année.

» Mademoiselle Jolenta de Trejegny a donné une croix d'or.

» Certaine dévote Damoiselle a donné la somme de seize florins, pour faire »

De tous ces trésors, la confrérie de St-Joseph n'a conservé que le livre qui nous les a fait connaître, les tableaux qui ornent sa chapelle et deux reliquaires en argent. Tout le reste, consistant en une valeur de onze cents onces d'argent, a été enlevé à la fin du siècle dernier par ordre de l'empereur Joseph II qui, dans sa manie de tout réformer, trouva le moyen de battre monnaie à Vienne, avec l'argenterie des églises et des couvents de Belgique.

(1) Ce sont les huit tableaux que l'on voit encore aujourd'hui au-dessus de la boiserie qui entoure la chapelle de St-Joseph.

(2) C'est livre dont il a été question plus haut et qui renferme le document reproduit ici.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à signaler à votre attention, la chaire de vérité représentant Adam et Ève chassés du paradis terrestre. Cette œuvre en bois de chêne du sculpteur gantois Liévin Mensch, demande une légère restauration; mais il est probable que la fabrique de l'église qui a restauré avec beaucoup d'entente et de goût les boiseries de la sacristie, entreprendra également la restauration de la chaire de vérité que l'on peut considérer avec raison comme un des beaux monuments artistiques que notre ville possède en ce genre (1).

(1) Cette partie du rapport a été lue en séance du 1er juin 1851.

III

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES.

Quoique nous ne puissions fixer exactement la date à laquelle l'église paroissiale de St-Jacques a été construite, il est certain que sa fondation remonte aux premières années du XIIe siècle. « Nous ne saurons jamais, dit le chevalier » Diericx dans ses *Mémoires sur la ville de Gand,* en quel » temps fut fondé l'église de St-Jacques, et si Sanderus » rapporte que ce fut vers l'an 1100, il se sert de l'expres- » sion *fertur* (on dit) : ce qui indique assez clairement que » ses recherches pour constater l'époque avaient été infruc- » tueuses. »

Pour nous aussi cette date est restée un mystère, malgré les efforts que nous avons faits pour la découvrir. Mais les siècles ont laissé tant de traces de leur passage sur les murs noircis de cet édifice, qu'il devient possible d'assigner à sa construction une date approximative, sans doute peu éloignée de la date authentique que les principaux chroniqueurs fixent à l'année 1120; c'est-à-dire à l'époque de la reconstruction de la plupart des édifices, réduits en cendres par le terrible incendie qui dévora une partie de la ville.

Quant à son architecture, nous dirons franchement que nous ne partageons pas l'opinion de feu M. Voisin, qui

trouve qu'elle « ne présente rien de remarquable. » Il nous paraît au contraire que les deux tours romanes, qui cantonnent la façade principale et dont le savant archéologue Schayes a donné la description dans son *Histoire de l'architecture en Belgique,* peuvent être comptées au nombre des monuments les plus curieux de notre ville; mais il est à regretter que les changements faits en 1667 et plus tard, en aient détruit l'harmonie architecturale. Cependant il serait facile de rétablir cette façade dans son style primitif. Les dépenses que cette restauration nécessiterait, seraient supportées en grande partie, nous sommes fondés à le croire, par les habitants de la paroisse de St-Jacques, si le gouvernement, la province ou la commune consentaient à allouer pour ces importants travaux un subside raisonnable.

Jetons maintenant un regard sur les nombreux tableaux et autres objets d'art que l'église renferme. Cet examen nous convaincra que toutes les descriptions qu'on en a données, sont non-seulement très-incomplètes mais encore très-inexactes.

Si nous nous trouvons aujourd'hui à même de remplir la lacune laissée par nos prédécesseurs, nous le devons, hâtons-nous de le dire, à l'obligeance de Monsieur le curé Robette, qui nous a ouvert les archives de l'église, source féconde où nous avons puisé la partie la plus importante de nos renseignements.

En entrant par le grand portail, la première chapelle qui s'offre à nos regards dans la nef latérale de droite, est la

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Le tableau d'autel représente *La fuite en Égypte,* par *Louis Gerbo.* Il porte cette inscription :

ANNO 1810 FAM. DNI. LUCÆ MAES GAND. MERCAT. PONEBAT,
FECIT ET INV. LOUIS GERBO.

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

L'autel est orné d'un beau tableau de *Maes-Canini*, représentant *le vieux Tobie envoyant son fils avec l'ange*. Il est marqué : MAES-CANINI pt. GAND. 1829.

Contre le mur entre les fenêtres, on remarque un autre tableau cintré, représentant *les âmes du purgatoire délivrées par les anges*, par *Gaspard De Craeyer*.

Cette toile appartenait autrefois à la confrérie de la Sainte-Trinité. L'extrait suivant, tiré des comptes de cette confrérie, de l'année 1670, en fournit la preuve.

Item betaelt den eersten juny aen Sr Jaspar de Craeyer, acht pond gr. voor een schilderye representerende de verlossinghe door de Engels van de sielen int vaghevuer, conforme de ordonnantie ende quittansie, VIII lib.

Cette chapelle anciennement dédiée à St-Martin, patron des *Wynschroeders* (avaleurs de vin), confrérie qui fut supprimée après la révolution française, comme le furent toutes les autres corporations, qui avaient fait quelques siècles auparavant la force et la richesse de la puissante capitale de la Flandre; cette chapelle, disons-nous, était alors fermée par une magnifique barrière en chêne, représentant l'histoire de la fabrication du vin, depuis la récolte du raisin jusqu'à la mise du liquide en futaille, sculptée en relief dans cinq médaillons ovales, réunis à de gracieuses colonnettes par une vigne chargée de feuilles et de fruits artistement fouillés et travaillés à jour. Un sixième médaillon représentait le patron de la confrérie à cheval, jetant son manteau à un pauvre.

Cette belle sculpture, vendue il n'y a pas trente ans à un spéculateur anglais, en même temps que d'autres objets précieux que nous rappellerons à votre souvenir, a été remplacée par un grillage en fer battu, uniforme pour toutes les chapelles qui entourent l'église.

CHAPELLE DE SAINT-CORNEILLE.

Le tableau d'autel représente *St-Corneille bénissant des enfants malades,* peint en 1813 par *J. De Loose.*

Sous la fenêtre on voit une composition peinte sur trois panneaux, représentant *la prédication et le martyre de St-Liévin.* Des vues prises dans l'ancienne abbaye de St-Bavon, sont reproduites dans le lointain.

Le martyre de St-Corneille, peint sur toile, est exposé en face de l'autel.

CHAPELLE DE LA SAINTE-CROIX.

Le tableau ovale qui orne l'autel, retrace *le Christ entre les deux larrons.* Il est peint sur bois par *Michel Coxie,* ainsi que les deux autres, représentant *la Naissance de Jésus-Christ* et *sa Réssurrection,* encadrés dans la boiserie. « Mais, dit Descamps, en parlant de ces productions, le » calvaire autrefois carré a été ajusté d'une forme presque » ronde et ensuite lavé et presque usé. » En effet, les mauvaises restaurations que ces tableaux ont subies à diverses époques, ne permettent plus de reconnaître le pinceau du célèbre Coxie.

Dans la partie de la boiserie qui couvre le mur en face de l'autel, on voit encore deux tableaux; l'un représente *le prodige du serpent d'airain élevé par Moïse,* et l'autre *l'Invention de la croix,* peints sur toile par *De Cleef.* Au-dessus de ceux-ci, la muraille est décorée dans toute sa largeur et en partie dans sa hauteur d'une grisaille sur toile d'un beau faire, servant d'encadrement à un tableau médiocre de petite dimension, représentant *la Salutation angélique.* Au bas de la grisaille, exécutée en l'honneur de la famille Luytens, qui dota l'église de St-Jacques de ses plus beaux ornements en marbre, comme nous le verrons plus

loin, on lit une inscription flamande donnant le crayon généalogique de cette famille (1).

Cinq petits anges tenant chacun un instrument de la passion du Sauveur, décorent la corniche de la boiserie. Admirablement sculptés en bois par une main habile mais inconnue, il est vraiment surprenant que la fabrique de l'église ait pu les soustraire à la rapacité des spéculateurs étrangers.

En sortant de cette chapelle pour se rendre à celle de Ste-Barbe, on passe devant un petit monument funèbre incrusté dans la muraille et élevé à la mémoire de Jean de Dixmude et de sa femme Jacqueline Dullaert (2).

(1) Voici cette inscription :

D. O. M.
Ter sal. memorie
van Jaecques Luytens fs Jaecques
ende Jenne Alaerts fa Passcharis
syne huysvrouwe
stierf 20 februari 1640 aut 82 jaeren
syn huysvrauwe 21 maerte 1643 aut 77 jaeren
Hebben verweckt eenen erfghename
met name Jaecques Luytens
getrauwt met Lucie van Hauweghem fa Baudewins,
is gestorven 20 februari 1636 aut 30 jaeren
syn huysvrouwe 24 april 1661 aut 52 jaeren.
welck geprocreert hebben 5 kinderen
te weten
Jaecques stierf 20 augusty 1650 aut 19 jaeren
Jan Bapt.
Pieter 4en october 1660 aut 27 jaeren
Marie
Jenne 17en mey 1635 dach haerder gheboorte
R. I. P. Amen 1697

(2) Ce monument est décoré de ces huit quatiers :
Dixmude. Waele. vanden Hole. Reyphins
Dullaert. Keerberch. de Lespine. de Laval.
et porte l'inscription suivante :
Sepulture vanden Edelen ende weerden
Heere Joncheer Jan van Dixmude mer. Joos
zone, Ruddere, ende van vrauwe Margriete

CHAPELLE DE SAINTE-BARBE.

La confrérie à laquelle cette chapelle est réservée, formait autrefois avec celle de la Ste-Trinité, dite : *de la Fontaine,* celle de Ste-Agnès, dite : *de Boomlooze-mande,* et celle de *Maria t'eeren,* dont nous aurons occasion de parler plus loin, les quatre chambres de Rhétorique de Gand. La première avait sa chapelle à l'église paroissiale de St-Nicolas, la seconde avait la sienne à l'église de St-Jean, aujourd'hui St-Bavon, et la troisième à l'église paroissiale de St-Jacques. La confrérie de Ste-Barbe, dont l'origine remonte aux dernières années du XVe siècle, avait sa chapelle à l'église de Notre-Dame à St-Pierre, puis elle vint s'établir à St-Jacques, où elle réside encore aujourd'hui (1).

vanden Hole, Schiltenape heere vanden Balghe,
Groot-Schaeteweghe etc. metgaders eerbare
ende discrete Joncvrouwe Jacquelyne Dullaerts,
dochter van Ghyselbrecht ende Marie de Lespine,
voorseytz Joncheer Jans lieve gheselnede die
achterlatende heeren Lieven Canonynck
vander cathedrale kercke van Sente Baefs
binnen deser stede, Philips Canonynck van
onser vrauwe te Dendermonde, Joncheer
Jan ende Joncvrauwe Quintine ghetraut
hebbende Mr Bartholomeus de Bisscop
Jans zone, huerlieder ghetrauwe kinderen
hebben doen maken dese memorie ende zyn
overleden dese weerelt Jonckeer Jan vander
oude van LXX Jaren overleet, den XXe sprocle
XVeLII, ende Joncvrouwe Jaquelyne vanden oude
van LXIIII Jaren overleet den, XVIIste mey
XVeLXIIII wiens zielen
ghenadich zy Godt
Almachtich.

(1) Plusieurs savants ont écrits sur les chambres de Rhétorique, mais il s'en faut que tous les documents aient été consultés. Les archives communales de Gand possèdent un gros volume in-folio, dans lequel on a réuni toutes les pièces qu'on a pu trouver, concernant ces associations littéraires. Ce volume est intitulé : *Rhetorique-Kamers in Vlaenderen.* 1437 *ad* 1819.

Le rétable de l'autel, entièrement en marbre sculpté, qu'une main ignorante a badigeonné à l'huile, renferme un tableau représentant *Sainte-Barbe portée sur un nuage, le calice et l'hostie à la main; au bas est un blessé couché, invoquant cette Sainte pour obtenir la guérison de ses blessures,* par *Jean De Cleef.* Cette œuvre est l'une des premières de ce maître.

Une boiserie en chêne d'un beau style, ornée de deux médaillons, dans lesquels *le baptême* et *le martyre* de Ste-Barbe sont sculptés en bas-relief, entoure la chapelle. Cette boiserie a été exécutée en 1746, aux frais de la confrérie et il est possible qu'elle est l'œuvre de *Jacques Martens,* qui travaillait à cette époque pour l'église de Saint-Jacques (1). Toutefois, nous n'affirmons pas que le confessionnal qui porte le millésime de 1712, soit de la même main, quoique les statues de *St-Pierre,* de la *Madelaine répentante,* de l'*Humilité* et de la *Pénitence,* qui le décorent, soient dignes d'un artiste distingué. Ces sculptures devraient subir la même restauration que le rétable de l'autel, car là aussi la couleur à l'huile a étendu ses ravages.

CHAPELLE DE SAINT-AMBROISE.

Le tableau d'autel représente *St-Ambroise réprimandant le prince Théodose.* Cette belle toile qui ne porte point de signature, est due au magique pinceau de *Nicolas Roose* (2).

Le second tableau qui orne cette chapelle est la vaste composition du *Jugement dernier,* par le même, « composition considérable, dit Descamps, où le génie de l'auteur » est sans bornes (3). » Cette belle œuvre, exécutée en mé-

(1) *Resolutie-Boeck.* 1702-1750.

(2) Voyez : Descamps, Mensaert, Spruyt, dans l'inventaire de 1777, et les archives de la Commission des monuments, vol. A, p. 196.

(3) *Vie des Peintres,* t. I, p. 289. Paris, 1753.

moire de Pierre van der Haeghen et de sa femme Françoise de Neyt, comme l'atteste l'inscription placée au bas du cadre (1), a été restaurée en 1685, par Jean De Cleef, pour la modique somme de trente-deux escalins (2). Depuis cette époque, de soi-disant restaurateurs n'ont fait qu'ajouter aux dégradations que le temps et le soleil ont fait subir à cette vaste composition (3).

CHAPELLE DE NOTRE-DAME, DITE — MARIA T'EEREN.

Cette chapelle est réservée à la célèbre confrérie de ce nom que l'on comptait autrefois, de même que celle de Ste-Barbe dont nous avons déjà parlé, au nombre des quatre chambres de Rhétorique si célèbres dans les annales littéraires et dramatiques de la Flandre. Elle fut fondée en 1478, quoique ses statuts ne reçurent la sanction du Magistrat de Gand qu'en 1484 (4).

(1) D. O. M.
ET PYS MANIBVS DNÆ FRANCISCÆ DE NEYT Fa. NICOLAI
DILECTÆ CONIVGIS OCTAVO CAL, AVG, 1636, PRÆREPTÆ,
POSVIT, PETRVS VAN HAEGHEN PETRI Fus QVI SEPT,
CAL, 9BRIS 1640, SECVTVS, ET EOD EXOPPOSITO
MONVMENTO SEPVLTVS, MEMORIAM CHRISTI
IVDICANTIS POSTERIS RELIQVIT.
REQVIESCANT IN PACE
1640.

(2) Den 13 july (1685) betaelt aen Mr Joannes De Cleef voor vermaecken ende repareren van de schilderye van t'oordeel, als p. billet, ordonnantie ende quittantie, — XXXII schellingen gr.

(3) Il y a quelques années, le prédécesseur du curé actuel crut devoir faire subir à cette toile, des changements qui devaient avoir pour résultat de détruire en grande partie l'effet de l'œuvre de Nicolas Roose, mais l'artiste qui fut chargé de cette mutilation eut le bon esprit de ne se servir que de couleurs à la colle, faciles à faire disparaître.

(4) Dans un intéressant article sur les quatre chambre de Rhétorique de Gand, inséré dans le *Belgisch Museum*, t. I, p. 417, Mr Ph. Blommaert a publié les statuts de *Maria t'eeren*, extraits du registre de cette société, conservé aux archives de l'église de St-Jacques.

Les archives de la confrérie de *Maria t'eeren* sont peu nombreuses, mais elles renferment des renseignements curieux et peut-être inconnus sur la constitution et les usages de cette association dramatique qui comptait l'historiographe Marcus van Vaernewyck au nombre de ses poëtes. Le plus ancien livre des comptes qu'elle possède encore, commencé en 1556, nous apprend que le beau tableau de l'autel, représentant *l'Assomption de la Vierge,* dû au pinceau de *Jean De Cleef,* n'a coûté que trente-six livres de gros, comme l'atteste l'extrait suivant, tiré des comptes de 1673 à 1679.

> Item betaelt aen Joannes De Cleef
> over een nieu schilderye, Maria ter Eeren,
> ende het accomoderen van het oude
> stuck, conforme syne quittancie de
> somme van — 36 lib.

Deux paysages oblongs avec figures, représentant, l'un : *la Sainte Vierge délivrant les âmes du purgatoire,* l'autre : *l'Annonciation,* décorent les murs au-dessus du revêtement en marbre blanc et noir qui entoure la chapelle. Ce revêtement et le banc de communion, sont l'œuvre du sculpteur gantois *Jacques Martens,* qui vivait vers le milieu du siècle dernier (1754). Il est probable qu'il sculpta également les statuettes du *Sauveur* et de la *Mère de Dieu,* qui se trouvent à l'entrée de la chapelle.

CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS.

Le tableau d'autel représente *Saint-Nicolas distribuant des aumônes en bénissant une pauvre vieille femme,* par *Le Plat.* Il est marqué : G.-L. PLAT, ANNO 1684.

Une belle toile par Don *Antonio van den Heuvel,* représentant *le couronnement d'épines,* décore le mur à côté de l'autel. Puis, au-dessus du confessionnal sculpté dans le

meilleur goût et portant le millésime de 1693, on voit un paysage avec figures, d'une exécution des plus médiocres.

CHAPELLE DE SAINT-LIBOIRE.

Le tableau d'autel représente *les apôtres St-Pierre et St-Paul à genoux, en extase devant l'enfant Jésus, qui leur apparaît sur le globe terrestre soutenu par les anges,* par *De Cleef.*

Le confessionnal sculpté en chêne et décoré des statuettes de *St-Pierre* et de *la Madelaine répentante,* d'une belle exécution.

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Une sainte famille, par *De Cleef,* orne l'autel. En face on voit *les Vendangeurs,* par *Nicolas Roose;* très-belle composition exécutée pour le rétable de la chapelle des *Wynschroeders,* dont nous avons donné la description plus haut. Cette magnifique toile exige d'urgentes restaurations.

CHAPELLE DE SAINT-LIÉVIN.

Le tableau d'autel représente *le martyre du patron de la chapelle,* par *De Cleef.*

Au-dessus du confessionnal on remarque un tryptique digne de fixer l'attention. Le sujet du milieu, peint sur toile, nous offre *le baptême du Christ,* sur le volet de droite *Jean de Claerbout et ses huit fils* sont représentés à genoux dans le costume du XVIIe siècle; sa femme, *Catherine van Pilcke* et sa fille unique *Catherine de Claerbout,* figurent sur le volet de gauche. Les revers de ces deux panneaux retracent les images de *St-Jean Baptiste* et de *Ste-Catherine.* Au bas de ce tryptique, on lit l'inscription suivante :

Hier voren in S-Lievens capelle licht
begraven den eersamen Jan Clarbout dāne
metgaders ioncvrou Catelyne van Pilcke
syn huysvrou in houwelicke gheweest twee
vyftich jaeren, hebben tsamen ghehat neghen
kinderen, Joos, Jan, Bauduin, Adrihaen,
Anthonie, Ghyselbrecht, Cateline, Anthonie,
Machiel.

CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

Le martyre de cette Sainte, peint sur toile par *Robert Van Oudenaerde,* orne l'autel. « Ce tableau a du mérite, dit » Descamps; mais, ajoute-t-il, les têtes n'ont ni noblesse ni » caractère. »

CHAPELLE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

Si la chapelle que nous venons de quitter n'offre rien de très-remarquable, il n'en est pas de même de celle où nous entrons.

L'autel construit en 1669, entièrement en marbre blanc et noir, est orné d'une fort belle toile de *Gaspard De Crayer,* représentant la *rédemption des esclaves chrétiens.* Les comptes de cette confrérie, fondée en 1642 par l'évêque Antoine Triest, pour le rachat des esclaves chrétiens, nous apprennent par l'extrait suivant, que cette toile a coûté cent livres de gros.

Item betaelt den vyfden januar XVI^c neghen en sestich, aen Sr Jaspaer De Crayer hondert en thien pond gr. ende dat over den schilderye voir den Autaer van de H. H. Dryvuldichheyt, conforme de ordonnantie mitschaders noch twee pont acht sch. over den schilderye staende boven de voorkerck deure. Samen volghens de quitansie, — I^cXII lib. VIII sch. gr.

Autour de la chapelle règne un revêtement en marbre orné de pilastres, dont les chapiteaux sont soutenus par de gracieuses têtes d'anges. Au-dessus de ce revêtement

en face de l'autel, on remarque une des plus vastes compositions de *Jean De Cleef, les Trinitaires rachetant les esclaves chrétiens*. Dans cet œuvre, l'élève en traitant le même sujet que son maître Gaspard De Crayer, a prouvé qu'il était digne de marcher sur les traces de l'illustre peintre qui lui confia l'achèvement de ses ouvrages avant de mourir. Ce tableau que Descamps regarde comme le chef-d'œuvre de ce maître, est le seul de cette église qui porte le monogramme de Jean De Cleef (I D C. Ft 1698). La quittance de l'artiste est encore conservée dans les archives de la confrérie, la voici :

Den onderschreven bekendt ontfanghen te hebben uyter handt van Myn Heer Duyvelant, de somme van hondert ponden groote permissie, dat over de schilderye dick ghemaekt ende ghelevert hebbe staende in de cappelle van ald. H. Dryvuldicheyt, representerende de verlossinge van de christene slaeven. Actum desen 9 july 1698.

JOANNES DE CLEEF.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA CONSOLATION, DITE — ONSE LIEVE VROUWE TEN TROOST.

L'autel est orné d'une toile admirable, représentant *la Mère de Dieu intercédant auprès de son divin fils pour la guérison des infirmes*, par *Gaspard De Crayer*. Ce tableau est compté au nombre des meilleurs de ce grand peintre.

CHOEUR.

Si l'on excepte la cathédrale, Gand ne possède aucune église dont le chœur puisse être comparé, tant pour la richesse que pour le bon goût de ses ornements, à celui de St-Jacques, bien que cette partie de l'église ait considérablement perdu, depuis que les magnifiques stalles qui prolongeaient le chœur actuel jusqu'aux piliers de la tour, ont été vendues à un spéculateur anglais. Ces stalles qui exci-

taient l'admiration générale, étaient l'œuvre de deux artistes gantois, *Jacques Coppens* et *Jean Hebbelynck*, qui terminèrent leurs travaux en 1719. Antérieurement à cette époque, le chœur de St-Jacques était orné d'autres stalles qui eurent sans doute à souffrir des excès des Iconoclastes pendant les troubles du XVIe siècle, car les comptes de l'église nous apprennent, qu'en 1568 le sculpteur *Baudouin De Vos* fut chargé de les restaurer.

Le maître-autel entièrement en marbre blanc et noir, est orné d'un très-beau tableau, représentant le *Martyre de St-Jacques*, par *Jean Bockhorst*, dit — *Langen-Jan*. Cette toile a été offerte à l'église de St-Jacques, par Marie-Anne-Thérèse d'Hane, comme l'attestent les armoiries et l'inscription suivante placées au bas du tableau :

> Dono dedit D. Joan. de Jonghe et Dla Maria van der Haghen coniuges Ponebat nob. Dla Maria-Anna-Theresa d'Hane, ex filia neptis.

Si nous consultons les comptes de l'année 1601, nous trouvons qu'à cette époque le sculpteur *Jacques Haustraete* sculpta quatre anges pour les colonnes du maître-autel, ainsi que la statue du patron de l'église qui le surmonte.

Dans le chœur à droite de l'autel, on remarque le tabernacle, haute et élégante tourelle d'architecture grecque, dont la flèche couronnée d'un pélican dans son aire, touche au sommet de l'ogive qui joint les colonnes de l'édifice. Les marbres les plus précieux ont été employés à la construction de ce gracieux monument. Les six faces visibles du soubassement destiné aux vases sacrés, sont fermées par des portes en cuivre travaillées à jour en arabesques, se joignent au centre à un médaillon gravé au burin, représentant pour chaque porte un sujet différent, tiré de l'ancien et du nouveau Testament, savoir : *le Calvaire, — le sacrifice d'Abraham, — le grand-prêtre Alchimelech présentant les pains sanctifiés à David, — le prodige du*

serpent d'airain, — la manducation de l'Agneau pascal, d'après l'ancienne loi, — et *les Juifs nourris de la manne céleste dans le désert.*

Le millésime de 1593 gravé sur chacune de ces portes, fait supposer qu'elles appartiennent à une époque bien antérieure à la construction du tabernacle, au-dessous duquel nous lisons l'inscription suivante :

HIC JACENT Ds JOANNES BAPta ET Da
MARIA LUYTENS, QUI MARMORE HOC CHORUM
ET EUCHARISTIAM DECORARUNT
OBIIT ILLE 14a 7bris 1704
ILLA 2a july 1705
REQUIESCANT IN PACE.

Ce tabernacle peut être compté parmi les plus belles pièces de ce genre que la Belgique possède; mais hélas! n'est-il pas déplorable que la brosse profanatrice du badigeonneur n'ait pas plus respecté la tourelle sacrée que les sculptures et l'autel de la chapelle de Ste-Barbe? Espérons que la fabrique de l'église, mieux inspirée, ne réculera pas devant de légères dépenses, pour rendre à ce monument son premier éclat.

Vers la fin du XVIIe siècle, le tabernacle avait sa place sur le maître-autel comme dans la plupart des temples catholiques, et à ce sujet les comptes de l'année 1681 nous disent, que les peintures qui couvraient les portes étaient de la main de Jean De Cleef (1).

Pour achever l'inspection du sanctuaire, il ne nous reste plus qu'à jeter un coup-d'œil sur la tombe de Guillaume de Bronchorst et de sa femme Marie de Warluzel, beau

(1) 1681 — Item betaelt aen Sr Joannes De Cleef de somme van dry ponden twaelf schellingen groote over het schilderen van de twee deuren in het tabernaeckel van den hoogen autaer met het schilderen van de sielen in vaeghevier dienende in den vasten inde meditatie, volgens syne quittantie, dus — III lib. XII sch. gr.

monument funèbre en marbre blanc, où les défunts sont représentés couchés, les mains jointes et les pieds appuyés sur un chien. Ce morceau de sculpture qui n'est pas sans mérite a été exécuté en 1695 par *Jean Mattheys* (1).

Derrière le chœur en face de la chapelle de *Maria t'eeren,* on voit un grand tableau dont la partie supérieure représente *le mystère de l'Eucharistie,* et la partie inférieure un sujet de l'ancien Testament : *le grand-prêtre Alchimelech donnant les pains sanctifiés à David*, peint en 1752 par *Frans Pilsen* (2). Nous aurons occasion de

(1) 1695 — Item betaelt aen Jan Mattheys beeldtsnyder over het maeken van een marbele tombe in den choor, volgens het accord ende quittn. — lib. 183-6-8.

La tombe de Guillaume de Bronchorst et de sa femme Marie de Warluzel est décorée de ces huit quartiers :

BRONCHORST.	WARLUZEL.
BOSHUYSEN-DIT-GUINES	BONNIERES-SOVATRE.
VLIET.	CORTENBACH.
SUYS.	HALLEWIN-MALDEGHEM.

et de l'épitaphe suivante :

D. O. M.
GUILIELMUS A BRONCHORST ET MARIA DE WARLUSEL
ORTUS ATQUE ORIGINIS NOBILITATE SUPPARES,
ILLUSTRISSIMÆ DOMUS AVITA DECORA,
VLIETÆ, BOUCHORSTI, VOORHOUTI ET PLURES TITULOS,
ET NOMINA, TERRAS, ET OPES POSTERIS RELIQUERUNT,
ILLE, AN : SAL : MDCXXXV. ÆT : LXVI. XV KAL : FEB :
HÆC, AN : MDCXXXVI, ÆT : LX. IIX KAL : FEB :

Derrière la tombe, dans la nef latérale on lit :

ADESDUM VIATOR.
GUILIELMUS A BRONCHORST ET MARIA DE WARLUZEL
HIC SITI SUNT.
THALAMI DUM VIVERENT TUMULI, DUM REVIVISCENT,
CONSORTES.
ILLUSTRIA NUPER NOMINA NUNC CINIS TE UMBRA.
HUMANA OMNIA VANA SUNT ET INANIA
ÆTERNA SEQUERE.

(2) Le *registre des résolutions de la fabrique de l'église,* séance du 3 janvier 1752 contient f° 14 v° : « Ten selven daeghe syn voornoemde heeren van den eedt over een ghecommen ende gheaccordeert met Sr Frans Pilsen, schilder binnen dese stadt tot het maeken ende schilderen een groot stuck

revenir sur ce peintre, lorsque nous parlerons de la sacristie.

Contre les piliers de la tour, dans le revêtement en marbre qui les couvre, on remarque les portraits de *St-Pierre* et de *St-Paul,* peints sur toile par *Van Huffel.*

La chaire de vérité d'un style à la fois simple, élégant et sévère, est l'œuvre du célèbre sculpteur gantois *Charles Van Poucke.* Sur les quatre faces on admire de gracieux bas-reliefs en marbre, représentant : 1° *la Naissance de Jesus-Christ,* 2° *la Bénédiction des enfants,* 3° *le Christ et la Samaritaine* et 4° *la Salutation angélique* (1). Au-dessous de la chaire, l'artiste a placé la statue en marbre de *Saint Jacques expliquant les saintes Écritures au peuple.* Quant à la rampe de l'escalier figurant une vigne artistement travaillée et les autres sculptures en chêne, nous croyons

ofte schilderye van boven representerende het alder H. Sacrament des autaers, ende van onder eenighe personagien van het voornoemde hoogweirdigh misterie, welcke voornoemde schilderye sal dienen ende ghestelt worden in een groot cieraet-werck achter den hooghen autaer deser kercke, waer van mentie ghemaeckt is by resolutie van den 8en ber 1751 hier vooren f° 10 v° en 11 recto, dit omme ende voor de somme van veertich ponden grooten steerck wisselghelt, voor welcke voornoemde somme hy sal verobligeert syn de voornoemde schilderye te maecken ende schilderen inghevolghe de schitse door hem hedent aen d'heeren van den eedt gheexhibeert, emmers alles buyten critique ende reproche mitsgaders daer toe te leveren den noodighen doeck ende voordere toebehoorten al het ghone alsoo by hem is gheaccepteert ten welcken effecte hy dese heeft onderteekent. »

— Les comptes de la fabrique de l'église de St-Jacques, du 1er mars 1751 au 5 mars 1753, contiennent : « Betaelt aen Jacobus Martens meester beelthouder de somme van zes-en-dertigh ponden grooten over den arbeyt ende leveringhe van hout tot het beelthoudene werk staende achter den hoogen autaer deser kerke als by rekeninge, specificatie, ordonnancie, — 36 lib.

(1) Le registre des résolutions de la fabrique de l'église, du 2 mars 1787, f° 196 v°, contient le contrat passé par devant notaire entre les marguilliers et Charles Van Poucke. Il y est stipulé que celui-ci devait exécuter les travaux prescrits pour la somme de 4,000 florins argent de change. Selon cet acte le 2e bas-relief devait représenter *Jésus-Christ prêchant au temple;* et le 3e, *Jésus réprimandant les Juifs qui accusaient une femme d'adultère.*

qu'elles ont été exécutées d'après les dessins et sous la direction de Charles Van Poucke, par *Jacques De la Geye,* sculpteur habile mais ardent révolutionnaire, que les Jacobins élevèrent, lors de leur invasion en Belgique, à la charge de commissaire de police de la section de la Liberté.

A quelques pas de la chaire de vérité, contre l'un des piliers qui soutiennent la tour, s'élève le mausolée d'un bienfaiteur de l'humanité, de Jean Palfyn, le célèbre inventeur du forceps, qu'une femme poëte et mère, Maria Doolaeghe, illustra dans ses chants (1). Le monument dû au ciseau de *Charles Van Poucke,* représente *une femme versant des pleurs sur la tombe de Palfyn.* Cette statue qui inspire une véritable douleur, bien drapée et parfaitement posée, est une des meilleures productions de ce maître. Le cénotaphe porte l'inscription suivante :

D. O. M.
ET IMMORTALI
PALFINI GENIO
CURA
COLLEGII MEDICI HUIUS URBIS
ÆRE ET MUNIFICENTIA
PLURIUM
BONARUM ARTIUM REMUNERATORUM
ERECTUM ANNO 1784.

Le premier monument élevé à Palfyn en 1783, se trouve en face de celui-ci. Ce n'est qu'un simple cippe en marbre

(1) Les six premiers vers de ce poëme semblent être faits exprès pour le mausolée de Palfyn, les voici :

'k Ben moeder : 't zegt genoeg, opdat ik voor u kniel' —
Den warmen toon u zing', geofferd door de ziel;
Op uw eerwaerdig graf, Palfyn, gebloemte strooije;
Erkentelyk nederzink', de handen samenplooije,
En 't dankgebed u storte, u, die aen 't zwak geslacht,
Naest Gode de eerste, hulp in doodsgevaren bragt.

noir, au milieu duquel sont suspendus en trophée, entre deux rameaux de chêne, les forceps et les autres instruments de chirurgie inventés par cet habile praticien (1).

Avant de nous rendre à la Sacristie, il est nécessaire que nous jetions un regard sur le jubé. L'architecture en est gracieuse et parfaitement en harmonie avec celle adoptée dans le chœur et dans les chapelles. Ici encore nous découvrons un sculpteur de mérite, *Jean Prendhome,* qui exécuta en 1695, les deux anges qui couronnent le buffet de l'orgue (2).

Sacristie.

Vers le milieu du XVIIe siècle, une nouvelle sacristie fut ajoutée à l'ancienne, et les comptes de 1665 nous apprennent qu'un certain *Jacques Moens* peignit un tableau pour la cheminée.

En 1751 cette partie de l'édifice fut reconstruite et agrandie, et *Frans Pilsen* fut chargé de peindre pour la

(1) A. Voisin a écrit une intéressante notice sur la vie et les travaux de Palfyn.

(2) Item betaelt aen Jan Prendhome, M^r beeldtsnyder over het maeken van St-Jacob ende twee engelen boven t'doxhael, als per billet, ord. ende quitt., lib. 5-3-4 (*Comptes de l'église de t'année* 1695).

Le jubé nous rappelle que nous avons cherché vainement dans les archives de l'église de St-Jacques, un exemplaire d'une œuvre musicale, publiée en 1665 par J. Van der Wielen, maître de musique de cette église. Cet ouvrage, petit in-4°, d'une rareté extrême, dont Mr C.-P. Serrure possède un exemplaire qu'il a bien voulu nous communiquer, est intitulé :

CANTIONES NATALITIÆ QUATUOR ET QUINQUE TAM VOCIBUS QUAM INSTRUMENTIS DECANTANDE. AUCTORE J. VANDER WIELEN ECCLESIÆ PAROCHIALIS S. IACOBI GANDAVI MUSICO-PRÆFECTO.

—

ANTVERPIÆ APUD HÆREDES PETRI PHALESII, TYPOGRAPHI MUSICES, AD INSIGNE DAVIDIS REGIS. M. DC. LXV.

La vignette du titre représente, le roi David dans un cercle, sur lequel on lit : LAUDATE DOMINUM IN PSALTERIO ET CYTHARA.

boiserie de la cheminée de la chambre dite : *de boeteniers-kamer,* un tableau représentant *l'apôtre de l'Espagne, prêchant l'Évangile au peuple.* Ce tableau bien touché et d'un beau coloris, ressemble si peu aux œuvres que nous connaissons de cet artiste, qu'il faut pour se convaincre, qu'il est réellement dû au pinceau de Pilsen, plus connu comme graveur que comme peintre, le témoignage irrécusable des comptes de l'église de St-Jacques, où nous trouvons :

Betaelt aen Frans Pilsen de somme van vyftigh guldens wisselgelt, over het schilderen van het schouwstuck in de schauwe der sacristye deser kerke, als per ordonnantie en quit. comt in courant gelt, — lib. 9-14-5 (*Registre des Comptes du 5 mars 1753 au 2 juillet 1785*) (1).

Sur la cheminée nous avons remarqué deux superbes reliquaires en ébène, garnis de bas-reliefs en argent repoussé d'un beau travail, représentant des sujets tirés des croisades. Ces reliquaires appartiennent à la confrérie de la Ste-Trinité.

Disons ici un mot du fameux ciboire que Voisin croyait d'or massif, parce que Marcus van Vaernewyck l'avait dit avant lui. Cette belle pièce d'orfévrerie, du poids de 33 marcs, 6 onces et 2 esterlins, n'était pas un ciboire d'or massif, mais bien un *ostensoir en vermeil,* garni de pierres précieuses et de perles fines, dont il existe encore un dessin du XVIe siècle, conservé dans la collection de Mr P.-J. Goetghebuer et que nous produisons ici en gravure.

L'exactitude de ce dessin, trouvé dans un exemplaire

(1) Lorsque l'on jette les yeux sur l'ensemble des travaux de menuiserie de la chambre, dite : *de Boeteniers-kamer,* on doit reconnaître que le tableau a été fait exprès pour la boiserie. Opinion que les comptes du 5 mars 1753 au 2 juillet 1755, confirment par l'extrait suivant : « Betaelt aen Pieter Verpoest meester schrynwercker over syn billet van leveringhe der twee archive cassen ende boeserye der schauwe in de sacristye deser kercke, als per ordcie en quit. — lib. 56-4-7. »

in-4° de l'*Historie van Belgis* du poëte van Vaernewyck, n'est pas seulement prouvée par l'époque à laquelle il a été exécuté, mais encore par un ancien inventaire reposant aux archives de l'église de St-Jacques, où toutes les parties de l'ostensoir sont spécifiées (1). Cette admirable production, dûe sans doute à l'un de nos plus célèbres ciseleurs flamands du XVe siècle, a disparu il y a longtemps, du trésor de l'église.

Cette perte n'est pas la seule que les arts aient à déplorer. Comme la plupart des temples chrétiens aux XVIe et XVIIe siècles, l'église paroissiale de St-Jacques possédait de magnifiques *verrières*, peintes par *Rombaut Van de Vekene*, le célèbre peintre sur verre, qui exécuta quelques-uns des magnifiques vitraux qui ornent encore l'église de St-Jacques, à Anvers (2).

Les comptes de l'année 1604 nous apprennent, que cet artiste fut chargé de peindre cinq verrières, représentant *l'abbé de St-Pierre et le Castillan*, sujet que nous avons vainement cherché à expliquer (3). Le 27 novembre 1605,

(1) Nous extrayons de cet inventaire les paragraphes suivants :

Alder eerst een christaelen cruyse hanghende an de remonstrance ghestoffeert met gaut en ghestimeert ses ponden grooten.

Item, een gauden herte hanghende an de zelve remonstrance weghende seven inghelschens ghestimeert twee guldens den inghelsche sonder fatsoen.

Item, een gauden cruysken hanghende als vooren gheestimeert op twyntich schellynghen grooten.

Item, de remonstrance weghende een hondert en sevenensestich oncen ghestimeert met het vergulden ende fatsoen twyntich schellynghen d'once.

Item, het maentje van de voorse remonstrance weeght twee oncen een half geestimeert als vooren.

Item, een vergulden croone met twee hondert ende eenentwyntich fyne peerlen dienende tot de selve remonstrance weghende thyen oncen met de peerlen geestimeert twyntich schellyngen d'once ende de peerlen tot drye stuyvers het stuck.

(2) Voyez le *Dictionnaire des peintres*, par Ad. Siret.

(3) 1604 — Betaelt Rombaut Van de Vekene ghelaes scryvere van Andwerpen voor de ghelaes-veynsters van den Abt van St-Pieters ende den

Ch. Onghena Sc.

Van de Vekene passa un acte avec les membres de la fabrique de l'église, par lequel il s'engageait à peindre six *verrières*, rappelant *l'histoire de l'apôtre de l'Espagne*, entièrement semblables à celles qu'il avait faites peu de temps auparavant, pour l'église de St-Jacques à Anvers (1).

Puisque nous parlons de peinture, il convient de jeter

Castiliaen, mitsgaders X sch. gr. van promissieghelt, tsaemen, — lib. XXVI, X sch. gr.

Betaelt Mensius de Praet voor maeken van den iserwerck om het coperwerck aen te vlechten tot beschermen van den ghelaes veynsters tot vyf veynsters ten II p. tsuck mits by daertoe moeste leveren de yseren raemkens omme de veynsters van het glas mede vast te maeken, t'saemen X lib. gr.

Item, betaelt Pierre De Mettere voor zynen haerbeyt van het vlechten van den coperdraet van voorseide veynsters, I tot XX sch. gr. ende dander tot XXV sch. gr. stick, bedragt de somme van VI lib. gr.

Betaelt Gheeraert Van Hasseck voor coperdraet te vlechten van vyf veynsters om tmaeken van den arnasschie tot beschudden van de ghelaes veynsters, — IX lib. XVIII gr.

(1) Voici cet acte :

Dezen 27 november 1605 zyn pastoors ende keercmeesters van St-Jacobs keercke in Ghendt ter eendere ende Rombaut Van de Vekene ter andere met elcanderen veraccordeert van tmaeken van zes ghelaesveynsters in de zelve keercke in der manieren naervolghende : in den eersten dat hy Rombaut belooft heeft zoo hy doet by dezen, dezelve te maeckene mette historye van St-Jacops, in alder vormen ende manieren, zoo die zyn staende in St-Jacobs keercke binnen Andwerpen, mette zelve coleuren die danof zullen den monster wezen ende daer toe temployeren tbeste bourgoens ghelas ende loot, ende in dupperste rouden zullen ghestelt worden de wapene van de ghene die ghevende, al twelcke de voornomde Rombaut belooft te doene in alder bester vormen ende manieren dat doendelic wort, ende die allegader te stellene ende rechtene, al ter goeder trauwen ende zonder arghelist ten lancxsten onthier ende alf ougste naestcommende, dies zullen de yseren roeden, by my te doen maecken betaeld worden by der keercke, daer vooren de voornoemde Rombaut zal hebben derthien ponden grooten voor elcke veynstere, die de voornoemde pastoor ende keercmeesters hem daer vooren beloven te betalene of emmers hen te bewysene up de ghevers van dies, verbindende in al tghene voorscreven by Rombaut zynen persoon ende goedynghen present ende toecommende, toorconden elcx hanteecken.

Romboidt Van de Vekene.

un regard sur les tableaux que la fabrique de l'église a cru devoir mettre au rebut et parmi lesquels il s'en trouve qui sont bien certainement dignes d'un meilleur sort; tels sont :

1° *Le Baptême du Christ,* bonne toile qui ornait autrefois l'autel de la chapelle réservée aux fonts baptismaux. Ce tableau peint en 1681 et attribué à *Jean De Cleef,* a beaucoup souffert; cependant il mérite l'importante restauration dont il a besoin, pour reprendre la place qu'il occupait jadis.

2° *La Mort de Ste-Anne,* bon tableau en très-mauvais état.

3° *La Fuite en Égypte.*

4° *La Vierge Marie apparaissant à St-Jacques au milieu d'une forêt.*

5° *St-Jacques combattant les infidèles.*

6° *St-Jacques expliquant les saintes Écritures.*

Ces quatre derniers tableaux sont des paysages avec figures, qui décoraient autrefois le chœur au-dessus des anciennes stalles.

Il est fâcheux que jusqu'à ce jour, on n'ait pas encore songé à sauver ces tableaux, qui ne sont pas sans quelque mérite, d'une destruction complète et inévitable au milieu des débris de mobilier de toute espèce, qui encombrent l'étroit réduit où ils sont relégués.

Pour terminer l'inspection de l'église paroissiale de Saint-Jacques, il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à monter à la grande tour qui, pendant les premières années du siècle dernier, résonnait encore des joyeux accords d'un carillon dont il n'existe plus de vestiges aujourd'hui.

Quatre cloches de différentes dimensions sont suspendues à la charpente. Les deux plus anciennes datent de l'année 1628. A cette époque, une souscription fut ouverte parmi les habitants de la paroisse, pour couvrir les dépenses de cinq nouvelles cloches, dont l'exécution fut

confiée aux fondeurs lorrains *François* et *Nicolas Delespine* et *Nicolas Chaboteau*. St-Jacques, St-Sauveur, Ste-Marie, St-Liévin et Ste-Barbe, devinrent les patrons des nouvelles cloches, auxquelles ils donnèrent leurs noms. Cent ans plus tard, le gros bourdon *Jacques*, s'étant fêlé, on le fit refondre, puis il subit une dernière transformation en 1815. La cloche *Liévin* ou *Barbe*, nous ne saurions dire laquelle des deux, ayant été vendue à l'église de Saint-Étienne, périt dans le terrible incendie qui consuma cette église en 1838. Ces cloches étaient ornées de l'image de leur patron, des armoiries de la ville et de celles du premier échevin de la Keure, Guillaume de Blasere, sculptées par *Engelbert Van Zyll* (1).

Quant aux deux autres cloches, *Salvator* et *Marie*, elles subsistent encore. La première porte cette inscription :

Salvator boven al gepresen
is my den naeme ghegheven
Vant ghemeente van S. Jacobs
Hier in ghescreven
Om met Godt
te verzoenen goet
in al ons tegenspoet.
anno 1628.

(1) Guillaume de Blasere, seigneur de Vassenpoorte, Castre et Hellebus, capitaine du château de Gand, élu premier échevin du collége des Parchons en 1618, premier échevin de la Keure en 1622, 1628 et 1630, nommé ensuite Gouverneur de Courtrai, devint Grand-Bailli d'Audenarde en 1646. A cette occasion la ville lui offrit une somme de 1200 livres parasis pour meubler son hôtel (tot aenkoop van tapyten. Voyez *Audenaerdsche Mengelingen*, Ie deel, bl. 368). Pendant la même année il assista en qualité de commissaire royal au renouvellement de la magistrature en Flandre. Il mourut à Audenarde en 1656 sans s'être marié. Guillaume de Blasere était fils de Gérard et de Florence Le Poyvre, dame de Hellebus, et petit-fils de Jacques, conseiller au conseil de Flandre et de Catherine Bette; il portait : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois trompes de sable, embouchées et virolées d'or, posées en pal.* Il brisait ses armoirie d'un *tau d'or* sur le chevron de l'écu, sans doute en mémoire de son aïeule Catherine Bette, dont la famille portait : *d'azur à trois taux ou béquilles de St-Antoine d'or.*

Au-dessus de cette inscription, qui entoure la partie supérieure de la cloche, règne un cordon d'environ six centimètres de largeur, représentant, chose digne de remarque à une époque où ce genre d'ornementation n'était plus en usage, une danse macabre de quatre personnages. La mort tenant un jeune homme par la main, le menace d'une pique, celui-ci donne l'autre main à un vieillard au sourire sardonique, vêtu en magistrat, qu'un autre squelette cherche à entraîner. Ce qui veut dire, croyons-nous, que la mort frappe indistinctement les jeunes et les vieux.

La seconde cloche, *Marie,* appartenant à la même époque, porte à la partie supérieure l'inscription suivante :

Maria is mynen naem op dese clocke ghescreven
van tghemeente van S. Jacobs binnen Ghendt ghegheven,
van de loreynnoosen ghegoten een paer
om Godt met luyden te dancken int doncker en claeren, anno 1628.

L'église de St-Jacques possédait autrefois des revenus considérables, dont une partie consistant en biens-fonds et en rentes, était affectée au soulagement des malheureux sous la dénomination de *cotidiaenen distributien* ou mense du St-Esprit. Nous avons trouvé dans les archives de l'église une charte datée du 4 mai 1365 qui nous apprend que Bernard-Alven de Herzele, seigneur de Rontglo (Ron-

sele), dont l'habitation était située près du cimetière de St-Jacques, fut le fondateur de cette institution philanthropique. Ce fait explique la présence des armoiries de cette famille, au bas du sceau de l'église de St-Jacques, sur la bordure duquel on lit : S. COTIDIANARU. SA. IACOBI. GANDENSIS (1).

(1) Cette partie du rapport a été lue en séance du 19 octobre 1851.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

IV

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

L'église paroissiale de St-Nicolas, la plus ancienne de la ville, est fondée, selon l'opinion du savant archéologue Schayes, en l'an 1051 (1). Cependant, d'après un petit opuscule flamand : *Oorsprong, beginsel en oudheyd der devotie tot de H. Reliquien en Beeld van de H. moeder Anna*, sans nom d'auteur, dont la huitième édition parut à Gand chez la veuve De Goesin en 1748, sa construction daterait de l'an 912, et à la même époque elle aurait été consacrée et dédiée à St-Nicolas par Lambert, évêque de Tournai, sous le pontificat d'Anastase III.

Entre ces deux assertions il y a donc une différence de cent trente-neuf ans; différence immense qui ouvre un vaste champ aux conjectures. Toutefois, sans prétendre nous prononcer sur la validité de l'une ou de l'autre de ces assertions, nous ferons remarquer que, si l'auteur anonyme n'a pas confondu la date de la construction de l'ancienne église de Ste-Pharaïlde avec celle de l'église de St-Nicolas, ce qui ne serait pas impossible, son raisonnement nous paraît assez explicite pour mériter quelque confiance, d'autant plus qu'il nous dit que ses renseigne-

(1) *Histoire de l'Architecture en Belgique*, t. II, p. 17.

ments ont été puisés dans les anciennes archives de l'église et dans de vieux livres réimprimés à diverses époques pour l'édification des fidèles (1). Au reste, voici comment cet écrivain raconte l'origine de ce vieil édifice : « Deze Kerke » is gebouwd geweest van ten jaere Christi 912, door de » mildaedigheyd der Geloovige, die in die tyden zeer groot » was, en is die ten selven jaere toegewyd geworden aen » God en den H. Nicolaes, door den zeer Hoogweêrdigen » Heer Lambertus, 28 Bisschop van Doornyk, een zeer » deugdzaem en heylig man, in de maend van september, » gelyk de selve Kerk-wydinge nog jaerlyks word gevierd den » zondag naer H. Kruys-verheffinge, in het eerste jaer des » Pausdoms van Anastasius den III, zulks dat deze Kerke al » hadde gestaen voor dat deze H. Reliquien hier wierden » gebragt van Jerusalem, ten jaere 1101, den tyd van 189 » jaeren, en is deze parochiale Kerke naer verloop des tyds » van 703 jaeren naer haere bouwing, ten jaere 1615 ver- » anderd in Collegiale, onder den titel van Collegiale Kerke » van Ste Pharaildis, tot St Nicolaes binnen Gend, ten tyde » van den Bisschop Henricus-Franciscus vander Burgt, in » het tweede jaer syns Bisdoms; dit met consent des Konings » van Spagnien, Philippus den III, en van syne Heyligheid » den Paus Paulus den V, in het thiende jaer syns Paus- » doms. Behoudende evenwel alzoo het Kapittel (alhoewel » veranderd van plaetse en Kerke) den naem van hun oud » Kapittel en residentie Kerke, op de Pharaïlde-plaets, al- » waer het zelve zoo veele eeuwen voor de vervoeringe van » het zelve tot de Kerke van den H. Nicolaes, hadde geweest, » welke is staende in het midden dezer stad. »

Comme la plupart des édifices de cette époque, l'église

(1) « Uyt oude schriften en bescheeden dezer Kerke, waer uyt dit is ge- » trokken, als uyt boekskens daer van, van ouds in deze Kerke uytgegeven, » om te voldoen aen het godvrugtig verzoek der geloovige, en van tyd tot tyd » herdrukt, die om hunne oudheyd alle geloof verdienen. »

de St-Nicolas fut consumée par les flammes en 1120. Après ce désastre dont l'histoire gardera l'éternel souvenir, on la reconstruisit dans le style qu'elle a conservé jusqu'à ce jour dans quelques-unes de ses parties et notamment dans la façade, dont la forme primitive subsiste à peu près intacte.

En 1408 un nouvel incendie détruisit l'une des tourelles qui s'élèvent aux angles du grand portail, ainsi qu'une partie considérable du bâtiment. La reconstruction eut lieu en 1429, sous la direction des maîtres architectes *Liévin Boonen* et *Jean Coelins*, et le magistrat de Gand contribua dans les dépenses pour une somme de 50 livres de gros (1).

Plus tard, l'une de ces tourelles ayant été détruite, soit par le feu soit autrement, elle fut rebâtie en 1613, sur le plan de celle qui lui fait face (2).

Située au centre d'une grande cité où les constructions en bois étaient extrêmement nombreuses, l'église de St-Nicolas était particulièrement exposée aux incendies, si fréquents à cette époque. Quoique ce danger ne présente plus aujourd'hui le même caractère de gravité, il existe néanmoins toujours et ne disparaîtra que lorsque ce vieux et vénérable monument sera débarrassé de la disgracieuse ceinture de maisons et de maisonnettes qui l'étreint, le noircit de

(1) Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 105.

(2) Up den XIII^en^ meye XVIe derthiene hebben heer ende Mre Adriaen Pletyncx, Pasteur van Ste-Niclaus kercke dezer stede, d'heer Jan Van Ydeghem, Kerckmeester, ende Gheeraert Van Ydeghem, ontfangher der zelver kercke, met auctorisatie van andere kerckmeesters, besteet te maken met alle de leverynghen van materialen, het een turreken twelck afghebroken es staende boven de heuvelduere zoo men ter kercke inne compt naest de Velstrate, an m^re^ Pauwels de Somere, m^re^ temmerman dezer stede, ende Gilles Romeels, up de zelven patroon van tander turreken staende boven de voorn. heuvelduere naest de Cooremaert, in alder manieren van fatsoen ende hoochde ende steke van haute als tvoorn. turreken dat nu teghenwordich daer staet, etc., etc. . . . . .
ditte mids ende voor de somme van een ende dertich pon. groo. eens, ende twee stoopen wyns, etc. (*Archives de l'église de St-Nicolas*).

ses nombreuses cheminées et voile aux regards des curieux, les derniers vestiges de sa belle architecture extérieure (1).

Comme tous les temples religieux de Gand, l'église de St-Nicolas eut beaucoup à souffrir pendant la révolution du XVIe siècle, lorsque les Iconoclastes se ruèrent sur tout ce qui appartenait au culte catholique. En 1579, le magistrat de la ville autorisa la démolition des églises de St-Nicolas, de St-Martin, de St-Michel, de St-Jacques et de Ste-Pharaïlde, pensant par cet acte de vandalisme, enlever aux catholiques le moyen de se réunir. Heureusement, cette sentence des-

(1) Dans la séance du 21 août 1852, du Conseil communal de Gand, MM. les conseillers Delehaye et Guislain, à propos d'un subside de 1500 fr. accordé par la ville à la Commission des Monuments pour être employé à la restauration des ruines de l'ancienne abbaye de St-Bavon, ont élevé la voix en faveur de nos anciens édifices tant admirés par les étrangers qui visitent la ville. « La façade de l'église de St-Nicolas, a dit M. Guislain, » l'un de nos monuments les plus anciens et les plus remarquables, menace » ruine et tombe de vétusté. L'ancienne Halle qui sert aujourd'hui de salle » d'armes à la confrérie de St-Michel, exige aussi une restauration com- » plète. Si je fixe l'attention du collége sur ces restaurations, c'est que je » les considère comme extrêmement importantes. » M. Delehaye appuyant chaleureusement la motion de son honorable collègue, ajouta : « Lorsque » des villes d'une moindre importance, obtiennent de l'État des sommes » considérables pour la restauration de leurs monuments, pourquoi la ville » de Gand n'obtiendrait-elle pas la même faveur, elle qui, sauf le subside » accordé pour la restauration du Beffroi, n'a encore rien obtenu pour la » conservation de ses édifices? L'Hôtel-de-ville est dans un état de délabre- » ment complet. Il est de la dernière urgence de songer à sa restauration, » et je nourris l'espoir fondé que M. l'échevin chargé des travaux publics » voudra bien attacher son nom à cette restauration, comme il l'a attaché » déjà à d'autres constructions importantes. » Ces paroles sympathiques en faveur des monuments élevés par nos aïeux, ont été applaudies par la ville entière. A notre tour nous joignons nos instances à celles de ces honorables conseillers, afin que la capitale de la Flandre obtienne du gouvernement les subsides nécessaires pour entreprendre les grands travaux de restauration que ses édifices exigent. Quant à l'église de St-Nicolas, que nos magistrats d'autrefois considéraient comme le plus beau monument de la ville, les archives communales l'attestent, nous formons des vœux afin que sa façade principale soit dégagée des maisons qui la masquent et restaurée dans le style du XIIe siècle.

tructive n'eut point de suite, et l'église de St-Nicolas sauvée d'une ruine certaine, servit néanmoins d'écurie aux chevaux de la cavalerie gantoise.

A peine la guerre civile domptée par Alexandre Farnèse, a-t-elle cessé d'exercer ses ravages, que les églises fermées par les sectaires, s'ouvrent de nouveau au culte catholique. Mais hélas! plusieurs d'entre elles sont complétement ruinées. Ste-Pharaïlde surtout, cette vieille collégiale qui devait la plus grande partie de ses richesses à la munificence des anciens comtes de Flandre, se trouve réduite, tant par les inondations des années 1410, 1487 et 1430, qui enlevèrent ses plus belles propriétés situées dans les Poldres, que par les dévastations commises pendant les guerres intestines, à un état de détresse tel, que le chapitre sollicite du Gouverneur-général des Pays-Bas, sa réunion à l'église paroissiale de St-Nicolas; ce qui eut lieu *provisoirement* par un décret du prince de Parme, daté du camp de Beveren, le 10 mai 1585; et le 9 juin de la même année, jour de la Pentecôte, les chanoines de Ste-Pharaïlde célébrèrent solennellement le service divin dans leur nouvelle résidence.

Ici commence une période de troubles que le chantre du *Combat du Lutrin* aurait immortalisée dans ses vers, si l'histoire des querelles interminables qui surgirent entre les chanoines de Ste-Pharaïlde et le curé et les marguilliers de l'église de St-Nicolas, était arrivée jusqu'à lui; querelles qui durèrent un siècle et demi et dans lesquelles intervinrent les évêques de Gand, les abbés de St-Pierre, les papes, le conseil de Flandre et les souverains des Pays-Bas.

Nous ne pouvons donner ici l'histoire de cette *Iliade* d'un nouveau genre, pour laquelle il faudrait compulser de nombreux sacs à procès, derniers débris des précieuses et riches archives du chapitre de Ste-Pharaïlde. Nous nous bornerons à dire que les chanoines après avoir été expulsés de l'église de St-Nicolas par *fulmination de Rome,* retour-

nèrent à leur ancienne église jusqu'en 1614, époque à laquelle ils rentrèrent à St-Nicolas par décret des archiducs Albert et Isabelle, daté de Bruxelles, du 20 juin 1614, portant : « Mandement à noz très chiers et féaulx les chef-
» président et gens de noz conseil privé et grand consaulx,
» président et gens de nostre conseil provincial en Flandres
» et touts aultres noz officiers, justiciers et subjects qui se
» regardera, que nostre subdict consentement et accord
» d'union d'églises, en la forme et manière et subs les con-
» ditions que dict est, ils facent, suffrent et lessent les dicts
» suppléants, plainement, paisiblement et *perpétuellement*
» jouyer et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny
» suffrir estre faict, mis ou donné ores, ny au tempes ave-
» nir aucun destourbier ou empeschement, au contraire,
» car ainsi nous plaict-il (1). »

Les intentions des archiducs étaient louables, mais il ne suffisait pas de mettre au bas d'un décret la phrase sacramentelle : *Car ainsi nous plait-il,* pour faire vivre ensemble en bonne intelligence, des éléments opposés très-sensibles aux petites vanités de ce monde.

En effet, sous l'administration du curé irlandais Roger Nottingham, les scènes irritantes se renouvellèrent avec une vivacité extrême, jusqu'au moment où Jean Charles Vriendts de Trauenfeld devint prévôt du chapitre. Ce prélat fit de généreux efforts pour maintenir la bonne harmonie entre le chapitre et le curé, mais ses efforts ne furent couronnés que d'un succès éphémère. Mis en possession de la prévôté en 1670, il vit la discorde renaître après une paix qui avait duré onze ans. Le curé, jaloux de voir briller la statue de Ste-Pharaïlde au-dessus de la grande porte d'entrée, au lieu de celle du patron de l'église qui avait sa place au haut du maître-autel, proposa, en 1681, de mettre le Christ au

(1) *Archives de l'église.*

milieu, ayant à sa droite Ste-Pharaïlde et à sa gauche St-Nicolas. Le chapitre s'opposa à ce changement. L'affaire fut portée devant le conseil de Flandre, qui donna gain de cause aux chanoines. Cette décision occasionna le 10 et le 11 mars 1682 des scènes tumultueuses auxquelles le peuple prit une part active (1).

Cependant la statue de la sainte, confiée au ciseau du sculpteur *Jean-Baptiste Pennekyn*, fut placée en 1684, conformément à l'arrêt, au-dessus de la porte du grand portail. Cette statue avait coûté six livres de gros, comme le prouve l'extrait suivant tiré des comptes de l'église.

« Betaeld aen Jean Bapte Pennekyn, beeltsnyder, de somme van VI ponden groon. over ghemaeckt thebben een nieuw beeldt van Ste Pharailden, staende voor de kerkdeur dezer Kercke. Hier per ord. ende quitt. vanden 27 marty 1684. »

Après des dissentions qui durèrent encore un siècle, la séparation du chapitre de Ste-Pharaïlde et de l'église paroissiale de St-Nicolas fut enfin décrétée, le 22 janvier 1782, par l'empereur Joseph II (2).

(1) Les archives de l'église de St-Nicolas renferment de nombreux documents sur ce procès.

(2) Voici ce document qui est d'un haut intérêt pour l'histoire du chapitre de Ste-Pharaïlde. Il appartient aux archives de l'église de St-Nicolas :

« Joseph, par la Grâce de Dieu Empereur des Romains toujours Auguste, Roi d'Allemagne, de Jérusalem, etc., etc. Savoir faisons que, par le compte que nous nous sommes fait rendre de l'état et de la situation du chapitre de Ste-Pharaïlde, en notre ville de Gand, nous avons reconnu que ce chapitre, fondé par les anciens comtes de Flandre, et dépendant de Notre plein Patronage Roial, aïant perdu successivement, par les malheurs des tems, et nommément par les inondations de la mer, la plus grande partie des fonds de sa dotation primitive; et n'aïant pas les moiens de reconstruire son église, qui fut détruite et ruinée pendant les Troubles du XVIe siècle, les Sérénissemes Archidues, Nos Prédécesseurs, avoient concédé par leurs lettres Patentes du 20 juin 1614, qu'il fut transféré dans l'église paroissiale de St-Nicolas en notre dite ville, à l'effet de quoi, il s'est trouvé dans la nécessité de prendre, par actes de 1615 et du 20 juin 1621, avec le Patron et les Marguillers de cette église, différens arrangemens, que le

Peu d'années auparavant, sous le règne de Marie-Thérèse, on avait conçu le projet de transformer l'église de St-Nicolas en entrepôt général pour les marchandises, en halle aux toiles ou bien en bourse de commerce. Voici la lettre que l'Impératrice écrivit à ce sujet au magistrat de Gand :

« Chers et bien amés. Étant informée que le bien public et l'utilité générale du commerce dans notre ville de Gand exigeroient qu'il y eut un magazin d'Entrepôt général, ainsi qu'une place convenable pour y faire une bourse marchande et une halle à sec pour les toiles, et qu'il seroit difficile de trouver un emplacement plus propre à tous égards pour ces différens objets, en y rapprochant le bureau de nos douanes, que les bâtimens de l'Église du chapitre de Ste-Pharaïlde et

Gouvernement a trouvé bon de modifier par décrets du 18 Mai 1658 et du 11 Décembre 1660, en plusieurs points, comme contraires au Droit de Patronage Roïal dudit Chapitre, et comme il se trouve maintenant par la vacance de l'église des cidevant Jésuites en ladite ville, et la suppression que Nous avons trouvé bon d'ordonner du Prieuré des chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin à Elseghem, chatellenie d'Audenarde, une occasion favorable pour relever ce chapitre de la détresse où il s'est vu réduit, en donnant, comme il convient à cette ancienne Fondation Roïale, une Église en propre et un supplément convenable de Dotation : à ces causes, Nous avons, de l'avis de nos très-chers et Féaux, les Chef et Président et gens de Notre Conseil Privé, à la délibération de Notre très-chère très-aimée sœur Marie Christine, Princesse Roïale de Hongrie et de Bohême, Archiduchesse d'Autriche, etc., et de Notre très-cher et très-aimé Beau-Frère et Cousin Albert, Prince Roïal de Pologne et de Lithuanie, Duc de Saxe-Teschen, etc., nos Lieutenans, Gouverneurs et Capitaines généraux des Pays-Bas et de notre propre mouvement, pleine puissance et autorité souveraine, ordonné et ordonnons que Notre dit Chapitre de Ste-Pharaïlde soit transféré dans l'église des cidevant Jésuites à Gand, qui appartiendra désormais, à perpétuité, audit chapitre, comme collégiale, avec la maison y attenante, qui servira de Prévôté. Attribuons et annexons de plus audit chapitre, pour sa meilleure Dotation sur le pied que Nous nous réservons de régler et de déterminer ci-après, tous les Biens quelconques du dit Prieuré d'Elseghem, dont nous avons ordonné la suppression ainsi et de la manière que Nous l'avons fait connaître à l'Évêque de Gand et à Nos Conseillers Fiscaux de Flandre, que Nous chargeons de faire, de concert avec ledit Évêque, toute les dispositions requises pour l'exécution des présentes. Voulons néanmoins que l'union qui a été faite en 1615 du District de l'an-

de la paroisse de St-Nicolas, lesquels chapitre et paroisse pourroient être transférés sans inconvénient dans l'Église des ci-devant Jésuites, si Nous voulions, à cet effet, céder gratuitement cette Église avec une maison y contigue pour le presbytère. Nous désirons, avant de nous déterminer sur un objet si intéressant que vous vous expliquiez le plus tôt qu'il sera possible sur la matière, après vous être concertés et entendus avec la Chambre de commerce sur les arrangemens à prendre à ce sujet, en cas que Nous agréassions ladite translation; ainsi que sur la somme annuelle que ladite Chambre pourroit entreprendre de païer au profit du chapitre et de la paroisse pour l'usage qu'on feroit des bâtimens et du terrain de leur Eglise actuelle.

cienne paroisse de Ste-Pharaïlde à celle de St-Nicolas, ainsi que l'union des Prébendes dudit chapitre, à la Cure de St-Nicolas, continuent de subsister; Notre intention étant au surplus, qu'il soit pourvu, par ceux qu'il appartient, à ce que le Service Divin se fasse décemment et convenablement dans l'église Paroissiale de St-Nicolas après la dite Translation. Finalement, Nous réservons à la connoissance de Notre Gouvernement-Général, les Différens quelconques qui pourroient résulter, à l'occasion de cette translation, entre le dit Chapitre et les Patron, Curé et Margilliers de la dite Eglise Paroissiale. Si DONNONS EN MANDEMENT à nos très-chers et Féaux les Chef et Président et gens de nos Privé et Grands Conseils, Président et Gens de Notre Conseil de Flandre, et à tous autres nos Justiciers, Officiers et Sujets, que ce peut toucher et regarder, de faire et laisser pleinement, paisiblement et perpétuellement jouir le dit Chapitre de Ste-Pharaïlde de Notre présente Grâce, Octroi et concession, sans lui faire, mettre ou donner, ni souffrir être fait, mis ou donné à présent, ni à l'avenir, aucun trouble ou empêchement au contraire. CAR AINSI NOUS PLAIT-IL. En témoignage de quoi, Nous avons fait mettre à ces Présentes le Grand scel de feu Sa Majesté l'Impératrice Douairière et Reine, Notre très-chère et très-honorée Mère, de très-glorieuse mémoire, dont Nous nous servirons, jusqu'à ce que le Nôtre soit achevé. Donné en notre ville de Brusselles, le vingt-deuxième jour du mois de Janvier, l'an de Grâce, Mil sept cent quatrevingt-deux, et de Nos règnes, savoir de l'Empire Romain, le Dixhuitième; de Hongrie et de Bohême le Second :/: V. d.

Par l'Empereur et Roi en son Conseil,

L. MARIA.

Lettres patentes pour la translation du Chapitre Roïal de Ste-Pharaïlde dans l'église des cidevant Jésuites à Gand, et pour sa meilleure Dotation.

» Nous vous remettons au reste la requête ci-jointe des propriétaires des maisons situées autour et dans les environs du marché aux toiles, dit le marché au Vendredi, pour, qu'en rendant votre avis, vous y fassiez telle attention, que vous trouverez convenir. A tant chers et bien amés, Dieu vous ait en sa sainte garde. De Bruxelles, le 31 janvier 1778 (1). »

La chambre de commerce répondit : qu'après avoir entendu les négociants de la ville, elle était d'avis que l'église de St-Nicolas ne pouvait convenir pour un entrepôt général de marchandises, attendu qu'un bâtiment de cette catégorie doit être situé, autant que possible, au bord d'une rivière ou d'un bassin, par conséquent elle propose l'établissement du nouvel entrepôt aux environs de Ste-Agnès, à proximité du canal de Bruges; elle pense aussi que ladite église est trop sombre pour une halle aux toiles et qu'il y aurait de l'inconvénient à déplacer le marché de cette industrie, établi actuellement aux environs de St-Jacques. Quant à la transformation de l'église en bourse de commerce, la chambre déclare que le *Pack-huys,* situé en face sur le marché aux Grains, possède toutes les qualités requises pour en tenir lieu.

Grâce à cette réponse concluante de la chambre de commerce, l'église paroissiale de St-Nicolas fut sauvée d'une profanation que nous déplorerions peut-être encore aujourd'hui.

Après cette rapide esquisse de l'histoire de ce vénérable monument, jetons un coup-d'œil sur les œuvres d'art qu'il renferme.

La première chapelle de la nef de droite en entrant par le grand portail, est la

(1) *Archives de l'église.*

CHAPELLE DE St-MICHEL, DITE DES ESCRIMEURS.

La Confrérie des Escrimeurs de St-Michel est la plus ancienne de Gand, elle fait remonter son origine vers le milieu du XIe siècle, quoique son acte constitutif ne date que de l'année 1611 (1).

L'autel est surmonté de la statue de l'archange et décoré des emblèmes de la confrérie. Dans le retable on admire une belle toile représentant *les Anges rebelles terrassés par l'archange St-Michel,* par *Nicolas Liemaecker,* dit *Roose.* Cette production est rangée à juste titre parmi les plus remarquables de ce maître. La confrérie de St-Michel avait d'abord prié Rubens de traiter ce sujet; mais ce grand homme leur conseilla de s'adresser au pinceau de Roose, en leur disant : « Quand on possède une fleur si belle, on peut bien se passer de fleurs étrangères; » et Roose fut chargé de la composition du tableau. A ce sujet signalons une curieuse contradiction échappée à Descamps. Dans la *Vie des Peintres,* tome I, page 288, il dit, que ce tableau « passe » pour un des chefs-d'œuvre de Nicolas Roose et qu'il ne » cède en rien aux plus beaux de son siècle. » Dans le *Voyage pittoresque en Brabant et en Flandre,* ce judicieux critique est complétement changé d'avis, « l'archange qui » foudroie, dit-il, est mal posé et d'un dessin incorrect, le » reste n'est que confusion. » Il nous paraît que si ce tableau était réellement entaché d'imperfections aussi capitales, il aurait infailliblement dû céder le pas aux plus belles productions de son siècle. Siècle de splendeur, où l'École flamande brillait de son plus vif éclat.

Au-dessous de cette grande œuvre généralement connue sous le nom de *la Chute des anges,* on voit trois petits pan-

(1) Voyez l'*Album du cortége historique des comtes de Flandre,* par Félix Devigne et Edmond De Busscher, p. 81; 1849.

neaux, représentant : celui du milieu, attribué à *François Porbus, le Christ en croix, la Vierge Marie, St-Jean et Ste-Marie Madeleine;* celui de gauche, *le Sacrifice d'Abraham* et celui de droite, *la défaite de Goliath.* Ces deux derniers sont de la main de *Roose.*

En face de l'autel est exposé *le bon Pasteur,* l'une des meilleures toiles de *Jean de Cleef.*

La chapelle est fermée par une barrière en marbre.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le tableau d'autel, sur toile, de petite dimension, représente *la Vierge Marie tenant sur les genoux l'enfant Jésus endormi; elle fait signe au petit St-Jean-Baptiste qui vient lui offrir une grappe de raisins, de ne pas troubler le sommeil du divin Enfant,* par *Maes-Canini.* — Ce tableau dans le goût italien, est certainement une des meilleures et des plus gracieuses compositions de ce peintre.

En face contre le mur, une toile représentant *St-Jérôme entendant les sons d'une trompette céleste;* bonne copie d'un tableau italien, attribuée à *Antonio van den Heuvele.*

Sous la croisée, *le Martyre de St-Cyprien,* grand paysage avec figures, d'un beau faire.

CHAPELLE DE St-JOSEPH, AUTREFOIS DES FRIPIERS.

L'autel restauré avec beaucoup de goût, n'a point de tableau; mais sous la croisée, on remarque *le Couronnement de la Vierge,* l'une des belles œuvres de *Nicolas Roose;* elle porte un blason *de gueules à la fasce d'argent, chargée de quatre sautoirs accolés et rangés en fasce, d'azur; l'écu surmonté d'une crosse abbatiale.* Ces armoiries qui appartiennent à l'ancienne famille de Steelant, pourraient bien être celles du donateur, sans doute Prévôt du chapitre de Ste-Pharaïlde. Ce tableau a été déposé à l'église de St-Nicolas, en vertu d'un arrêté de la régence du 15 juin 1820. Il

figure au catalogue de l'an XI, sous le n° 140. De mauvaises restaurations l'ont fortement endommagé.

Le Martyre de St-Crispin et de Ste-Crispienne, peint sur panneau au XVIe siècle, est exposé en face de l'autel.

CHAPELLE DE LA VIERGE MARIE (CAVELOTTERS).

Sous la croisée on remarque une grande toile, représentant *le Christ en croix, la Vierge Marie, St-Jean et Ste-Marie Madeleine,* par *Erasme Quellin.* Ce tableau est marqué : E. QUELLINUS FEC. A° 1666.

Contre le mur en face de l'autel, on voit une grande toile d'un maître inconnu, représentant *la Vierge Marie apparaissant à un chanoine de Ste-Pharaïlde.* Ce sujet retrace sans doute l'installation de la confrérie des esclaves de Marie, dite : *Ter radien,* fondée en Espagne par le Père Simon Roias, prédicateur de Philippe III. Ce prince se fit inscrire avec toute sa cour dans la pieuse association, et peu d'années après, le 8 mars 1634, cette confrérie ayant été établie à l'église de St-Nicolas, il est probable que ce tableau aura été exécuté à cette époque pour rappeler le souvenir de cette fondation.

Dans la même chapelle on vient de placer une copie du *tableau miraculeux de Rimini,* par *Anseele.*

CHAPELLE DE LA Ste-CROIX.

Le tableau d'autel est une *Descente de Croix,* d'après Van Dyck.

Dans une niche pratiquée dans la muraille se trouve une belle toile représentant *le corps de Jésus-Christ gardé par la Vierge Marie, Marie-Madeleine, Nicodème et un ange,* par *Antonio van den Heuvele* (1).

(1) Ontfaen by my onderscrevenen vut handen vanden ontfangher (Dutghebant?) de somme van vier ponden gr. vlams ende dat over ghelycke

CHAPELLE DE S^t^-JOB.

Dans les boiseries en chêne qui entourent cette chapelle, on distingue deux bas-reliefs représentant *la Destruction de la maison de Job* et *l'Enlèvement de ses troupeaux.*

Le retable de l'autel est orné d'un tableau sur panneau, montrant *ce saint sur son fumier,* par *Philippe-Charles Marissal,* le fondateur de l'Académie de dessin de Gand.

CHAPELLE DE St-COSME ET St-DAMIEN, DITE DES CHIRURGIENS.

Le tableau d'autel retrace l'épisode *du Samaritain blessé,* peint sur toile par *Nicolas Roose.* Cette œuvre traitée à la manière italienne dans le genre de Bassano, est une des bonnes productions de ce maître.

Sous la croisée on voit deux petits tableaux sur panneau, offrant *les portraits du Christ* et *de la Vierge Marie,* dans le style antique et d'un bel effet.

En face de l'autel, une pierre scellée dans la muraille,

somme by my ghetelt aen s^r^ Anthonio Van Hevele, in minderinghe van betaelinghe vande scilderye van het H. Graf ons Heeren. My torcond. desen 3^en^ april 1651. BORONAIGE, PRB. SANCTI NICOLAI. (*Archives de l'église*).

Immédiatement sous ce tableau on lit l'inscription suivante, gravée dans le marbre :

D. O. M.
Vrij sepulture
van s^r^ Martinus Derkinderen, neg^t^, overl. den 20 april
1742 oudt 82 jaer, ende van synen soon s^r^ Jaecques
Josephus Derkinderen ook neg^t^. binnen dese stadt,
overl. den 5 july 1781, oudt 76 jaeren in houwelyk met jof.
Isab. Josepha Van den Baese overl. den 26 july 1766,
oudt 60 jaeren, hebben gewonnen Joanna Jos^a^ Jacoba,
overl. den 28 janry 1735. Joannes Fran^s^ Josephus, overl.
den 30 7^ber^ 1741. Franciscus Josephus Hijacinthus, overl.
den 8 janry 1758, oudt 15 jaeren, ende van syne tweede
huysvrauw jouffrauw Elisabeth De Vos sonder
decendenten overl. den 20 juny 1772, oudt 47 jaeren.
Bidt voor de zielen.

portant l'inscription flamande ci-après, rappelle les excès commis par les Iconoclastes au XVIe siècle.

Ghedinckenesse van dheer Jan Meyntkins, in zyn leven diverschelick schepenen van beede de bancken, midtsgaders van joncvr. Anna Van Tessele, fa dheer Lievens, zyne gheselnede, de welcke naer dat zy alhier tot lavenesse van haerlieder zyelen ghefondeert hadden een eeuwich jaergetyde met distreb. van broode, volghende de brieven ghepasseert by schepenen vander kuere den 11 septemb. XV^c LX, ligghen hier vooren begraven, ende de selve ghedinckenesse door de ghemeene troubelen ghedestrueert zynde, hebben dherfghename, dhoors van dheer L^en Meyntkins, Vander Crayen, De Koninck ende Van Crubeke, thaerlieder memorie tselve wederom doen uprechten int jaer 1620.

Bidt voor de zielen.

CHAPÉLLE DES AMES.

Le retable de l'autel est orné d'une toile allégorique, représentant *l'Église militante intercédant pour l'Église souffrante,* qui est marquée : J. Geirnaert, 1842 (1).

(1) Au-dessous de ce tableau on lit :

D. O. M.
ET
PIÆ MEMORIÆ DOMINI. A. M. VAN THIEGHEM,
HUJUS ECCLESIÆ, QUAM VIVENS MORIENS
CURAVIT, PER ANNOS XXIII, ÆDITUI
OBIIT 20 FEB. 1842.
R. I. P.

Au milieu du pavement de cette chapelle on voit une pierre, portant l'épitaphe suivante :

D. O. M.
VIVUS SEMPER MORIENS OBDORMIT TANDEM R. D. JOANNES
EERSELIUS PBR. S. THEOL. BAC. FOR. QUEM SILVA-DUCIS MUNDO
DEDIT, LOVANIUM FORMAVIT, GANDA PERFECIT, ANN. X. VICE PAS-
TORIS, DEMUM CANONICI, ET CANTORIS ANN. 24. IN HAC
ECCLESIA COLLEGIALE PERFUNCTIS LAUDABLITER MUNYS,
PACIS AMATOR, IN PACE OVIEVIT, ÆTATIS AN^S
65, CHRISTI 1666. JANUARY DIE 28.
FUNDATO IN HAC ECCLESIA ANIVERSARIO
PERPETUO NOVEM LECTIONUM,
CUM DISTRIBUTIONE SACCI
PANIS IN PAUPERES
REQUIESCAT IN
PACE.

En face, contre la muraille, on voit le joli monument en pierre élevé à la mémoire de Philippe de Gruutere. La planche ci-contre en donne la gravure, dessinée sur les lieux avec une scrupuleuse exactitude par Xavier De Cock.

Cette chapelle vient de recevoir un magnifique vitrail, *la Sainte Vierge implorée par les donateurs de cette belle œuvre, Mr et Mme Huyttens-Van Thieghem,* par *Capronier.*

CHAPELLE DE LA Ste-TRINITÉ.

L'autel est orné d'une toile représentant *la Ste-Trinité adorée par les anges,* par *Le Plat* (1).

(1) Sur le retable de l'autel, au-dessous de ce tableau, on lit :

D. O. M.
ET
BONÆ MEMORIÆ
PRÆNOB. DOMINI JOANNIS BRUNONIS
GISLENI VAN DEN HECKE
QUI
HUJUS ECCLESIÆ PER ANNOS PROPÈ L
ÆDITUUS OBIIT 30 DECEMBRIS
MDCCCILII
LIBERI PIETATIS AVITÆ HÆREDES
ALTARE MARMOREUM
D. D.

En face de l'autel on voit une pierre incrustée dans le mur, portant cette épitaphe :

D. O. M.
STA VIATOR.
ET CHRISTIANÆ EXEMPLAR MUNIFICENTIÆ
ASPICE, INSPICE, IMITARE.
D. THEODORUS VANDER MEERSCHE
ET D. JOANNA VAN DEYNSE
NOBILE PAR CONJUGUM,
UT IN ÆTERNA RECIPIANTUR TABERNACULA
INTROITUM HUNC SIBI, ECCLESIÆ, DEO
EXTRUXÈRE.
OBIIT ILLE 4o NONAS MARTII Ao 1673 ÆTATIS 76
ILLA, Ao 1681, MENSIS JUNII, DIE 1a ÆTATIS 79
CONSORTES MODO TUMULI
QUI 47 ANNIS VIXÈRE THALAMI.
QUONIAM CONFORTAVIT SERAS PORTARUM TUARUM
BENEDIXIT FILIIS TUIS IN TE.
PSAL. 147.

Sous la fenêtre on remarque un beau *St-Jérôme,* peint sur toile à la manière italienne, par *Jean Janssens.*

CHAPELLE DU St-SACREMENT.

Avant d'entrer dans cette chapelle, on passe devant un vitrail représentant *la Translation des reliques de Ste-Pharaïlde à l'église paroissiale de St-Nicolas,* par *Laroche,* de Bruxelles. Ce vitrail exécuté en 1851, a été offert à l'église par Mr Amédée Kervyn, dont il porte les armoiries.

La chapelle du St-Sacrement, autrefois dédiée à la Vierge, est située derrière le chœur. Le pavement est composé de pierres tombales recueillies dans toutes les parties de l'église. Souvenirs pieux, que l'on regrette de voir disparaître de la plupart de nos temples chrétiens!

Parmi ces pierres tombales se trouve celle qui fermait autrefois la sépulture de trois curés de l'église collégiale de St-Nicolas, Adrien Pletinx, Jean Debbaut et l'Irlandais Roger Nottingham, célèbre par ses démêlés avec les chanoines de Ste-Pharaïlde (1).

(1) Voici l'inscription qui couvre cette pierre, ornée de deux écussons armoiriés :

MONUMENTUM
RR. AC VENERABILIUM DD. HUJUS ECCLESIÆ
PASTORUM
OFFICIO PARIUM, TUMULO ÆQUALIUM
R. IN PRIMIS ET VERERABILIS DOMINI
ADRIANI PLETINCX ANGIENSIS
ANNIS 33. HUJUS ECCLESIÆ PER VIGILIS PASTORIS,
ET XIII. CANNONICI, OBIIT V. MAIJ 1627.
NEC NON R. AC ERUDITISSIMI DOMINI
JOANNIS DEBBAUT TENERAM.
S. THEOL. LIC. PASTORIS ET CANONICI
OBDORMIVIT DOMINO ÆTATIS, 36,
RESIDENTIÆ, 4. CUM DIMIDIO,
CHRISTI, 1631, DECEMBRIS DIE 3a
TUMULATORUM HIC PASTORUM
TERNARIUM COMPLET NUMERUM

Sous la fenêtre on remarque un beau *St-Jérôme,* peint sur toile à la manière italienne, par *Jean Janssens.*

CHAPELLE DU St-SACREMENT.

Avant d'entrer dans cette chapelle, on passe devant un vitrail représentant *la Translation des reliques de Ste-Pharaïlde à l'église paroissiale de St-Nicolas,* par *Laroche,* de Bruxelles. Ce vitrail exécuté en 1851, a été offert à l'église par Mr Amédée Kervyn, dont il porte les armoiries.

La chapelle du St-Sacrement, autrefois dédiée à la Vierge, est située derrière le chœur. Le pavement est composé de pierres tombales recueillies dans toutes les parties de l'église. Souvenirs pieux, que l'on regrette de voir disparaître de la plupart de nos temples chrétiens!

Parmi ces pierres tombales se trouve celle qui fermait autrefois la sépulture de trois curés de l'église collégiale de St-Nicolas, Adrien Pletinx, Jean Debbaut et l'Irlandais Roger Nottingham, célèbre par ses démêlés avec les chanoines de Ste-Pharaïlde (1).

(1) Voici l'inscription qui couvre cette pierre, ornée de deux écussons armoiriés :

MONUMENTUM
RR. AC VENERABILIUM DD. HUJUS ECCLESIÆ
PASTORUM
OFFICIO PARIUM, TUMULO ÆQUALIUM
R. IN PRIMIS ET VERERABILIS DOMINI
ADRIANI PLETINCX ANGIENSIS
ANNIS 33. HUJUS ECCLESIÆ PER VIGILIS PASTORIS,
ET XIII. CANNONICI, OBIIT V. MAIJ 1627.
NEC NON R. AC ERUDITISSIMI DOMINI
JOANNIS DEBBAUT TENERAM.
S. THEOL. LIC. PASTORIS ET CANONICI
OBDORMIVIT DOMINO ÆTATIS, 36,
RESIDENTIÆ, 4. CUM DIMIDIO,
CHRISTI, 1631, DECEMBRIS DIE 3a
TUMULATORUM HIC PASTORUM
TERNARIUM COMPLET NUMERUM

L'autel est décoré d'une *Annonciation,* d'après Guido Reni, qui figure parmi les belles toiles dues au pinceau d'*Antonio van den Heuvele.*

CHAPELLE DE St-AMAND, ANCIENNEMENT DE LA MADELEINE, DITE DES ÉPICIERS.

Une des belles œuvres de *Jean de Cleef, St-Amand donnant l'eau du baptême à Sigisbert, fils de Dagobert, roi de France,* orne l'autel.

Sous la fenêtre est placé un beau paysage avec figures représentant *Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine sous la forme d'un jardinier* (*noli me tangere*), peint sur toile en 1699, par *Jean de Cleef* et *Verspilt.* Le premier de ces peintres a décoré ce tableau de deux médaillons représentant *l'Adoration des Mages* et *l'archange St-Michel terrassant le démon,* sous lesquels on lit l'inscription suivante :

Dese schilderye is doen maecken ende ghegeven by dheer Joos Van Damme, als heuversten vande vry neerynghen vande kruydeniers, kaescoopers, keersgieters deser stede ten jaere 1699, mitsgaeders s^r^ Pieter del Cambo, s^r^ Pieter de Bosschere, s^r^ Jan De Vuyst, s^r^ Jan Plaetsaert, s^r^ Lieven Vande Walle, s^r^ Joachim Temmerman, gheswornen vande voornomde neeringhen ten voorseyden jaere, ende s^r^ Jan Verschaffelt, s^r^ Franchoys Vande Putte, s^r^ Paulus Neerincx, s^r^ Lowys van Vaernewijck, s^r^ Gillis Neetesone, als afgaende geswornen vande voorschreven neeringen.

En face de l'autel on remarque une grisaille rappelant allégoriquement les trois métiers réunis des épiciers, des mar-

R. ADM. D. ROGERIUS NOTTINGHAM
DUBLIN^S^ IBER^S^ OBIIT DIE 25
xbris ANNI 1691 ÆTATIS SUÆ 67°
SACRED. F^O^ CURÆ PASTO^S^ 35°.
VIATOR ÆTERNAM ILLI APPRECARE
REQUIEM.
SISTE, LEGE, COGITA
ISTO SINE EHEUV CLAUDERIS HOMO.

En 1628, l'église de St-Nicolas possédait encore le portrait du curé Roger Nottingham, peint par Le Plat.

chands de fromage et des chandeliers, avec cette inscription :

DESE CAPELLE WORT VERBETERT TER EERE. EN. DE GLORIE VAN GODT.

—

Heuversten
d'Heer ende meester P. J. J. Geerts, licentiaet in de medeceynen.
Geswoorene van de cruyden,
1. Sr Jan Baptiste Geniets, fs Jan Philippe.
2. Sr Jacobus Daghelet, fs Joannis.
Geswoorene warandeerders van de fyne cruyden.
1. Sr Jacobus Tytgadt, fs Piter.
2. Sr Francis Doré, fs Lucas.
Geswoorene van de boter ende caes, coopers.
1. Sr Maximiliaen Hanssens, fs Joseph.
2. Sr Jacobus de Vulder, fs Jacques.
Geswoorene van de roete-keers-gieters.
1. Sr Jan Thienpont, fs Maurus.
2. Sr Piter Herpelinck, fs Judocus.
Cnaepe
Sr Anthone Van Haute, fs Christiaen.

CHAPELLE DES TROIS ROIS.

Le retable de l'autel renferme une *Adoration des Mages,* par *Marienhof,* élève de Teniers. Cette toile a du mérite et rappelle bien ce verset de l'Évangile selon St-Matthieu : « En » entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, » sa mère, et se prosternant en terre ils l'adorèrent, puis » ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présens de l'or, » de l'encens et de la myrrhe. »

Au-dessus de l'autel est un médaillon représentant *Ste-Agathe,* ancienne patronne de cette chapelle, par *Marienhof,* et en face une *Assomption de la Vierge,* par *Van Audenarde.* Ce tableau, peint sur toile, a été déposé à l'église paroissiale de St-Nicolas, en vertu d'un arrêté de la régence de Gand, du 11 juillet 1820.

Sous la fenêtre on voit un épisode de la vie de Jésus-Christ, *le Centenier de l'Évangile implorant le Sauveur du monde pour la guérison de son serviteur.*

Cette chapelle est entourée de belles boiseries en chêne, portant la date de 1780.

CHAPELLE DE LA VIERGE DES DOULEURS.

La toile de l'autel représente *le corps du Sauveur appuyé sur les genoux de la Mère de Dieu,* par *Erasme Quellin.*

En face et encadrée dans les boiseries qui entourent cette chapelle, jadis exclusivement réservée aux Prévôts du chapitre de Ste-Pharaïlde, on voit une *Annonciation,* par *Antonio van den Heuvele.* Ce tableau, plusieurs fois retouché *et allongé* par le peintre lui-même, comme l'attestent diverses quittances trouvées dans les archives, est tellement mauvais qu'on n'hésite pas à le déclarer indigne du pinceau de Van den Heuvele.

Sous la fenêtre on remarque une *Adoration des Mages,* d'un beau faire, peinte sur toile par *Van der Mandel.*

CHAPELLE DE Ste-BARBE.

L'autel est orné d'un tableau représentant *St-Joseph, Ste-Catherine, Ste-Dorothée, Ste-Barbe et Ste-Agnès adorant l'enfant Jésus dans le giron de sa Mère,* par *Le Plat.* Il n'est point douteux que ces personnages ne soient les portraits des donateurs.

L'autel proprement dit est une ancienne pierre tombale, qui date du XIVe siècle.

Sous la fenêtre est une toile de petite dimension représentant *le Christ mort soutenu par la mère de Dieu et un ange,* dit : *Nood-Gods,* attribué à *Théodore Rombouts* (1).

(1) En face de l'autel, sur une pierre incrustée dans le mur, on lit l'épitaphe ci-après :

D. O. M.
PIISQUE MANIBUS
D. FRANCISCI GHELLINCK
ET
D. ISABELLÆ TALBOUT

CHAPELLE DE Ste-PHARAÏLDE.

Le tableau d'autel représente *St-François recevant du Sauveur l'indulgence dite de Porchoncule,* bonne toile d'un peintre inconnu. Le parchemin que Jésus-Christ remet à St-François, porte ces mots en caractères gothiques : « Qui-» cumque hanc regulam secuti fuerint pax super illos et » misericordia, etc. »

La statuette de Ste-Pharaïlde tenant à la main les trois pains pétrifiés, est placée au sommet de l'autel.

Voici comment l'auteur d'un article qui sera publié sous peu dans le 4e volume des *Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature,* raconte ce miracle :

« Un jour une femme demanda un pain à prêter à sa » voisine, qui répondit qu'elle n'en avait pas. — Cepen-» dant, reprit la première, vous avez cuit du pain cette » semaine. — Il m'est impossible de vous rendre ce ser-» vice, dit de nouveau la voisine, et je veux que Dieu et » Ste-Pharaïlde changent tous mes pains en pierres, si j'en » ai plus d'un demi dans la maison. — Cette imprécation » fut entendue du ciel. Au lieu de pains, la voisine ne » trouva plus dans son coffre que trois pierres et demie. » Le peuple connut bientôt ce miracle, et les pierres furent » portées à la chapelle de Ste-Pharaïlde, à Geetbroeck, où » elles restèrent en grande vénération jusqu'au moment où » l'église de Ste-Pharaïlde à Gand en devint dépositaire. »

CONIUGUM
QUI VIVI
HOC PRESBYTERII PROTHYRUM
ERIGI CURARUNT
IN DOMUS DEI DECOREM
UT MORTUI ET SUB EO SEPULTI
TANDEM RESUSCITATI RESPIRENT
OBIIT ILLE 19 MARTII 1709,
ILLA 19 FEBRUARII 1703
LUX ETERNA LUCEAT EIS.

Cette chapelle est entourée de belles boiseries en chêne qui encadrent, en face de l'autel, une toile représentant *la Ste-Trinité entourée des emblêmes de la passion de Notre Seigneur,* attribuée à *Nicolas Roose,* et sous la fenêtre *une Sainte Famille,* appartenant à l'ancienne École flamande (1).

CHAPELLE DU CHRIST SOUFFRANT DE GEMBLOUX.

Cette confrérie est fondée à l'église collégiale de St-Nicolas, par une bulle d'Innocent XI, datée du 9 juillet 1689.

Le tableau d'autel représente *le Christ soutenu par deux anges et par sa Mère qui montre au Père éternel le corps de son divin fils meurtri par les souffrances de la passion,* par *Jean de Cleef.* Cette toile a été gravée à l'eau-forte par Jean de Cleef lui-même.

Dans une niche qui surmonte l'autel, on remarque un

(1) Dans cette chapelle est la sépulture du chanoine Josse Geeraerdts, Pronotaire Apostolique du Saint-Siége. Voici son épitaphe, gravée sur une pierre blanche, portant des armoiries décorées du chapeau de Protonotaire Apostolique *à deux rangs de houppes.*

LIBERA SEPULTURA.
BREVES SVNT DIES HOMINIS, QVI QVASI FLOS CONTERITVR
XLVIII ANNORUM QUANTUTUM TEMPUS EST
QUOD QUASI CURSIM PEREGIT
R. ADM. DOMINUS JOES GEERAERDTS
HUJUS COLLEGIATÆ ECCLESIÆ CANONICUS,
A PONTIFICE PROTONOTARIUS APOSTOLICUS,
A REGE SACELLANUS REGIUS CREATUS.
TANTI VIRI QUOD MORI POTUIT HIC CONDITUM
ANNO DOMINI CIƆIƆCLXXXI KAL. OCTOB.
QUOD MORI NON POTUIT, HINC AD SUPEROS... ABIVIT
PANEM QUOTANNIS DISTRIBUI JUSSIT
ANNIVERSARIUM PERPETUUM FUNDAVIT,
CUM TRINO PULSU TRIUM MAJORUM CAMPANARUM
ET PSALMO MISERERE MUSICE DECANTANDO
AD HOC SEPULCRUM
QUOD MARMORE TEXERUNT
AMBÆ SORORES DEO DEVOTÆ
IN DOLORIS ÆTERNI ET AMORIS PERPETUI MONUMENTUM
SUB QUO, ET IPSÆ TEGI VOLUERUNT
UT ETIAM POST MORTEM A FRATRE NON SEPARARENTUR.
DOMlla ANNA OBIIT 18 JANTY 1704
DOMlla ISABELLA OBIIT 29 SEPTEMB. 1687.

groupe sculpté en bois représentant *le Christ mort soutenu par Marie,* et de chaque côté de l'autel les statues, également en bois, de *St-Charles Borromée* et de *Ste-Brigitte;* ces sculptures d'un mérite reconnu sont dues au ciseau de *Manilius le Vieux.*

En face, une *Assomption de la Vierge,* grande toile cintrée.

CHAPELLE DU SAINT NOM DE JÉSUS.

La confrérie de ce nom existait déjà à l'église de Ste-Pharaïlde en 1537. Les statuts de cette association pieuse tombés en désuétude pendant de longues années, furent enfin rétablis le 8 septembre 1675 dans l'église collégiale de St-Nicolas, par le zélé et infatigable curé, Roger Nottingham.

Le retable de l'autel renferme une toile représentant *St-Pierre et St-Jean guérissant le boiteux à l'entrée du temple de Jérusalem,* par l'abbé *Van den Haute.*

Contre le mur, en face de l'autel, un tableau dont l'auteur nous est inconnu, représente *la Madeleine lavant les pieds du Sauveur* (1).

Le tableau allégorique qui figure sous la fenêtre, rappelle sans doute les bienfaits de son donateur.

(1) Ce tableau appartenait autrefois à la chapelle des Épiciers, car il porte cete inscription :

Desen autaer is maecken door de
dry respective neeringhen vande
cruydeniers, caescoopers ende kers-
gieters. Als hooftman sr Judocus Vander
Eecke.
Ghesworene
sr Jan Verschaffel, sr P. Van Hoorebeke,
sr Jan DHaeyere, sr Vincent Demuynck,
sr Pauwels Neeryncx, sr Jan Desmedt.
Warandeerders.
sr Pieter Debusschere, sr J. Hamerlynck.
cnape Jacobus Duruddere,
ten jaere 1711.

CHAPELLE DE St-ANTOINE DE PADOUE.

L'autel de cette chapelle, anciennement réservée à la corporation des charpentiers, est orné d'un tableau moderne représentant *St-Antoine dissipant un orage,* par *A. Steyaert* (1). Cette toile a été offerte à l'église de St-Nicolas, par la Société des Beaux-Arts de Gand.

Le revêtement qui entoure la chapelle, supporte trois paysages avec figures dûs au pinceau de *Verspilt* (2).

(1) Au-dessous du tableau on lit l'inscription suivante, où il est question d'une peinture qui a disparue depuis longtemps :

D. O. M.
DOMINUS JOANNES DE POTTERE, D^s^ VANDER
STRAELEN IN SOMMERGHEM, etc.
HIC SITUS EST
QUI
VIVENS ET MORIENSQUE D. NICOLAI TEMPLO, CUJUS
CURAM SUSCEPERAT PLURIMUM PROFUIT
CUJUS
LIBERALITAS
HANC PICTURAM ALTARE HOC MARMOREUM POSUIT.
QUI
IN HOC SACRUM QUOTIDIANUM A SACERDOTE EX SANGUINE,
(SI SUPERSIT) AB OMNI BENEFICIO IMMUNI
ETIAM A. R. D. PASTORE ET DUOBUS IN PROXIMO GRADU
CONSANGUINEIS STATUENDO, LEGENDUM, FUNDARE PLACUIT,
QUEM
ANIMÆ SUÆ ET SUORUM SALUS UT QUATUOR
ANNIVERSARIA QUOTANNIS CUM DISTRIBUTIONE PANUM
MUSICE CANI VOLUERIT IMPULIT IN
QUO
SIT ÆTERNA QUIES
LECTOR DEUM PRECARE
OBIIT 12 7bris 1674.

(2) L'un des paysages placés sous la fenêtre porte cette inscription :

dheer Frans Cocquit, f^s^ dh. Michiel, als hoofman,
Mr Pr Reynax, f. mr. Max^n^ Arnold Van Turre,
met de gemeene seposten vande temmerlieden, 1665.

Sur le paysage en face de l'autel, on lit :

Dierne, eerste gesworenen. Adolf De Somere, f^s^ Mr Pauwels, tweede geswoorenen Andries Tuytschavere, f^s^ Jans. 1644.

Au bas du tableau sont des armoiries *d'or au chevron de sable accompagné de trois coquilles de même; l'écu timbré d'un heaume d'argent.*

CHAPELLE DE Ste-ANNE.

Avant de donner la description de ce lieu dédié à la mère de Marie, disons quelques mots sur la fondation de l'antique confrérie qui porte son nom et qui doit son origine à Godefroid de Bouillon, le valeureux chef de la première Croisade (1).

Ce prince s'étant rendu maître de Jérusalem, prit la résolution de donner à ses peuples des Pays-Bas un gage sacré de la conquête des Lieux-Saints, en leur envoyant les précieuses reliques de la circoncision de Notre Seigneur, qui furent déposées à Anvers, et celles de Ste-Anne, qui devinrent le partage de la capitale de la Flandre. Cependant la mort vint frapper Godefroid au moment même où il prenait les dispositions nécessaires à la réalisation de ce projet que Baudouin, son frère, qui lui succéda au trône, exécuta en chargeant le chapelain du patriarche de Jérusalem de porter ce trésor sacré dans les Pays-Bas. — Ce fut le 15 avril de l'an 1101 que les reliques de Ste-Anne arrivèrent à Gand. Elles furent reçues aux portes de la ville par Balderic, quarante-unième évêque de Tournai, et portées processionnellement à l'église paroissiale de St-Nicolas. Le pape Pascal II constitua la confrérie par une bulle datée de Rome du 18 juillet 1101, et on inscrivit les noms des deux princes flamands, Godefroid et Baudouin, en tête du catalogue des confrères. A l'exemple de ces illustres et pieux fondateurs, tous les princes de la chrétienté se glorifièrent d'appartenir à la confrérie qui possédait les reliques de l'aïeule du Sauveur.

Depuis 1566 jusqu'à la prise de Gand par Alexandre Farnèse en 1584, ces reliques et l'image miraculeuse de

(1) Ces renseignements sont puisés dans le petit opuscule flamand déjà cité : *Oorsprong, beginsel en oudheyd der devotie tot de H. Reliquien en beeld van de H. Moeder Anna.*

Ste-Anne échappèrent à la fureur des Iconoclastes. Une excavation pratiquée dans l'épaisseur du mur de la chapelle, leur servit d'asile pendant les dix-huit années que gronda la tempête révolutionnaire. Cette excavation qui subsiste encore, a été garnie en fer en 1654.

Les reliques de Ste-Anne sont renfermées avec d'autres ayant appartenu aux compagnes de Ste-Ursule, dans une châsse hexagone en ébène, incrustée d'écaille et garnie de ciselures d'argent.

Cette esquisse historique, quoique succincte, suffira pour apprécier l'importance d'une confrérie qui remonte à une haute antiquité et qui compte parmi ses membres, depuis son origine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les princes les plus puissants qui ont régné en Europe.

Dans le retable de l'autel, on voit un beau tableau représentant *l'Éducation de la Vierge,* par *Antonio van den Heuvele.*

En face, au-dessus d'un ancien catalogue des confrères et consœurs de la confrérie de Ste-Anne (1), est placée une

(1) Voici ce catalogue que nous copions textuellement; les noms qu'il contient sont de nature à inspirer un véritable intérêt :

ANTIQUITAS CONIUNCTA NOBILITATI, PIÆ CONFRATERNITATIS
MAGNÆ MATRIS ANNÆ
IN ECCLESIA PAROCHIALI S. NICOLAI GANDAVI, AB ANNIS CIRCITER 500. LAUDABILITER ERECTÆ
SED ANNO REDEMPTIONIS NOSTRÆ 1666. PIETATE AC MUNIFICENTIA NOBILIUM,
PROBORUMQUE CONFRATRUM, AD PRISTINUM SPLENDOREM FÆLICITER REDUCTÆ.
SURREXERUNT FILII EIUS, ET BEATISSIMAM PRÆDICAVERUNT. PROVERB. 31, V. 28.
REGINÆ, ET LAUDAVERUNT EAM. CANT. 6, V. 8.

Illustrissus et potentissus D. Philippus audax,
dux Burgundiæ, comes Flandriæ, etc.
Primus in dignitate inter Belgarum
comites primus in pietate erga mag.
Matrem Annam cum lectissa sua
coniuge Margareta, anno Domini 1384.
Joannes dux Burgundiæ etc. cum
nobiliss. coniuge Margareta Alberti
ducis Bavariæ filia anno Domini 1407.
Philippus bonus dux Burgundiæ et

toile représentant *Ste-Anne et St-Joachim, son époux,* par *Nicolas Roose.* Ce tableau, d'un bon faire, provient de l'ancien couvent des Carmes chaussés, dits *Vrouwe-broeders.*

cum dilectiss. coniugib. Michaele,
Caroli VI. Gallorm Regis filia : Bonna;
et Isabella, Joannis Regis Lusitaniæ
filia, anno Domini 1437.
Carolus audax, Dux Burgundiæ, etc.
cum coniugib. Catharina Caroli VII
Francorm Regis filia : Isabella,
Caroli Ducis Borboniæ : et
Margareta sorore Edoardi
Anglorm Regis, hunc confraternitatem
illustravit ano Domini 1473.
Maria Burgundica, parentum
Annam, huic confraternitati
inscribi voluit cum tota familia,
anno Domini 1477.
Nobilis D. Jacobus van Luxembourg,
toparcha de Fiennes et territorii
Sotteghemiensis.
Amplissimus D. Thomas du Plaine,
concilii Flandriæ præses.
Nobilis D. Philippus vander Ghracht,
toparcha de Melsene cum Domina Adriana coniuge.
Nobilis Domina Anna de Bourgoigne,
Domina de Ravesteyn, etc.
Nobilis Domina Margareta van Huerne,
vidua toparchæ de Nevele, etc.
Nobilis Dominus Adrianus Vilain,
toparcha de Rhesseghem, etc.
Gloriosissimus Imperator Carolus V,
qui Gandam Nativitate, orbem
Gloria, et confraternitatem
hanc pietate sua collustravit,
anno Domini 1552.
Philippus II, Hispaniarm et Indiarum
Rex etc., paternæ virtutis
æmulator, anno eodem.
Maria Angliæ Regina, huic confraternitati
inscribi absens voluit
anno eodem.
Nobilis D. Antonius van Zevecote

Sous la fenêtre, deux magnifiques paysages avec figures rappelant *quelques traits de la vie de la patronne de cette chapelle,* peints sur toile par *Jacques Artois* et *Jean de Cleef.*

toparcha de Cotschare, etc.
Nobiliss^{s} D. Ludovicus Princeps de
Gavere, etc.
R. ad. D. Franciscus de Ghestelles,
ecclesiæ cathed. S. Bavonis
Gandavi Decanus.
R. D. Simon Van Kerck-hove,
eiusdem ecclesiæ pastor.
R. ad. D. Philippus Jaddaert, ecclesiæ
collegialæ S. Pharaïdis Decanus.
R. D. Adrianus Pletincx, ibidem
pastor et canonicus.
R. D. Alexander Ballet, eiusdem
ecclesiæ canonicus.
Ampliss^{s} D. Joannes de Bloys,
eques, vice præses conci. Flandriæ,
huius confratern^{s} in se norili
coniuge Margareta de Bevere,
pia filia Guilielma, mecenas.
Nobilis D. Jacobus Borluut, eques,
toparcha de Schoonberghe.
huius conf^{s} 4° decanus.
Sereniss. Belgarum Principes,
Albertus et Isabella,
archiduces Austriæ, duces
Burgundiæ etc., inscripti a^{o} 1619.
Nobilissa D. Clara Clementia
de Maille de Brele, Principissa
de Condé, inscripta an^{o} 1653.
Nobil. D. Guilielm^{s} de Gruutere,
toparcha de Mari-kercke etc.
Nob^{s} Domina Maria Jacoba Triest,
baronissa de Eckelsbeke etc.
Excellentiss^{s} D. Franciscus de Melo,
Belgii suprem^{s} Gubernator,
inscriptus an^{o} Domini 1643.
R. ad. D. Firminus Petit, ecclesiæ
collegialæ S. Pharaïdis Præpositus.
Nobilis D. Ludovicus Hoobrouck,
toparcha d'Axelwalle, huius

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Le Christ en croix, sculpté par *Van Beveren,* d'Anvers,

civitatis thesaurarius.
Nob^{s} D. Franciscus vanden Brouck,
toparcha de Pardoens, conf^{s} decan^{s}.
D. Joannes de Pottere, huius
ecclesiæ et conf^{s} benefactor.
R. D. Cremerius,
ecclesiæ S. Bavonis canonicus.
N. D. Theodor^{s} vander Meersche.

CONFRATRES AN. 1666.

Perillust^{s} et nobiliss^{s} Dominus
Simon Rodrigues Devora,
eques, baro de Rodes, toparcha
de Terweeden, Broeckstraete,
suprem^{o} Flandriæ Artocopo,
huius confrat^{s} Decanus.
Nobil^{s} D. Carolus van Zevecote,
toparcha de Cotschare, etc.
Nob^{s} D. Abraham Hoobrouck,
toparcha d'Asper et Zinghem,
Axelwalle, huius civitatis Thesaurarius.
D. Jacobus Coornaert vivitatis
Gandavensis Quæstor, conf^{s} decanus.
Consultiss^{s} D. L. vanden Sompele,
Advocatus in Conc^{o} Flandriæ.
D. Ægidius vanden Kerck-hove,
Scabin^{o} Gandav^{s} conf^{s} decanus.
Expertiss^{s} D. Joannes van Dale,
medecinæ doctor.
Christopher^{s} vanden Houte.
Mag^{r} Jacobus Goetgheluck.
Raphael de Deyckere.
Mag^{r} Conrad^{s} de Moormeester.
Adrianus la Marisal.
Joannes Crombien Ballivus.
Joannes de Grave, f^{s} Nico^{s}.
Petrus van Saffele.
Gherat. van Loo, f^{s} Yans Frederick.
Jan de Meyere.
Pieter Stryncks, f^{s} Michils.
Jacobus de Meyere, f^{s} Jans.

dont nous reparlerons plus loin, est d'une dimension colossale et se trouvait autrefois à l'entrée du chœur, au-dessus du jubé.

Dans cette chapelle, on voit un tableau cintré, représentant *le Sauveur mort entouré de ses disciples.*

En remontant la nef dans laquelle nous nous trouvons, on remarque contre le second pilier, un petit tableau représentant *Ste-Anne distribuant du pain au pauvre,* peint sur toile par *Nicolas Roose.* Cette charmante composition porte un *écusson de sable au lévrier courant d'argent; au chef d'or, chargé de deux hures de sangliers, affrontées de sable,* ainsi que cette inscription :

Joannes de Grave, Anna. f. Nico :
Ben ik u niet beter als thien sonen.
I. Regum, L cap. J. W. S.

Contre un pilier dans la nef de droite et contre le mur à côté de la chapelle du St-Sacrement, sont deux autres tableaux de même dimension, dûs également au pinceau de *Roose,* l'un représente *la Naissance de la Vierge,* et l'autre *la Présentation de la Vierge au temple.*

Sous le premier on lit ces deux vers flamands :

Naer goddelyk getreur komt 's herten troost met vreugden,
Want dese droefheyd is de proeve van de deugden.
2 St.

et sous le second, ceux-ci :

O uytverkoren boom Anna zeer hoog verheven;
Van uwe zuyver vrugt plukken wy 't eeuwig leven.
3 St.

Ces deux petits tableaux forment avec *la Distribution des pains au pauvre,* qu'ils sont loin d'égaler comme œuvre artistique, les trois stations de Ste-Anne.

Il est impossible de ne pas nous arrêter devant le catalogue de la confrérie de Ste-Anne, fixé au troisième pilier de la nef et décoré des statuettes en chêne de *l'Enfant Jésus,* de *la Vierge Marie* et de *Ste-Anne;* d'un gracieux et d'un

fini admirables. Aussi regrettons-nous de ne pouvoir citer le nom de l'artiste qui exécuta ces petits chefs-d'œuvre.

Immédiatement au-dessus de ce catalogue, on remarque un monument funèbre en marbre blanc et noir, élevé à la mémoire de Remacle Van Schoone et de sa femme Catherine Thys. Il est décoré de statuettes en marbre, qui ne sont pas dépourvues de mérite (1).

Un peu plus loin est appendu à l'un des piliers qui soutiennent la voûte, un petit tableau sur bois représentant *Olivier Minjau et sa femme Amelberge Slangen en prières, entourés de leurs trente-et-un enfants,* peinture ancienne, sous laquelle il est écrit en lettres gotthiques :

Hier licht begraven Olivier van Minjau ende Amelberghe Slanghen syn wettelick wyf was, ende hadden te samen eenendertich kinderen met een smaels thien dochters ende de reste zonen, twelcke altzamen ghestorven zyn vader, moeder en al de kinderen in ougsti.

Cette nombreuse famille, après avoir obtenu des faveurs de Charles-Quint, fut enlevée tout-à-coup en 1526 par la suette; maladie terrible qui parut pour la première fois en Angleterre en 1483, et pendant laquelle une sueur très-

(1) Voici l'inscription de ce monument :

D. O. M.
CHRISTO RESURGENTI
PIIS MANIBUS
REMACLI VAN SCHOONE
ET
CATHERINÆ THIJS
CONIUGUM
OBIIT ILLE DIE XXVI MAII. A° MDCXVI
ILLA DIE VI SEPTEMB. A° MDCLXI
AC
LIBERORUM
PETRI, ELISABETHÆ ET GODELIVÆ
HIC SEPULTORUM
REQUIESCANT IN PACE ET IN VITAM ÆTERNAM
RESURGANT.

abondante semblait brûler toutes les parties du corps qu'elle parcourait (1).

En remontant la nef jusque derrière le chœur, on arrive devant un beau vitrail faisant le pendant de celui à *Ste-Pharaïlde*. Il représente *St-Désiré*, et retrace dans la partie inférieure des épisodes de sa vie. Cette œuvre de *Laroche* a été offerte à l'église par le curé actuel, Monsieur le doyen Verdun, auquel nous devons de sincères remerciments pour l'obligeance qu'il a mise à seconder notre travail, en nous accordant le secours de ses lumières.

Tout en parlant de vitraux, rappelons ici que les comptes de l'église révèlent que les deux grandes fenêtres du croisillon renfermaient autrefois deux superbes *verrières*, appelées les *Verrières du roi d'Espagne et du prince de Parme*. Nous ignorons quel était le sujet de ces vastes compositions, exécutées sans doute dans le but d'éterniser la mémoire de la reddition de Gand dans le temple religieux qui avait le plus souffert des excès des sectaires, mais nous savons que leur entretien coûtait annuellement vingt escalins à l'église (2). Un autre document non moins intéressant, extrait également des archives de St-Nicolas, indique la grandeur de ces vitraux, car c'est bien de ceux du croisillon qu'il s'agit. C'est une déclaration faite par un certain Jean De Buck, arpenteur (*landtmeter*), par laquelle il certifie qu'il a mesuré les deux vitraux et que le verre peint (*ghescreven ghelas*) du vitrail du sud occupe un espace de 298 pieds et le verre blanc (*wit ghelas*) un espace de 142 pieds; que dans celui du côté du nord, le verre peint mesure

(1) Voisin, *Guide de Gand.*

(2) Ontfaen by my Adriaen Smets, ghelaesmaker, van Ghecraert van Ydeghem, ontfer van Ste Niclaus kercke, twintig schellinghen groon., over een jaer pensioens van te onderhouden de ghelaes veynsters vanden Conynck van Spaegien ende den hertoghe van Parma, staende over beede de zyden int cruuce vande voornomde kercke. (*Comptes de l'église*, 1615 *et* 1616).

333 pieds et 7 pouces, tandis que le verre blanc de ce même vitrail ne mesure que 151 pieds 7 pouces. La peinture étant estimée à raison de 2 escalins 3 gros le pied et le verre blanc à raison de 10 gros le pied, il en résulte que les deux vitraux coûtent ensemble 83 livres 5 escalins et 11 gros; somme que le receveur de l'église paie à *Pierre De Smet,* vitrier (*ghelaesmakere*). — Cette qualification modeste cacherait-elle un de ces artistes habiles qui se distinguèrent à cette époque dans l'art de peindre sur verre (1)?

Non loin du Vitrail de *St-Désiré,* on remarque un monument funèbre en marbre blanc et noir, élevé à la

(1) Ghemeten, gherekent ende ghesommert by my Jan De Buck Landtmeter, beede de ghelas veinsteren staende in Ste-Nicolaus kercke, up de zundsyde ende noordtsyde, wanof deene up de zundsyde es inhaudende tot twee hondert achtentneghentich voeten ghescreven ghelas ende een hondert twee en veertich voeten wit ghelas, ende dander up de noortsyde es inhoudende dry hondert dryendertich voeten VII dumen ghescreven ghelas ende een hondert eenenvyftich voeten en VII duimen wit ghelas, makende tsamen tot VIc XXXI voeten VII dumen ghescreven ghelas van beede de veinsters, die bedraghen ten twee sch. III gr. den voet, ter somme van eenentseventich pont eenen schellinck II gron., ende twit ghelas van beede de veinsters twee hondert XCIII voeten VII dumen bedraecht tot X gro. den voet ter somme van twalef pont vier sch. IX gro. Compt al te samen LXXXIII pont V sch. XI gr. voor beede de voornoemde veinsters. Alens ghemeten ende ghesommeert volghens zeker maten, by my ghenomen ende in presentie my overghebrocht by Pieter De Smet, die verclaert heeft de zelve zo warachtich te wesen. My toorconden, desen XXVIen juny XVe tneghentich.

J. De Buck.
1590.

Ontfaen by my Pieter De Smet, ghelaesmakere, van Gheraert van Ydeghem, betalende over de kercke van Ste-Niclaus de somme van *dry ende tachentich ponden vyf schellinghen ende ellef grooten*, over tmaken van beede de groote ghelaes veynsters inde voorn. kercke, naer tuitwysen deser attestacie kennende my by desen ten vullen betaelt, daer af zyne toorconden myn hanteecken desen XIIen dach decemb. 1590.

(*Archives de l'église*).

mémoire de *Jean d'Ydeghem* (1). Un monument semblable, élevé à la mémoire de *Louis de Pester,* orne l'un des grands piliers qui soutiennent la tour (2), et dans le fond de la même nef, à côté du grand portail, est exposée une grande toile représentant *la Descente de Croix,* par *De Cauwer.*

CHOEUR.

Cette partie de l'église ordinairement si riche dans la plupart des temples catholiques, n'est que peu ornée à St-Nicolas.

Trois vitraux représentant ensemble *l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ,* par *Laroche,* viennent d'être placés dans le fond du sanctuaire et produisent au-dessus du

(1) SEPULTURE
VAN D'HEER
JAN VAN YDEGHEM,
Fs. Dr. HENDERIC, IN SYNEN
LEVENE GHEWEST SCHEPENEN
VAN BEEDE DE BANCKEN DESER STEDE,
ENDE HEEFT ALHIER GHEFUNDEERT
TWEE IAERGETYDEN,
MET DISTRIBUTIEN
VAN BROODE EN GELDE.
OVERLEET DEN VI NOVEMB. 1648.
REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

(2) D. O. M.
JACET IN FERIUS
R. DOMINUS ADM. DOMINUS LUDOVICUS DE PESTER
J. V. L. PRIUS IN CONCILIO FLANDRIÆ ADVOCATUS
DEIN RERUM FLORENSIUM PERTÆSUS
SOLI DEO EIUSQUE ALTARI SE DEDICAT.
FACTUS CANONICUS ECCL. COLL. B. M. V. BRUGIS,
INDE MIGRAT ET FIT CANONICUS ECCL. COLL. SANCTÆ PHARAÏLDIS
AD D. NICOL. GANDAVI
IBIDEM ELECTUS IN DECANUM PER PLURES ANNOS
HOC OFFICIO LAUDABILITER FUNCTUS
TANDEM
VIR PACIFICUS ANNIS GRAVIS FRATRUM ET ECCL. SUÆ AMATOR
OBIIT Aº ÆTATIS 95 DOMINI VERO 1745 MENSE FEB. DIE 2.
R. I. P.

maître-autel l'effet le plus saisissant. Mais le monument artistique le plus considérable que cette église possède, est sans contredit la vaste et grandiose composition due au magique pinceau de *Nicolas Liemaecker,* dit *Roose.* Cette belle œuvre que Rubens lui-même ne pouvait se lasser de contempler, représente *le Sacre de St-Nicolas comme évêque de Myre en Lycie.* — Le peintre a choisi le moment où les évêques de la province assemblés pour donner un successeur à l'évêque de Myre, voient l'accomplissement d'une espèce de jugement de Dieu, par lequel ils avaient trouvé moyen de mettre un terme à leur délibération qui avait duré une grande partie de la nuit sans amener aucun résultat. Ils étaient convenus d'élire la personne qui le matin entrerait la première à l'église. L'esprit de Dieu y conduisit St-Nicolas, déjà connu dans Myre par ses hautes vertus. A son aspect les évêques descendent de leurs siéges, des flambeaux à la main, s'emparent du saint malgré sa résistance et le proclament, aux applaudissements du peuple, évêque du diocèse de Myre. Cette toile, chef-d'œuvre de *Roose,* est certainement l'une des plus belles productions de l'École flamande.

C'est en vain que nous avons fouillé dans les archives de l'église dans l'espoir d'y découvrir la quittance du maître. Ce dépôt a été tant de fois bouleversé que l'absence de cette pièce ne peut nous étonner. Toutefois les comptes nous apprennent que l'œuvre de Liemaecker a été plusieurs fois restaurée, d'abord par *Josse Van der Mander* et ensuite par *Le Plat* (1).

Le maître-autel qui encadre cette composition est l'œuvre

(1) Betaelt aen Michiel Agys over Joos Vander Mandere, de somme van thien guldens over tghone by hun verdient is aen de schilderye vanden hooghen aultaer, hier per ordonnantie ende quittancie vanden III^en^ Marty 1681.

Betaelt aen Mr Gillis Leplat de somme van 11 ponden IIII sch. groon., over het schoonmaecken vande schilderye vanden hooghen aultaer ende over tschilderen van 2 adorerende Inghelen, hier per billet ord. ende quit.

du sculpteur anversois *Matthieu Van Beveren*, graveur de la monnaie royale à Anvers.

Ce fut le 5 avril 1677, que cet artiste passa deux actes avec le curé Roger Nottingham, les marguilliers et les délégués du chapitre de Ste-Pharaïlde, pour la construction du maître-autel et d'un jubé à l'entrée du chœur.

L'autel devait coûter deux mille florins et le jubé douze cents florins; le tout construit en bois et orné de sculptures et de statues. Au commencement de ce siècle, le jubé fut abattu et remplacé au fond de l'église par celui que nous y voyons aujourd'hui et dont l'architecture n'est nullement en harmonie avec celle de l'édifice. Les statues en bois *du roi David* et de *Ste-Cécile*, placées dans les niches de cette nouvelle construction, sont de la main de *Van Beveren* et décoraient ainsi que le Grand-Christ de la chapelle du Calvaire, l'ancien jubé soutenu par des colonnes torses comme celles de l'autel et orné de trophées d'instruments de musique, de fruits, de festons et d'arabesques. — Une disposition particulière garantissait l'artiste contre les poursuites que la corporation des charpentiers, menuisiers et sculpteurs aurait pu exercer contre lui. Cette clause n'empêcha pas ladite corporation de faire valoir ses droits. L'affaire fut soumise au conseil de Flandre qui jugea que l'ouvrage serait exécuté par l'artiste anversois, mais que la corporation toucherait une indemnité de douze livres de gros et un patacon.

Le chronogramme qui se trouve au haut de l'autel sous la statue de St-Nicolas, ferait croire que Van Beveren termina son œuvre en 1678 (1). Cette date vraie pour l'autel,

(1) Voici ce chronogramme :

VERITATIS FONTI,
DEO VERO,
VIRGINI MARIÆ
ET Bo NICOLAO
OFFERTUR.

ne l'était pas pour le jubé; car le *Registre des Résolutions* prises par la fabrique de l'église, atteste que le 3 mars 1681 on décida d'envoyer à Anvers un notaire, afin de sommer Van Beveren d'achever les travaux avant l'expiration de trois mois, sous peine de payer les dommages et intérêts que l'église était en droit d'exiger.

La tombe du maître-autel a été renouvelée il y a peu d'années par un sculpteur gantois, *Pierre Devigne-Quyo.* Cette pièce de sculpture, parfaitement fouillée, représente *l'Agneau de l'Apocalypse environné d'emblêmes eucharistiques.* Le dessin en est gracieux et l'artiste l'a exécuté avec ce soin minutieux qu'il apporte ordinairement aux travaux qu'il entreprend.

On a toujours cru que le Tabernacle adossé au maître-autel, était également dû au ciseau de Van Beveren. C'est là une erreur qu'il nous est facile de rectifier.

Les comptes de l'église, toujours si utiles à consulter, constatent que le 7 septembre 1682, un nommé *Jery Picq* fit le modèle du tabernacle d'après les dessins du sculpteur *Jacques Pieters,* qui l'exécuta lui-même en avril 1683. Ce monument sacré représente un temple d'architecture grecque à quatre colonnes torses. Au-dessus du dôme qui surmonte le fronton, plane le Père Éternel au milieu d'un essaim d'anges et de chérubins sculptés en bois. Le Tabernacle lui-même et les ornements qui l'environnent, sont en marbre blanc et noir. Les deux statuettes de *la Foi* et de *l'Espérance,* placées des deux côtés de la porte dorée et travaillée à jour qui donne accès aux vases sacrés, ainsi que les deux petits anges en adoration devant le St-Sacrement au-dessus du fronton, sont d'une exécution aussi gracieuse qu'elle est correcte. — La barrière qui protège ce saint lieu, est en marbre blanc fouillé et sculpté à jour avec une délicatesse charmante; divisée en trois parties, elle rappelle divers sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le

compartiment du milieu porte les armoiries du chanoine Josse Gheeraerdts, protonotaire apostolique, dont nous avons donné l'épitaphe plus haut, et il est probable que les marbres qui ont servi à l'ensemble de la construction, proviennent de l'abbaye des Dunes, car le *Registre des Résolutions* de l'année 1670 indique que le 8 septembre la fabrique de l'église de St-Nicolas acheta de l'abbé des Dunes, une grande quantité de marbre blanc pour la somme de 2322 florins.

Le sculpteur *Jacques Pieters* n'achèva-t-il pas son œuvre?

C'est ce que nous ne pouvons affirmer. Toujours est-il que les comptes de l'église nous apprennent que deux ans plus tard, en 1685, le sculpteur *Jean Vander Steene* termina le Tabernacle, et qu'en 1686 la fabrique de l'église nomma les sculpteurs anversois, *Pierre Verbrugghen,* dit *le Vieux,* et *Arnoldus Guillielmus,* auxquels le magistrat de Gand adjoignit le sculpteur *Trupeles,* de Bruxelles, pour se prononcer sur l'exécution de ce monument. Le rapport rédigé par ces experts n'a pas été retrouvé dans les archives (1).

En quittant le chœur, on descend dans la partie basse de la grande nef, où l'on voit les statues en pierre des apôtres posées sur des socles contre les colonnes qui soutiennent la voûte. C'est là qu'est placée la Chaire de Vérité, sculpture en chêne artistement travaillée en 1670, et qui pourrait bien être l'œuvre du sculpteur *Gerrie* (peut-être *Jery Picq*

(1) Betaelt by verbaele ordre van d'heeren kerckmeesters aen twee beeldsnyders van Andtwerpen, Pieter Verbrugghen daudde ende Arnoldus Guillielmus, de somme van neghen ponden groon., over hunne tauxae. van Schepen vander Keure, over tvisiteren van tvoornomde Tabernackel, die ghecosen waeren vutten naeme vande kercke, hier per quittancie vanden 14 augusty 1686.

Insghelycx noch betaelt a A.... Trupeles, beeltsnyder van Bruyssel, ende ghestelt by de voornomde Schepenen voor vyfden man totte voornomde visitaetie ende aen hem betaelt tot dheelft over de voorn. tauxae. de somme van 11 ponden V sch. groon. hier per quittancie vanden 14 augusty 1686.

cité plus haut) qui jouissait à cette époque d'une grande réputation, comme le prouve l'acte passé le 4 février 1669, entre la fabrique de l'église et l'entrepreneur Sauvage (1).

(1) Cet acte est trop intéressant pour ne pas le reproduire ici *in extenso*.

Conditien ende bespreken omme te stellen eenen spreckstoel die ghestelt sal worden inde prochiale Kercke van Ste-Niclaes ter bequaemste plaetse soo hier naer volght.

Inden eersten sal den selven spreckstoel int gheheele hooge wesen tusschen de 15—16 voeten van onder tot aenden oppersten kant vanden hemel, alwaer naer sullen volghen alle de dickten, breeden van het haut om den voors. spreckstoel behoorlyck gemaect te connen worden.

Item, sal gheheel de vergaderynghe ofte gheraes vanden voorn. stoel dicke wesen twee duymen, te weten alle de staende styllen oock diverssche rychels dan sommighe corte ryckelkens van eenen duym en half.

Item, van onder beginnende sullen dheeren besteeders moeten laeten maecken ende metsen een viercant pleynt van sesynens steen ofte van sulcker steen als dheeren sullen beliefven t'ordonneren ten minsten van thien duymen breet, welcken pleynt sal moeten ghemaect worden naer den loop ende cornissen vanden ondersten voet.

Item, vanden voet opwaers tot aende cuype sal eerst moeten ghemaeckt worden vier crollen die sullen rusten op den voet ende jeghens den middel styl, welcke crollen sullen dick wesen sonder het vutspringhen vande volluyten ten minsten acht duymen de breede naer het vutwysen van t'model, deselve crollen gesneden ende gesierateert met gheestighe blaeren, den styl ghesneden *met vier arrenden ofte vier kindekens,* ende de vier crollen die de cuype moeten draeghen die sullen gesneden worden met de ghedierten vande vier Evangelisten, te weten den Enghel, Arent, Leeuw ende Os, ende bovendien met syn lysten soo gesneden, naer den heesche vanden wercke.

Item, vande crollen ofte gedierten opwaers sal volghen de cuype, in welcke cuype sullen commen vier quieren die in hun sullen moeten representeren de vier doctoren vande heylige Kercke; ende aengaende de vier termen dewelcke sullen commen op de houcken vande cuype, die sullen ghesneden worden met vier naeckte kindekens, ende soo dheeren besteders beliefven sal de selve laeten representeren de vier Elementen der werelt, welcke quieren ende kindekens sullen wesen van sulcken breede ende dickte als die sullen hebben te behooren.

Item, vande cuype opwaers sullen commen twee ghesnedene *figueren, te weten gheclecde Enghelen,* die sullen moeten ront ghesneden worden, welcke Enghelen sullen draeghen den hemel met sulcke actien als dheeren sullen believen t'ordonneren.

Item, van dese figueren opwaers sal ghemaeckt worden den hemel in welcken hemel sal moeten commen eenen Heylighen Gheest met rayen ende in het middel van vooren sal gemaect worden eenighe lysten hooghe verheven

La chaire proprement dite est appuyée sur un ornement terminé à sa partie supérieure par les emblêmes des quatre Évangélistes. Sur les quatre faces l'artiste a sculpté des

ende in sal moeten *ghesneden worden den heylighen Niclaes* in een quiere met eenen myter op het hooft ofte der sonder.

Aengaende den trap ofte steeger sal gemaect moeten worden met twee doorluchtighe ghesneden friesen loofwerck van twee duymen dickte ende op sommighe plaetsen noch eenighe stucken op ghelymt om daervan te snyden eenighe verhevene roosen ofte eyt anders, de trappen dicke twee duymen van onder gelamborseert met eenighe sierneten van lysten ende van onder ofte in het opgaen vanden trap sullen gesneden worden twee termen sonder ermen ofte eyt anders daertoe dienende.

Item, alle de lysten soo ghesneden als onghesneden sullen ghemaect worden naer sulcken breede ende dickte soo de modelle is vutwysende ende naer den heesch vanden wercke.

Item, sal den annemer verobligiert wesen al het yserwerck te leveren vanden hemel nederwaerts tot op de steenen pleynten soo om de deure vande cuype als alle andere daer toe noodich.

Bovendien sal den annemer verobligiert wesen te laeten *snyden een seker waepen,* welcke sal getoont worden by dheeren besteders om alzoo te laeten snyden ende oock bovendien *een cruys met eenen Godt dienende op den selven spreckstoel, den selven gesneden van eenich goet ende beqaem hout* daertoe dienende ende geheel behoorlick ghesneden vanden selven meester die den selven preckstoel sal snyden.

Item, den snyder van desen spreckstoel moet wesen een meester ofte meesterknecht die niet en moet cederen aen den meesterknecht van Meester Gerrie ofte wel hy self.

Item, desen preckstoel moet gheheel wel ende meesterlyck gevrocht syn al volghens dit contract, ten overstaen *van meesters wercklieden dies verstaen.*

Hedent desen IIII february XVIe neghenentsestich syn dheeren Pasteur ende Kerckmeesters van Ste-Niclaes kercke in Ghendt gheaccordeert met meester Norbertus Savaige, schrynwercker deser voors. stede, voor het maecken van eenen nieuwen preckstoel inde manieren hiernaer volghende :

Eerst dat den voorn. meester Norbertus sal verobligiert wesen den selven te maecken, leveren ende stellen in conformiteyte vande conditien hier vooren staende ende de modelle daervan synde in handen vande voorscheven heeren besteders gelevert ende de bosersels onder den annemer berustende, midtsgaeders droech wel geconditionneert waegeschrot sonder speck ofte eenige strepen, ofte yet dat *interessabel* soude moghen wesen.

Welcken preckstoel hy sal verobligiert wesen te stellen *onthier ende half Ougst* naest commende, op de verbeurte van thien ponden groon. ten profyte van dese kercke.

Welck voorn. annemer sal oock verobligiert wesen den selven preckstoel

médaillons reproduisant en relief les bustes des Docteurs de l'Église. Les coins sont rompus par des statuettes d'enfants nus représentant les quatre Éléments. Deux anges soutiennent l'abat-voix dont la face principale était ornée des armes de la famille Van Biervliet. Enlevées pendant la révolution française du siècle dernier, ces insignes héraldiques ont été remplacés en 1845 par deux têtes de chérubins (1).

Autrefois la Chaire de vérité n'avait pas d'escalier à deux rampes; ce n'est qu'en 1845 que M. le doyen Verdun chargea le sculpteur *Bogaert* de la restaurer et d'y faire ce changement que le bon goût exigeait.

Avant de commencer l'inspection de la Sacristie, jetons un coup-d'œil sur le catalogue de la confrérie du St-Sacrement, sculpté en bois dans le style de la renaissance et décoré d'une petite toile représentant *un mourant recevant les derniers secours de la religion,* par *Charles Spruyt.*

te houden staende in syne behoorlycke *forme den tyt van thien jaeren,* ende wuert by aldien datter binnen desen voorn. termyn van thien jaeren yet aenden selven preckstoel quaeme te manequieren, sal ghehouden syn tsyne koste den selven te stellen in syne eerste forme.

Voor welcken preckstoel te maecken ende stellen, sullen dheeren besteders bereet syn te betaelen aen voors. meester Norbertus, de somme van *hondert ponden* gr. eens, de geene sullen aen hem ghetelt worden ten daeghe van leverynghe vanden selven preckstoel, in het volcommen van al welk, syn partyen contractanten respeclivelyck hun verbindende als naer recht. Toorconden date als boven.

By my, Mr Norbertus Sauvage.

(1) La famille Van Biervliet éteinte aujourd'hui, portait : *Parti de gueules à la croix pattée d'or, cantonnée de vingt besants de même posés en sautoir; parti de gueules au franc-canton d'or, chargé d'un sautoir écoté de sable.*

Puisque nous parlons d'armoiries il n'est pas hors de propos de rappeler ici, que l'église de St-Nicolas ornée d'un grand nombre de blasons, peut être considérée comme une source très-utile à consulter pour l'histoire héraldique et généalogique, non-seulement des familles gantoises, mais encore de celles qui appartiennent à la Flandre et à d'autres provinces.

SACRISTIE.

En 1748, la fabrique de l'église voulant agrandir cette partie de l'édifice, acheta deux petites maisons y attenantes. Les travaux d'incorporation furent confiés à l'architecte *David 't Kindt,* qui distribua l'intérieur tel que nous le voyons aujourd'hui. L'entrée construite à cette époque a été abattue et remplacée, il n'y a que peu d'années, par une construction nouvelle dans le style grec; plan déplorable qui jure avec l'architecture générale du monument et que la fabrique de l'église a eu le grand tort d'adopter comme elle avait adopté, peu de temps auparavant, celui du jubé. Quant aux statues en marbre de *St-Pierre* et de *St-Paul,* provenant de l'ancienne église des Jésuites, qui figurent dans les niches, où elles perdent considérablement de leur effet, il nous semble qu'elles seraient mieux placées dans le chœur.

Dans la sacristie nous trouvons encore quelques tableaux qui méritent d'être mentionnés, ce sont :

1° *Le portrait de St-Nicolas, évêque de Myre,* peint sur toile en 1666. Il porte cette inscription :

VERA EFFIGIES S. NICOLAI MAGNI ARCHIEPISCOPI MYRENSIS. — 1660.

2° *St-François en prières.*

3° *Le Christ en croix.*

4° *Le Christ portant sa croix.*

Ces trois tableaux peints sur toile par un maître inconnu, ont du mérite et demandent une restauration.

5° *Le portrait de St-Pierre.*

TRÉSORERIE.

Le trésor ne possède plus, à beaucoup près, tous les objets précieux qu'il possédait autrefois et dont il existe plusieurs inventaires dans les archives de l'église.

Parmi ces objets qui subsistent encore, il faut citer le grand ostensoir exécuté en 1689, par l'orfèvre *Philippe Lenoir* (1). Cette pièce a été restaurée à plusieurs reprises, et il est probable que le pied a été renouvelé en 1752, comme semblent le prouver les initiales suivantes gravées sur la partie inférieure :

D. D. V. D. P. P. B. P. 1752.

Citons encore une grande croix en écaille, montée en argent ciselé. Cette pièce qui porte le millésime de 1688, a sans doute été offerte à l'église de St-Nicolas, par un prévôt du chapitre de Ste-Pharaïlde; car elle porte des armoiries surmontées de la crosse et accompagnées de cette devise : *Velociter et amanter*.

Toute cette orfévrerie ancienne ne présente rien de très-remarquable sous le rapport de l'art; cependant, qu'il nous soit permis de dire un mot d'une petite fiole de cristal, dont le goulot est orné d'un ornement en filigrane d'argent d'un travail à la fois délicat et gracieux, exécuté en 1677 par l'orfèvre *Louis Palheyn* (2). Cette fiole extrêmement simple qu'on ne trouve renseignée dans aucun des inventaires, renferme une huile épaisse et d'un jaune foncé. La tradition rapporte qu'elle fut trouvée dans le tombeau de St-Nicolas à Myre et portée à Gand vers le XIIe siècle.

INTÉRIEUR DE LA TOUR.

Maintenant que nous avons donné la description de tous les objets d'art, tant anciens que modernes, que l'église paroissiale de St-Nicolas possède, rendons-nous à la tour,

(1) Betaelt aen Philipe le Noir, silversmet, de somme van hondert vier en twintich ponden achtien schellyn. en eene groote, ende dat over en in voldoenynghe vande remonstrantie aen dese kercke ghelevert volghens de quitt. van daete 29 augusty 1689. Dus hier I^e^ IIII ponden XVIII sch. (*Comptes de* 1685-1695).

(2) Voyez *les Comptes de l'église de l'année* 1677.

où nous jeterons un regard sur la belle salle citée par l'auteur de l'*Histoire de l'Architecture en Belgique.*

Cette pièce carrée, haute de 17 mètres et large de 9 m. 15 c., est décorée de deux rangs superposés de colonettes engagées dans le mur. Les arcades simulées en style roman du rang inférieur, indiquent que cette partie de la tour appartient au XIIe siècle; tandis que le style ogival qui distingue l'architecture du second rang, atteste que la partie supérieure a été construite au commencement du XVe siècle (1).

SONNERIE.

Les trois cloches, d'une petite dimension, figureraient mieux dans le clocher d'un modeste village que dans la tour d'une ancienne collégiale. Elles ont été coulées en 1764 à Bruges, par le fondeur *George Du Meri.*

Cependant, cette église n'a pas toujours été aussi mal partagée. En 1627, le fondeur *Grégoire Van Halle* fut chargé par la fabrique de l'église de l'exécution d'une nouvelle cloche du poids de 5426 livres; elle portait le nom et l'image de St-Nicolas, et les archives de l'église attestent que le fondeur eut beaucoup de peine à se faire payer. Plus tard, en 1658, l'église fut pourvue d'une nouvelle sonnerie de trois cloches pesant ensemble 12,026 liv., coulées par *Pierre Demony* (2),

(1) La planche ci-contre donne la gravure de cette belle salle, d'après un dessin pris sur les lieux par Xavier De Cock.

(2) Ghelevert by Mr Pieter Demonye aen de voornomde kerck 3 nieuwe clocken, weghende tsamen 12,026 ponden, den XII july 1658 (*Archives de l'église*).

Actum, den XXI^en Augusti 1658, present de heeren pasteur, kerck- ende H. Gheestmeesters, ten selven daghe wiert ghesolveert dat men sal doen hanghen boven de tweede vaute de dry clocken deser kercke, ghemaeckt by Mr Pr Emony ende de selve te doen luyden ter interventie van M^rs [Healz?] biestaende int faict van ghebauwen omme te proberen of den torre sauffisant is omme de selve dry clocken te draghen (*Resolutie Boeck anno* 1642-1704, f° XIII).

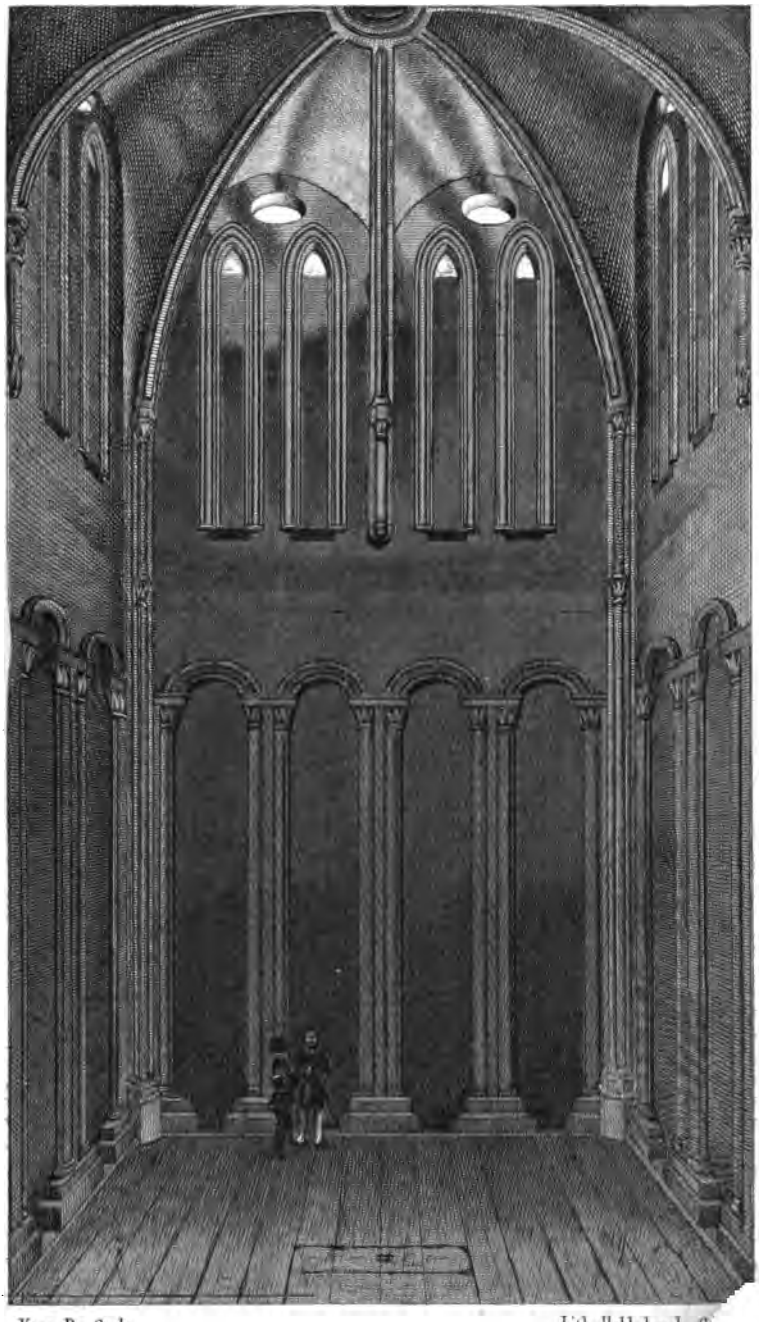

Xav. De Cock. Lith. Hebbelynck, G

le célèbre fondeur de Zutphen, qui coula à la même époque les trente-deux cloches composant le carillon du Beffroi, avec les débris du fameux gros-bourdon Roelandt, coulé lui-même plus de trois siècles auparavant, en 1314, par maître *Jean Van Roosbeke*.

Ces deux tours nous rappellent la fameuse *Galerie aérienne* qui les joignit en 1500, pendant les réjouissances qui eurent lieu à Gand à l'occasion de la naissance de Charles-Quint. Cette singulière construction en cordes qui établissait dans les airs une communication entre le sommet du Beffroi et la flèche de l'église de St-Nicolas, a été décrite d'abord en 1823 dans le *Gentsche Almanak*, par Cannaert, et plus tard dans le tome second du *Belgisch Museum*, par Philippe Blommaert, d'après un ancien manuscrit reposant aux archives provinciales de la Flandre orientale. Tous les historiens qui ont parlé des fêtes splendides qui eurent lieu dans cette circonstance solennelle, et parmi eux Meyerus, citent le nom de l'homme intrépide qui exécuta ce périlleux travail; mais, chose étrange, ils ne donnent que son prénom, tandis qu'ils omettent de citer son nom de famille. Le manuscrit contemporain même se contente de désigner cet habile et audacieux ouvrier, sous le nom de « Martin maître-couvreur de la ville » (*Meester Marten schalliedecker vander stede*). Réparons cet oubli et disons qu'au prénom de *Martin*, il faut ajouter le nom patronymique : *Bekaert*. En effet, nous lisons dans les *Comptes de la ville* de l'année 1500, f° 82 v° : « Item betaelt, Me Mar» tin Bekaert schailledecker, hem toegheleyt in..... van dat » hy ter blyder gheboorten van onsen jonghe Princhc, » vierde up de aleye hangende inde lucht tusschen Ste- » Niclaeus ende den Beelfroite, danof hy noch onvergolden » was, comt XX sch. » (1).

(1) C'est à l'obligeance de M. Van Duyse, archiviste de la ville, que nous devons cet extrait.

ARCHIVES DE L'ÉGLISE.

Nous ne déposerons pas la plume sans avoir dit quelques mots sur ce dépôt, si précieux autrefois, lorsqu'il recélait les archives complètes du chapitre de Ste-Pharaïlde. Aujourd'hui il n'offre plus qu'un intérêt secondaire. Toutefois on y rencontre encore quelques pièces dignes d'échapper à l'oubli auquel elles semblent condamnées; telles sont :

1° Un beau manuscrit de l'an 1516, écrit en caractères gothiques, sur parchemin, de CXCVII feuillets numérotés au recto, et relié en veau fauve à fermoirs, clous et coins de cuivre. Le titre de ce volume, très-important pour la topographie de la ville de Gand aux XIVe et XVe siècles, est assez explicite pour nous dispenser d'entrer dans d'autres détails analytiques; le voici :

Dit (1) *naervolghende es een Registre ende ligghere vander renten die de heleghe Gheest van Sente Niclaus prochie heeft binnen der stede van Ghendt, inden welcken staet ghespecifiert de name vanden ghenen dien de huusen ende plaetsen toebehoorden. Eerst in eene bouck ende registre van francyne ghemaect ende ghescreven int jaer XIIIc ende een ende tneghentich, daer naer de namen dien zy toebehoorden. In eenen anderen bouc van francyne ghescreven int jaer XIIIIc ende XX, daer naer in eenen bouc van francyne ghescreven int jaer XIIIIc LXII. Ende daer naer de namen vanden ghenen diense nu toebehooren ter date dat desen bouck ghemaect ende ghescreven es. Item staet hier in dezen bouc daer naer de gheleghenthede vanden zelven huusen oft plaetsen, hoe ende waer die gheleghen zyn, daer de rente vutgaet alzo naer alst mueghelic es. Ende wanneer de rente valt, ende oft lantcheyns es oft niet. Ende zynder wettelicke copien of waer men die copien ofte cyrographien inden Inventaris vinden zal. Item in desen bouck naer de rente binnen dezer stede so staen de renten buyte der stede, ende insghelycx de gronde van eerven, hoe ende waer dien gheleghen zyn ende de grootthe metten ghelanden, ende den last daer vutgaende. Ende dezen bouck was ghemaect int jaer ons Heeren duust vyf hondert ende zestiene, den zestiensten in meye, by Vincent van Overbeke, ontfanghere vanden zelven heleghen Gheest,*

(1) Belle lettrine bleue.

vut laste van Lowys de Wale, ghezeyt van Acxpoele, meester Lievin Heyndericx, Christophelles van Hove, ende Cornelis de Pottere, alle heleghe Gheest meesters ter zelver tyt. De welcke den zelven registre hebben helpen colationeren jeghens de drie aude voors. registers rustende int secreet vanden heleghen Gheest van Senter Niclaus kercke binnen Ghendt, ter bewaernessen vanden voors. renten ende goede vanden heleghen Gheest.

2° Un manuscrit sur papier, de 334 feuillets, numérotés au recto, également écrit en lettres gothiques. Sur le premier feuillet on lit : *Desen bouck es ghereguleerdt ende ghescreven, byder handt van my Guillaeme Patvoordt, f^s Lamberts, ten dyen tyden baescontere van Sente Niclaeus Keercke, anno* 1561, *in Ghendt.*

De même que le manuscrit précédent, ce volume contient des renseignements précieux pour la topographie de la ville de Gand aux XIIIe et XIVe siècles, ainsi que des détails sur les inondations qui affligèrent les Poldres à cette époque; en voici le titre :

Registre (1) *van alle chaerters, wettelicke rendt brieven, losselicke ende ontlosselicke, midsgaeders copie vande Testamenten danof besedt gheleghen es buuten ende binnen der stede van Ghendt ende anders. In welcke registre ghescreven syn alle de brieven die ik bevonden en syn ghescreven int Registre vanden heleghen Gheest ghemaeckt int jaer XIIII^c LXXI den XI^en septembris. Danof de originale briefven rustende zyn elck in zyn Laede int secreet vanden heleghen Gheest voornompt.*

Item int beghinselle van desen boucke zoo zuldy ooc vynden ghescreven in teurte alle de Inventarissen vanden briefven die in tsecreet ligghen, daer up ghestelt het folio metter cotatie, volghende den ouden Registre bouck die hier boven ghescreven staet. Daer af dat de prochie van Sente Niclaeys deerste zyn zal up de Lade ghecoteerdt A. Aldus ghemaect by den helichgheestmeesters, te wetene, meesters Lievin Sanders, docteur inder medecinen, Reynandt van Waesberghe, advocaedt inde Camere vanden Raede in Vlaendren, Cornelis van Campene, ende Niclaeys de Sadelerre, mitsgaeders Franchoys de Scaepmeestere, als ontfanghere vanden voornomden heleghen Gheest. Int jaerons Heeren Duust vyfhondert eenentsestich, den XX^en Octobris.

3° Un recueil manuscrit d'inscriptions sépulcrales de

(1) Belle lettrine avec figures.

l'église de St-Nicolas, portant ce titre : *Inscriptiones sepulchrales quæ extiterunt in Ecclesia Parochiali sancti Nicolai Gandavi ante annum M. D. C.*, recueil que nous publions plus loin, pag. 103. Toutes les épitaphes consignées dans cette pièce, appartiennent donc aux époques antérieures au XVIIe siècle et une seule remonte à l'année 1263, elle est ainsi conçue :

HIER LICHT PHILIPS SERSANDERS,
DIE STARFT INT JAER ONS HEEREN M.CC.LXIII.
BIDT OVER DE ZIELE.

Ces pierres tumulaires, couvertes d'inscriptions destinées à indiquer au visiteur le lieu où reposent les cendres de tel ou tel personnage, n'ont pas toujours été entourées du respect que l'on doit aux souvenirs que nous ont légués nos pères. Des changements faits à l'édifice et surtout des travaux de pavement en ont détruit beaucoup, et celles qui ont échappé au marteau du paveur ont été placées dans d'autres parties du temple. De sorte qu'il est devenu impossible de reconnaître la place qu'elles occupaient jadis. Sembables aux feuillets d'un livre que le vent disperse, ces tablettes de la mort, monuments de la vanité humaine, ont été dispersées sans pitié pour faire place à d'autres monuments que les générations futures renverseront à leur tour ! — Le recueil manuscrit remplit cette lacune en indiquant la place primitive de ces pierres. C'est ainsi que nous savons que le monument élevé à Philippe de Gruutere, dont nous avons donné la gravure, se trouvait autrefois dans le chœur, à la droite du maître-autel, contre un pilier, et qu'immédiatement au-dessus on voyait un tableau où il était écrit :

HIER LICHT BEGRAVEN EDELEN EN WEERDEN HER JAN DE GRUUTERE,
Fs HER PHILIPS, RUDDERE, IN SYNEN LEVENE HEERE IN LEDE,
DIE OVERLEET DESER WEERELD XXV OCTOB. XVc LVI.

Indépendamment de ces indications, l'auteur de ce curieux volume a encore consigné en marge de nombreuses

notes latines et flamandes, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la Flandre.

4° La minute d'un inventaire intitulé : *Inventaris van alle de brieven ende documenten competerende aen de members van het Capittel van Sinte Pharaïldis tot St-Nicolaes in Ghent, berustende in de archiven van de selve collegiale Kercke, gemaeckt ten jaere* 1736.

a. La plus ancienne charte dont cet inventaire fait mention, date de l'an 1193; elle est de Marguerite d'Alsace, épouse de Baudouin VIII, comte de Flandre, qui consent à une donation de 56 mesures de terre situées à Samslach, faite au profit du chapelain du chapitre de Ste-Pharaïlde. — Gilbert, abbé de Tronchiennes, signe cette pièce en qualité de témoin.

b. Une charte du comte Baudouin, datée du 2 mai 1197, concernant la collation des prébendes du chapitre de Ste-Pharaïlde.

c. Une charte en latin de la comtesse Jeanne, par laquelle cette princesse reconnaît avoir vendu au chapitre de Ste-Pharaïlde 260 mesures de terre situées aux Quatre-Métiers, pour la somme de 1000 livres. Cette pièce est du mois de juillet 1224.

d. Une charte en latin de la même princesse, par laquelle elle fait don au chapitre de 60 bonniers de terre situées dans la bruyère (Woestine), près de Sleydinghe, se réservant toutefois sur les dites terres le droit de haute justice et celui d'y lever des impôts. En retour de ces libéralités, les chanoines s'obligent à célébrer tous les ans un anniversaire pour le repos de l'âme du comte Baudouin, empereur de Constantinople, père de la donatrice, et pour Marie de Champagne, sa mère, ainsi que pour le repos de l'âme de la comtesse et de celle de son mari Ferrand de Portugal, lorsqu'ils auront payé leur tribut à la nature. Elle ajoute, qu'elle fait cette donation, parce que les chanoines lui ont

donné, sur son instante prière, les ornements les plus précieux de l'autel. Cette charte est datée de Courtrai, en janvier 1219. L'approbation de Ferrand de Portugal, datée de Gand de l'an 1228, est jointe à ce singulier document.

Toutes ces pièces n'existent plus dans les archives de l'église de St-Nicolas, et c'est en vain que nous les avons cherchées dans le chartrier du chapitre de Ste-Pharaïlde, conservé actuellement avec d'autres pièces provenant de la même source, au dépôt provincial de la Flandre orientale. Les archives de Ste-Pharaïlde que la province possède, consistent en baux, obligations, comptes, livres terriers et manuels, actes de collation de prébendes et trois cent cinquante chartes classées chronologiquement de l'an 1073 à 1762.

Le document qui remonte au mois de juin de l'année 1073, est un acte sur parchemin de Lugfrid, chanoine du chapitre de Liége, par lequel il certifie solennellement par ordre de ses supérieurs, que les reliques de Ste-Pharaïlde ont été déposées dans la *présente châsse* peu de temps après la mort du pape Alexandre II, lorsque Philippe régnait en France et Robert-le-Frison en Flandre, Ratbod étant à la même époque évêque de Noyon.— Fulkard, abbé de l'abbaye du mont Blandin à Gand, Siger, abbé de l'abbaye de St-Bavon, et Fulkard, châtelain de Gand, sont les témoins de cet acte solennel et public, lu en présence de cinq chanoines du chapitre de Ste-Pharaïlde. Cette pièce est munie d'un sceau en cire blanche, appendu à double queue de soie rouge.

Ce chartrier renferme encore une pièce antérieure à la plus ancienne mentionnée dans la minute de l'inventaire qui nous occupe. C'est une charte donnée en 1190, par Guillaume, archevêque de Reims, concernant la dîme de Lovendeghem et le droit accordé aux chanoines de Ste-Pharaïlde, de se faire inhumer dans cette commune.

Les archives de l'église de St-Nicolas ne possèdent que

des fragments indéchiffrables du sceau dont le chapitre de Ste-Pharaïlde se servait jadis, mais nous avons eu recours au dépôt provincial pour en donner la gravure d'après un scel appendu à une charte de l'an 1360.

La sainte patronne du chapitre y est représentée tenant de la main gauche les trois pains pétrifiés. Au bas du scel est l'oiseau, le fidèle compagnon de St-Pharaïlde, et sur la bordure on lit :

SIGILLUM CAPITULI ECCLESIÆ SANCTÆ PHARAÏLDIS GANDENSIS.

SCEL.

CONTRE-SCEL.

Ici, Messieurs, se termine notre tâche : nous l'avons accomplie avec tout le soin que l'importance de la matière exigeait.

Il ne nous reste plus qu'à signaler à votre attention quelques restaurations urgentes à faire à plusieurs toiles, entre autres au *Couronnement de la Vierge* et à *la Chute des An-*

ges. Mais nous vous prions surtout d'employer votre influence auprès des autorités compétentes, afin qu'elles accordent à la fabrique de l'église paroissiale de St-Nicolas un subside suffisant pour reconstruire le jubé dans un style plus conforme à l'architecture générale de ce vieil et vénérable édifice. En acquiescant à notre prière, la régence actuelle de la ville serait parfaitement d'accord avec la magistrature communale des temps passés, qui s'empressait d'accorder à ce monument qu'elle considérait, nous l'avons dit précédemment, comme le plus remarquable de notre belle cité, de fréquents subsides pour son ornementation intérieure. N'en cherchons la preuve que dans les *Comptes de la ville*, de l'année 1605, f° 319, où il est dit que les échevins des deux bancs accordèrent à l'église de St-Nicolas un subside de 53 livres 6 escalins et 8 gros, pour l'aider à couvrir les dépenses d'une orgue magnifique, digne du temple religieux que les voyageurs qui se rendaient à Gand, ne manquaient jamais de visiter et d'admirer (1).

(1) Voici des extraits tirés des *Comptes de la ville*, que nous devons à l'obligeance de M. l'archiviste Van Duyse, qui prouvent la vérité de nos assertions :

Anno 1605, f° 319. Betaelt den pasteur ende kerckmeesteren van Sinte Niclaiskeercke binnen deser stede, de somme van XXXIII pond. VI s. viij gr. hemlieden by mijne heeren Scepenen toegheleyt thulpen den incoop van eene schoone ende triomphante orghele, *sonderlyne considerende dat dese kercke ghestaen es int midden vande stede opde principaele maeret daer alle de poorters ende cooplieden daghelicx vergaderen ende bydien meest van alle vreemdelingen besocht. Om dat aldaer ghefondeert ende ghecelebreert wordt goddelicken dienst van meest alle de neerynghen vander selver stede,* soo dat de voors. orghele tot meerder eere Godts ende *chieraet deser stede dienen sal.*

Anno 1611, f° 247. Betaelt den pasteur, kerkmeesters ende notable der prochie van Ste Nicolas de somme van XX ponden heml. ghejont ende bygeleyt tot hulpe vanden grooten oncost by deselve ghesupporteert omme *trepareren vanden torren* vande voors. kercke, insonderlyne *tsiraet deser stede* ende andere redenen mijne heeren Scepenen moverende.

(Cette partie du rapport a été lue en séance du 5 septembre 1852).

INSCRIPTIONES SEPULCHRALES

QUÆ EXTITERUNT IN

ECCLESIA PAROCHIALI SANCTI NICOLAI GANDAVI,

ANTE ANNUM M.D.C. (1).

In hac ecclesia tunc erant unus Pastor et septem Presbyteri, qui simul singulis diebus musicaliter canebant Laudes.

Ad sinistram partem summi altaris in choro.

Sepulture van Edelen ende weerden LIEVIN DE GRUUTERE *, scilteuape, die overleet den lesten dach van Lauwe XV^c XXXIII.

* Fuit Consul Gandavensis an. 1516.

Sepulture van Edele ende weerde Joncvr. KATELYNE DE WALE, gheseyt AXPOELE, die overleet int jaer XV^c XXIX, den X dach van septembre.

Quartieren.

Gruutere.	Wale.
Schaeghe.	Axpoele.
Rym.	Hoorembeke.
Utenhove.	Seclin.

Onder tusschen het gestoelte inden choor.

Hier licht begraven JAN VAN VAERNEWYC *, scilteuape, Heere van Bost ende vander Speelt, die starf int jaer ons

(1) Nous transcrivons cette pièce textuellement.

Heeren Duust CCCC. ende LXXXVII, den XXVII dach in Meye.

Bidt over de ziele.

* Familia nobilis et vetus apud Gandav. quæ, ut fertur huc ex Anglia migravit, et unde orti quam plures viri bello clari; memorantur an. 1196 *Simon de Vaernewyc*, an. 1328. Balduinus eques Ywanus, eques qui an. 1341 statutus erat arbiter inter Brabantiæ ducem et comitem Flandrie, Joannes Gosevinus, Alexander et Iwanus an. 1421 hujus filii... Alexandri filius hic sepultus fuit primarius Consul Gandavensis an. 1485, et uxorem habuit Isabellam vander Meersch, filiam Johannis Mortaigne de Nevele, dicti vander Meersch.

Daernaer.

Hier licht begraven Symoen Borluut *, f^us^ Baudins, die starf als men schreef M.CCCC.LXXIX, den V^en^ dach van maerte.

Bidt voor de ziele.

* Simon Borluut fuit primarius Consul Gandavensis, anno 1452, rebellantibus Gandensibus contra comitem suum Ducem Burgundiæ et pro iis ad eundem legatus pro pace impetrando.

Hier licht begraven Joncvrouwe Lysbette van Vaernewyc *, f^a^ Sanders, svoors^t^ Symoens wyf was, die starf int jaer M.CCCC.LXXXII, den XXIV dach van wemaent.

* Erat soror Joannis, de quo antè.

Daernaer.

Hier licht Baudin de Gruutere, f^s^ Oste, die overleet int jaer M.CCCC.LXII.

Hier licht Joncvr. Marie Scranen, wylent svoor. S. Baudins wyf was, die overleet M.CCCC.XCIX. XVIII decembris. Bidt over de ziele.

Nog op den zelven zarck. Hier licht Oste de Gruutere *, f^s^ Baudins, die starf int jaer M.CCCC. ende LXXVII, den VIII^en^ dach in decembre. Bidt over de ziele. — Hier licht Joncvr. Joesyne Sersymoens, wylent Oste voors^t^ wyf was, die starf int jaer ons Heeren M.CCCC. ende LX, den XXIX dach in octobre. Bidt over de ziele.

* Fuit anno 1452 pro impetranda pace ad Philip. Burg. ducem, Gandavensium cum aliis legatus.

In eenen auden sarch by de rechte deure.

Obiit Domina Elizabeth, uxor quondam Gerulphi Pape. Orate pro ea. — *Et postea.* Anno Domini M.CCC.XLII, oct. non. Aprilis, obiit D. Gerulphus de Pape. Orate pro anima ejus.

Anno Domini M.CCC.XXV, in festo sancti Michaelis, obiit Dominus Gilbertus dictus Rynvisch *, oppidanus Gandensis. Orate pro anima ejus. — VI. Id. Aprilis obiit Domicella Beatrix, uxor D. Gilberti dicti Rynvisch.

* Fuit anno 1313 primarius Consul Gandavensis.

Ter regter hand vanden hoogen autaer, op eenen pilaer in eenen blauwen orduynsteen met figuren.

Amplo Magnificoque Domino Philippo Gruutero, Equiti * Aurato, IIII Consuli, de sua et Patria et republ. optime merito D. Johannes et D. Philippus, filii, posuere anno M.D.XXXIII.

* Creatus eques Gandavi anno 1514 ab ipso Carolo V, cum Nicolao Tricst, Nicolao Uutenhove aliisque (1).

En daer boven in een tafereel.

Hier licht begraven Edelen en Weerden Mer. Jan de Gruutere, f^s Mer. Philips, Ruddere, in synen levene Heere in Lede, die overleet deser weereldt XXV octobr. XV^c LVI.

An de regte deure van Choor.

Hier licht Ghysbrecht Gruutere, f^s Ghysbrechts, die starf int jaer M.CCCC.....

Hier licht Joncvr. Lysbette Samans, Lievins dochter, Ghysbrecht wyf was, die starf int jaer ons Heere M.CCCC.

By der Pelicaen is eenen auden zark geheel versleten, met twee figuren, daer niet meer anders op en staet als : Borluut.

(1) Il est représenté sur la planche page 66.

Anno Domini M.CC.LI, decimo kal. martii, obiit BALDUINUS dictus GRUUTERE *, filius Domini Gilberti Gruutere. Orate pro eo. — Anno Domini M.CCC.LXVIII, XIIII kal. octobr. obiit Domicella AVEZOETA, uxor Balduini.

* Fuit diversis vicibus primarius Consul Gandavensis.

Anno Domini 1360, XV die mensis octobris, obiit Domicella ODINA EX CURIA, uxor Gilberti Gruters. Orate pro ea.

Hic jacet GILBERTUS dictus GRUUTERE *, qui obiit anno Domini M.CCC.LXXXI, XXX die januarii. Orate pro anima ejus.

* Dit is Gysebrecht de Gruutere, van wie d'historien verhaelen, dat hy met Symon Bette was op het stadthuis by Pieter Vanden Bossche en Philips Van Artevelde, om hun den vrede aen te raden met den Graef van Vlaenderen en daerom van Vanden Bossche op het stadthuys wierden vermoort, al ist dat hy dan nog voorschepenen was (1).

Anno Domini M.CCC.LXXVIII, mensis junii die tertia, obiit Domicella AVEZOETA RYMS, uxor quondam Gilberti Gruters.

Anno Domini M.CCC.XLVIII, VI kal. augusti, obiit NICOLAUS DE CURIA *, filius quondam Gilberti de Curia. Anima ejus requiescat in pace Domini.

* Primarius Consul Gandav. anno 1344 en 1346.

Anno Domini 1345, in festo Beatæ Katherinæ virginis, obiit Domicella AVEZOETA DE VALLE, uxor quondam Nicolai de Curia. Anima ejus requiescat in pace. Amen.

Wat naerder de deur anden choor in eenen blauwen zarck.

Hier licht PHILIPS SERSANDERS, die starf int jaer ons Heeren M.CC.LXIII. Bidt over de ziele.

Hic requiescit NICOLAUS UTENHOVE, consiliarius Ill^morum

(1) Gisbert de Gruutere, pas plus que Simon Bette, ne figurait à cette époque à la tête de la Magistrature gantoise; ils furent décapités par ordre du *Ruwaert* Philippe Van Artevelde. D'après cette épitaphe, ce serait donc à tort que Froissart fixe la mort de Simon Bette au 2 février.

Principum quondam Philippi, post ejus consortis Margaritæ, dein Johannis eorumdem primogeniti, successive Ducum Burgundiæ, Comitum Flandriæ, Arthesiæ et Burgundiæ. Obiit anno Domini M.CCCC.VI, XVIII. die Novembris. Orate pro eo *.

* Hy was zone van eenen anderen Nicolaus, en syn huysvrouwe Elisabeth van Vaernewyc licht in Poortacker by Jan haren zone, den welcken Watergrave was.

In alio cupreo sepulchro sunt hæc verba :

Anno Domini 1370, pridie non. junii, obiit Dominus Osto dictus Grutere.

Anno Domini 1400, secunda die octobris, obiit Domicella Katherina Utervolrestraete, uxor dicti Ostonis.

Daer zyn nog inden choor somige zarcken, daer op de letters al uyt zyn, maer men ziet wel uyt de wapens dat ze van somige Borluuts, Gruters en Utenhoven zyn.

Inden regten vleugel vanden choor, voor een capelle die men heet S. Jan-in-d'olie gebacken.

Hier licht Jan Clocman, filius Jans, die starf int jaer XIIII^c ende XXI, op ons Vrouwen avont alf Oost. Hier licht Joncvr. Aechte vanden Abeele, Bernaerdts dochter, Pieters wyf was van Peteghem, die starf int jaer XIII^c XCIX, den VI^sten dach in maerte. Hier licht Joncvr. Lysbette de Peteghem, Jans Clocmans wyf was, die starf int jaer XIIII^c XXI, den XXVIII^en in sporkele.

Anno Domini M.CCC.XLVII, non. junii, obiit Domicella Maria, uxor Nicolai dicti Rynvisch. Orate pro anima ejus. Anno Domini millesimo trecentesimo XLIIII, pridie kal. Augusti, obiit Nicolaus Rynvisch. Anima ejus requiescat in pace. Amen.

Hic jacet Franciscus dictus Aersele, qui obiit anno Domini M.CCC.LXXVI, 20 die mensis maii. Orate pro eo. *Cum uxore, sed epitaphium non est legibile.*

Hic jacet JOHANNES BULTEEL, qui obiit a° 1368, 14 julii. Hic jacet Domicella PHARAÏLDIS SLOEVE, uxor quondam Johannis Bulteel. Obiit a° Domini 13..

Anno Domini 1392, 3° non. decembris, obiit NICHOLAUS dictus KRANE, f^s quondam Martini dicti sKranen. Anima ejus requiescat in pace.

Ante ostium dexterum chori.

GIBBERTUS natus, Gisberti GRUTER humatus
Dilexit Christum, ac mundum transiit istum
Dum scribis mille et C quater, J. tollis ob Christum que
Bis denoque die, quem ofert Marcus ex se
Precibus assiduis Dominum cogitare velitis.
Ut Christus vitam det sibi perpetuam.

GISBERTI GRUTERS conjunx jacet hic Domisella
Quæ KATHERINA sPAPEN fertur sic sumere nomen
Hæc obiit justè, dum rectè scribitur annos
Millenus deinq. quater C cum duodeno
Et quinto; Febru. mensis die fere quarta.

Daer by zyn nog blauwe zarken van somige Stocmans en een Joncvr. Katelyne Pantins, Oliviers Poucstraets, f^s Oliviers wyf.

Sepulture WILLEMS VAN HEMBYSE *, f^s Jans, die overleet den IX^en dach in julio XV^c XLIX, ende van Joncvr. WILLEMINE TRIEST, f^a Joos, zyne eerste gheselnede, die overleet den XXXI. in Lauwe XV^c XXXII. Ende nam Joncvr. MARGRIETE BORLUUTS, f^a Symoens, zyne tweetste gheselnede, die overleet den XXVIII dach in julio XV^c ende L. Bidt over de ziele.

* Fuit primarius Consul Gandavensis anno. 1545. Pater illius Joannis primarii hæreticorum Gandavensium fautoris, cui anno 1583 caput fuit amputatum.

Voor den choor by de vonte.

Cy devant gist noble et discret Sr JEHAN VAN EECHAUTE,

Chief de ceulx du surnom et armes de l'Eechaute, en son vivant s^r de Pumbeke et Eechaute, héréditaire des Pays de Wazieres et de Badelghem, et lequel Jehan fust conjoint par mariage à noble Damoyselle Lievyne de le Zype, fille de François, s^r de Wazieres, gisant le corps d'icelle au ceur de l'Eglise de St-Michel. Lesquels ont délaissé ung filz nomme Gilles, s^r desdicts lieux, lequel épousa a° 1564, noble Damoyselle Barbe Thienlayne, Dame d'Aigremont, et trespassa ledict Jehan le XIIII de novembre 1547.

An den muer by de rechte deure vanden choor.

Sepulture vanden eerzaemen Michiel Ameele, in zyne levene Raed ende Rentmeester generael van Myn Heere den Marquys vander Vere, etc., die overleet anno 1564, XXIIII january.

Hoc marmor condit de Armentieres oriundum
Matthiam Cocquel, vice qui Comes extitit olim
Normane Dampfront. hic Clangeul voce tubali
Septeno Karolo Francorum carmine Regi
Et Ducibus placuit Burgundis. inde Philippo
Hinc Karolo junctis trinas habitando capellas
Nunc verò extinctus, extinctaque provida conjux,
Elysabeth de Peistre simul sunt vermibus esca.
Vos Dominum oretis in pace simul requiescant.

Hier licht begraeven Symoen Clocman, die starf int jaer ons Heeren als men screef M.CCCC. ende XXIIII, den XXV^sten dach in sporcle. Bidt over de ziele. Hier licht Joncvr. Katelyne Vroombauts, Symoens Clocmans wyf was, die starf int jaer ons Heeren M.CCCC. ende LXX, den XX^sten dach in Maerte. Bidt over de ziele.

In een tafereel.

Hier leght begraven Symoen Clocman, f^s Symoens, in zynen levene Bailliu vanden Mannen van Ste Pieters, mortuus den XI^en in novembre a° XV^c XVII.

Clocman. Vroombauts. Damman. Van Moere.

Hactenus sepulchra cuprea.

Achter den hoogen autaer op eenen blauwen zarck.

Sepulture van wylent saligher memorien JAN VAN MORSLEDE, f^s Eylaerts, sciltcnape, die overleet a° XV^c XXXIII, den XIIII van lauwe.

Daerby.

Sepulture van JAN DULLAERT ende van Joncvr. MARGRIETE VAN DRIESCHE, zyn wyf was. Mortui a° 1503.

Ende daer by licht ARENDT VAN GRYSPEERE ende Joncvr. ANNA TEKEMELS, zyn wyf. Mortûs a° XV^c LXV.

Op een tafereelken hangende.

Hier licht begraven OLIVIER VAN NYEAU ende AMELBERGHE SLANGHE, zyn wettelyc wyf was, ende hadde te zamen XXXI kinderen met eenen smaels thien dochters, de reste kindertiens (1).

Hier legghen begraven de kinderen van VICTOR VANDER ZICHELEN, Philips natuerlic zone, die overleden der werelt ontrent de jaere XV^c achte, ende XV^c ende XIII, de welcke zyne, JOANNES, PHILIPS, ANNA, KATHERINA, CORNELIS.

Hier leecht begraven JAN HUERIBLOC, die overleet Raedt ons Harden, gheducht Heeren.... in lauwe a° XV^c ende IX, ende Joncvr. MARGRIETE CABBEKE, svoors^ts Jans gheselnede, ende huerl. kinderen. — *Dit Epitavie is ter rechter hand, als men vande Cooremerct inde kercke comt, daer ook een schoone gelasen venster es van desen Hueribloc met* 8 *quartieren.*

Voor onse Vrauwe capelle.

Sepulture van JAN COEVOET ende MARGRIETE TOETS, zyne gheselnede. Mortui a° 1372.

(1) C'est le petit tableau représentant Olivier Minjau et sa femme Amelberge Slangen, décrit page 81.

Hier licht begraven Juncheer GHISELBRECHT VAN ZILLEBEKE, gheseyt TACKOEN, sciltcnape, die overleet XXV decembris XV^c LXVI.

Hier lecht begraven GHEEREM SERSANDERS, die starf int jaer ons Heeren M. CCC. XCIII, ende Joncvr. KATELYNE VAN CALKENE, f^a Jans, die overleet M.CCCC. ende een, den XXVIII van sporkele.

Noch in den choor.

Hier licht begraven Joos TRIEST *, f^s Heylaerts, sciltcnape, die overleet den XVII octobris M.V^c.XXI. ende Joncvrauwe LYSBETTE VANDER MOERE **, f^a Leonis, Joos Triest voors^t. gheselnede, overleet den XXI in Oest XV^c.XXXV, ende was de laetste vrauwe persoen den naeme draeghende vander Moere, commende van ghetrauden bedde. Bidt voor de ziele eenpaerlic. Ende Joncvr. MARIE VAN LOVENDEGHEM, Joos Triest eerste Huusvrauwe.

* Fuit primarius Consul Gandavensis anno 1499, 1503 et 1506.

** Familia de Vander Moere ortum duxit ex Villana per Jordanum de Vilain circa anno 1300. Illius ultimus mas sepultus fuit anno 1513, apud minoritas.

In rotundo sepulchro in choro.

Hæc sibi curati. quoque bina sepulchra futuris
Ante suas sedes fundavit LOOZE Johannes
Vos, precor ut stetis, hâc qui transire soletis
Semper et oretis pro me, quem scripto videtis
Mille quadringentis decies septem, octoque lapsis
Annis jam verbum post quam caro Virgine factum.

Noch voor O. L. V. capelle.

Een Joncvrauwe KATHELYNE VANDER CRAYEN, huusvrauwe van Joos STURM. Mortua M.CCCC.LXXXVIII.

Inde capelle daernaer liggen sommige sepulturen van Moscheron, dewelcke hier schoon besetten gedaen hebben,

en op eenen anderen zarck zonder naem zyn dese versen.

Vanden man :

In Cœli cœrnâ Deus hunc rege duodena,

Vande vrauwe :

Hanc stigis à pœnâ protege verbigena.

Daerby liggen ook begraven Jan Bugghenhove, *mortuus a°* 1472, *ende Joncvr.* Lysbette Sluus, *syn gheselnede, mort. A°* ....

Voor eenen anderen onse Vrauwen autaer achter dese hooghen aultaer.

Sepulture van Edelen ende Weerde Mer. JAN SERSANDERS *, f^s Philips, in zynen levene Raed ordinaire ons gheduchts Heeren in zyne camers vanden Raede in Vlaenderen, die overleet den IIII^sten Meye 1472. En joncvr. MARGRIETE BARTS, de gheselnede van Mr Jan voors^t, die overleet den 28 Mey 1516.

* De wapenen zyn een maene ende onder staet : *Sersanders.*

Daer by.

Hier licht begraven Mr JOORIS DE BUL *, in zynen levene Raed myns Geduchts Heeren Philips s'hertoghen van Bourgoingnen, Grave van Vlaenderen ende daernaer myns Gheduchts Heeren s'hertoghen Kaerls nu regnerende, die starf int jaer M.CCCC. ende LXX, den XII dach van Maerte. — Hier licht begraven joncvr. KATELYNE SERSANDERS, dochter van wylent Philips Sersanders ende van Joncvr. KATELYNE UTENHOVE, gheselnede s'voorseyts Mr Jooris, die starf int jaer Duust vierhondert.....

* De Bul, Raed : Hy was van Brugge.

Invisus fuit Gandavensibus a quibus anno 1452 missus fuit in exilium, bonaque ejus fisco civitatis adjecta fuerunt.

Ad murum.

Dese Epitaphie es ghegheven ter ghedynckenesse van twee overleden kinderen Myns Heeren CHARLES DE L'ESPI-

NOY, gheseyt QUIERET, Heere van Lygnes, Loone ende Raedt Ordinaris in Vlaenderen, ende van Joncvr. MARGRIETE LONGYN, zyne gheselnede, vrauwe van Ste Uhixcapelle, Broucke, etc.

Voor den autaer van S. Pauwels by de deure, als men gaet op de Verckensmerct.

Hier licht begraven Mre LOYS HAUWEELS, f^s^ Christaens, in zyne levene licentiaet in beede de rechten, Pensionaris ende Greffier der stede van Dendermonde, die overleet den XXVI^en^ in sporcle anno M.D.LXII.

In S. Margriete capelle daer de gelasen vensters staen met de wapenen van Wielands, op eenen schoonen grooten metaelen zarck.

Sepulture van wylent M^re^ JAN WIELANT, Raed van zeer hooghen ende moghenden Princen Philips ende Kaerle, Hertoghen van Bourgoingnen in huere camere van Raede in Vlaenderen; Fondateur van eender messe vande Helighen Sacramente, die me hier doet alle donderdach ten hooghen aultaere met vulle choore, die starf M.CCCC.LXXIII. Ende van Joncvrauwe KATELYNE VAN KETHULLE, zyne ghesellenede, de welcke starf int jaer M.CCCC. ende LXXII, den XXII^sten^ dach van meye.

Daernaer.

Sepulture van Mre PHILIPS WIELANT *, Heere van Landreghem, Raed, ende M^re^ van Requesten ordinaire van zeere hooghen, ende moghenden Princen, ende Hertoghen Kaerlen, Hertoghinne Marie, Conync Maximiliaen, Eerdts-Hertoghen Philips, die starf int jaer Duust vyf hondert XIX, den II^en^ dach in Maerte. Ende van Joncvr. Janne van Halewyn, Mer. Jans dochtere, zyne gheselnede, de welcke starf den XX^sten^ dach van Aprile int jaer Duust vyf hondert ende thiene.

* Fuit ab anno 1477, consiliarius in consilio Mechliniensi tunc recens;

hinc an. 1488 præses consilii Flandriæ et inde anno 1504, iterum revocatus Mechliniam ad magnum Consilium recens a Phili Rege instituto.

In de capelle vande Bodschap van Maria op metaele zarcken.

Hier licht begraven ZEGHER DAMMAN, f^s Lievins, die starf int jaer Duust vier hondert ende XXXIIII, den XX^sten dach in december. Hier licht JONCVR. KATELYNE VAN OEGHERLANDE, Zegher Dammans wyf was, die starf int jaer M.CCCC, XVIII daeghen binnen Oegst. Bidt voor de ziele.

Daernaer.

Hier licht begraven GHELLOET DAMMAN f^s, Lievins, die starf int jaer M.CCCC. en XVIII, den XX^en dach in....
Hier licht JONCVR. AECHTE S'PAPEN, Her Gillis Papen dochter Gheloets sDammants wyf was, die starf int jaer XIIIIe ende XXVI, den XIII 9^bris.

Voor het heilig graf.

DE WALE GUILELMUS *, quem protulit inclita tellus
Flandria Philippi Consul Comitum prothotipi.
Praxis et ars texit, Martinus ad æthera vixit
M.C. quater, LX.I. quater hic ruit hic.

* Pulsus fuit in exilium a Gandensibus anno 1452, bonaque ejus fisco civitatis addicta propter damna reipublicæ illata.

Onder syn voeten.

Qui me calcatis precibus, rogo, subleviatis,
Si pro peccatis quidquam merui gravtatis.

Op eenen anderen daer by.

Non hæres, fateor, tumuli hunc mihi debet honorem
lector, sed voluit te memorem esse mei.

In het midden vanden Beuck op eenen metaelen zarck.

Hier licht begraven GHELLOET DAMMAN, Heere van Ylbeke, f^s Jans, die starf int jaer ons Heeren, doe men screef M.CCCC.XXXV, den XXIX^en dach van wedemaent.

Hier licht begraven Joncvr. MARGRIETE VLAMINCX, Zegher Vlamincx dochter, ende Ghelloets wyf, die overleet int jaer ons Heeren M.CCCC....

Daernaer op eenen metaelen zarck.

Sepulture van Mre DANEEL VAN BRAECLE, gheseyt Vanden Bossche, licentiaet in de loyen, die overleet anno XVe, den IIden in wedemaent. Ende van Joncvrauwe MARGRIETE VAN HEMBYSE, Mre Daneels wyf was, die starf anno XVe XXXIV den.....

In een tafereelken in den beuck.

Hier licht begraven WILLEM VAN COORENHUYSE, van Belle, sciltcnape, die starf te Ghendt in den bonten Hert, int jaer M.CCCC.LXXIII.

Amplo a Coorenhuuse vir Illustris Guill. a Coorenhuuse* pro avi sui vetus H. M. servatum instauratumque pietatis Domesticæ ergo reposuit anno Christi M.VcLXIIIX.

* Fuit hic primùm Hollandiæ, dein verò Flandriæ consiliarius et ab anno 1605 etiam præses obiitque, scriptis clarus, anno 1617.

D. O. M.

Vry sepulture van Jor JAN-BAPte KEIGNAERT, die overleet den 17 (juny) 1568 ende van Jofe LIVINE ADRIAENE MINNAIRT, syn huysvrauwe, ende voor hunne kinders ende naercommers. Bidt voor de ziele.

Keynairt.	Mynnairt.
Kerchove.	Myntkens,
Vanden Broucke.	Bulteel.
Hellackere.	Walsche met van Ipre.

Cy gist le corp de très noble Missire FRANCOIS DE NIEUWENHUYS procréé de Dame Philipote de Waele, Dame d'Axpoele, Harebeque, de la Mouery, de Hussen, lequel avec Dame MADELENE DE CLERCQ, fille de Missire Geeraerd, ont laissé Dame LIVINE, enfant unicque, espouse de Missire

Philipe de Guernoval *, Baron d'Esclebek, du conseil de guerre de Sa Maj. Gouverneur de ville et chastaux de Grevelinghe. Cele surdit Missire Francois morut 21 janvier l'an 1591; et Dame Madelene son espouse, le 26 mars.... laquelle gist ici dessous, aussi prié Dieu pour leurs ames.

Huict quartiers.

Nieuwenhuys.	Le Clercq.
S. Jacobshuys.	Meergaert.
De Waele.	Veluwe.
Lydekercke.	Vichte.

* Horum filius erat Valentinus-Albertus de Guernoval, qui nominatus fuit a Rege Catholico Magnus prætor Gandavensis anno 1636.

Epitaphia *quædam recentiora in eadem ecclesia adhuc exstantia.*

—

In choro post sedes duorum cantorum, in lapide cæruleo, cum insculpto scuto gentilitio.

Tandem quiesco labilis vitæ die
Functus supremo. Patria Alostum mea.
Eram Philippus Clerici, Pastoribus
Sancti Bavonis socius urbe reddita *
Me elegit hinc Duynckerca rectorem suum.
Antverpia dein Æde Sancto Apostolo
Sacrâ Jacobo maximum pavi gregem
Præpositus installor simul collegii
Harlebecensis, Pharaildis; sed magis
Antiqua Gandensis placebat dignitas.
Amor quietis suasit hunc relinquere.
Anno fugacis sæculi penultimo.
Periodus hæc vitæ fuit, lector, meae
Pro me, preces, et hostias offer Deo.
Obiit die 20 septembris 1630.

* anno 1584.

In choro ad pedem altaris in albo lapide marmoreo cum insculpto scuto gentilitio.

SISTE VIATOR :
AUDI, LEGE, LUGE.
JACET HIC
ILLUSTRISSIMUS AC REVERENDISSIMUS DOMINUS DOMINUS
NICOLAUS FRENCH
FERNENSIUM IN HYBERNIA EPISCOPUS HUMILIS,
SACRÆ CAPELLÆ PONTIFICÆ COMES ASSISTENS
SUPREMI CONCILII REGNI HYBERNICI
CONSILIARIUS,
OB EODEM AD INNOCENTIUM X PAPAM
CUM AUTHORITATE DEPUTATUS :
ILLUSTRISSIMORUM AC REVERENDISSIMORUM
EPISCOPORUM
S. JACOBI IN GALICIA
PARISIENSIS IN GALLIA
AC DEMUM GANDENSIS IN FLANDRIA
COADJUTOR INDEFESSUS.
HÆRESIARCHARUM, AC HÆRETICORUM
TAM VERBO QUAM CALAMO PROFLIGATOR
ACERRIMUS :
COLLEGII PASTORUM HYBERNORUM LOVANII
ALUMNUS, MAGISTER, PRÆSES, BENEFACTOR,
FUNDATOR IBIDEM BURSÆ 180 FLORENORUM
ANNUÆ
IN PERPETUUM PRO CAPACIORIBUS INGENIIS,
EXULATUS A DILECTIS, PATRIA EPISCOPATU ET GREGE OB FIDEM
ANNOS XXV PRÆSUL EMERITUS EMENSIS PRO ECCLESIA DEI
INNUMERIS PERICULIS ET PERSECUTIONIBUS.
CUNCTIS SEMPER GRATUS, OMNIBUS SPECTABILIS
NON SINE MAGNO PATRIÆ SUÆ PRÆJUDICIO
BONORUMQUE SUSPIRIIS, ET LACRYMIS
HOC MARMORE LEGITUR.
VERE FUIT
ANIMO PONTIFEX VERBO ANGELUS, VITA
SACERDOS.
OBIIT GANDAVI METROPOLI FLANDRIÆ.
ÆTATIS LXXIV, EPISCOPATUS ANNO XXX,
INCARNATIONIS DOMINICÆ M.DC.LXXVIII.
MENSIS AUGUSTI DIE 23.
REQUIESCAT IN PACE.

In medio chori in albo marmore cum scuto insculpto.

D. O. M.

MERITIS IN VITA SAT NOTUS, POST FATA MEMORIA
DIGNUS HOC MARMORE TEGITUR
R. ADMODUM ET ENUDITISSIMUS DOMINUS
GEORGIUS BARONAGE
S. THEOL LICENTIATUS,
PASTORIS VIGILANTIS
MUNIIS ANNIS TER DENIS ET TRIBUS OVILIS CHRISTI
FUNCTUS DEMUM IN
PRÆPOSITUM
INSIGNIS HUJUS ECCLESIÆ ELECTUS
IBI DESINERE, UBI INCIPERE VISUS EST, EXTREMUM
CLAUDENS DIEM
PRÆPOSITURÆ MENSE SEPTIMO, ANNO ÆTATIS SEXAGESIMO
CHRISTI 1657. AUGUSTI DIE SEXTO : CUJUS CARO HIC
REQUIESCIT IN SPE EHEU! SIC RAPTUS EST, QUIA
PLACUIT DOMINO.